

NF
 QUOTIDIEN
 Téléphone
 027 / 23 30 51
 Publicité: Publicitas - Sion
 Téléphone 027 / 21 21 11
Le no 70 ct.

CARROSSERIE

TORSA
 Travaux garantis 6 mois
 SIERRE SION VIEGE

LOURTIER

**Chiffre
 peu banal
 pour four
 banal**

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

EXCÉDENTS DE FRUITS VALAISANS L'UNEX leur fait un sort!

La nouvelle est tombée, hier, comme un coup de foudre dans les milieux de l'économie fruitière valaisanne! Pour résoudre le problème lancinant des excédents ou du moins pour tenter d'y apporter une solution satisfaisante, l'Union des expéditeurs de fruits du Valais (UNEX) a pris l'initiative de fonder une société destinée à traiter indus-

triellement et sous diverses formes la production fruitière et maraîchère valaisanne, que le marché frals ne peut absorber. Au terme d'une saison particulièrement riche en excédents... de pommes, cette initiative (privée) aura le mérite de débloquer une situation devenue explosive depuis deux ans.

Voir page 9

L'O.P.E.P.: CARACAS, POUR QUOI FAIRE?

La 55^e conférence ministérielle de l'OPEP s'ouvre aujourd'hui à Caracas dans un climat exceptionnel de tension politique. Il y a d'abord l'affaire des otages de l'ambassade américaine à Téhéran qui dure maintenant depuis cinq semaines; il y a aujourd'hui le risque croissant d'intervention militaire des Etats-Unis après le jugement de la Cour internationale de justice et la décision des étudiants islamiques de juger les diplomates américains. Il y a l'embargo des Etats-Unis sur les importations de pétrole iranien; il y a l'occupation de la grande mosquée à La Mecque et les rumeurs sur l'exode de capitaux saoudiens. Et puis, il y a la flambée des cours de l'or qui atteindra bientôt 500 dollars l'once contre 35 à la veille de la première dévaluation du dollar par Richard Nixon en 1971.

fixant le cours plancher du baril à un niveau relativement élevé qui permettra aux « faucons » de l'OPEP, les producteurs d'Afrique, d'atteindre près de 30 dollars le baril - la Libye a déjà annoncé ce prix - et, dans le même temps, réduira la part du brut commercialisé sur les marchés libres, aujourd'hui à 40 dollars. Le Venezuela ne devrait donc pas obtenir, comme on lui prête l'intention, le retour à un prix unique; la diversité des prix devrait subsister, mais dans des limites plus étroites.

On parlera donc moins prix que quantités produites à Caracas. Après les découvertes de gisement au Mexique, au Venezuela et en Asie du Sud-Est, les pays membres de l'OPEP vont-ils décider une réduction de leur

Suite page 15

J. F.

Dans le même temps, l'économie occidentale s'achemine en grande vitesse vers la croissance zéro annoncée il y a dix ans par le Club de Rome. L'OCDE prévoit un taux de croissance de 1% en 1980 alors que le chômage touche près de 6% de la population active dans la CEE et que les Etats-Unis n'ont pas atteint l'extrémité du cycle de crise. La stagnation économique a facilité l'adoption par les pays consommateurs de mesures d'économie d'énergie, moins sur le plan occidental - car les pays membres de l'Agence internationale de l'énergie ont opté pour un plafond d'importations peu contraignant - que sur le plan de la CEE qui a vu ses membres confirmer le plafond de 472 millions de tonnes d'importations pour 1980. Ce chiffre constitue à la fois une victoire des Neuf qui ont pu l'individualiser entre eux et un échec, en même temps, celui du dialogue euro-arabe engagé au premier semestre 1979 par la présidence française des institutions européennes.

L'échec est si vrai que, jeudi dernier, sans crier gare, l'Arabie saoudite, le Qatar, les Emirats arabes unis et le Venezuela ont

augmenté le prix du baril de 33%... suivis hier par le Koweït. Si l'on songe que ces cinq pays représentent à eux seuls plus du quart de la production mondiale, hormis celle de l'Union soviétique, on peut s'interroger sur l'utilité de la conférence de Caracas. En fait, tout donne à penser que l'Arabie saoudite a créé la surprise pour tenter de remettre de l'ordre dans la structure des prix du pétrole, en

Trient: un « désert » qui vit et espère

Le 21 mars de cette année, nous avons publié un reportage sur une commune qui sort de l'ordinaire: Trient. Ce village, qui mise beaucoup sur la station Les Esserts-Trient, refuse de mourir et s'est donné d'excellentes raisons de vivre et de s'épanouir à nouveau. Ses habitants ont cependant été quelque peu déçus par un récent « Spécial Valais » de « Courrier romand » qui présentait leur avenir sous un jour plutôt sombre. Et c'est au cours d'une discussion amicale, vendredi dernier, que les responsables locaux, en rediffusant en vidéo l'émission de la TV romande, ont redit leur conviction et leur espoir de sortir Trient d'une certaine torpeur.

Voir page 7

Photo archives NF



Heureuse initiative à Lourtier où le four banal communal a été remis en activité. Voici l'« officiant », M. Gustave Maret, qui a enfourné à treize reprises, pour la plus grande joie des familles du village et des enfants des écoles. Photo NF

Voir page 7

Les facettes du civisme

La famille et la commune constituent incontestablement les deux bases fondamentales de notre pays. Mais au-delà d'elles, s'ouvre toute une série de communautés diverses, dont la syn-

thèse façonne notre entité nationale. En dehors des districts, des cantons et de la Confédération, qui poursuivent les mêmes fins que les communes, mais à un niveau supérieur de complexité, il

y a toutes ces institutions nettement particulières ne visant qu'une fin déterminée dans le cadre général de l'universel bien commun, autant de corps constitués (paroisses, associations professionnelles, culturelles, sportives, etc.) qui complètent l'œuvre des pouvoirs publics.

C'est au sein et à travers chacune d'elles que le citoyen peut et doit servir son pays.

A la lecture de leur histoire, on constate qu'elles forment l'armature permanente d'une constante évolution. A travers les siècles, des régimes, des gouvernements se sont évanouis, mais ces communautés ont subsisté et, par elles, le pays continue à vivre. Elles suppléent au besoin aux défaillances, aux erreurs du pouvoir politique; elles poursuivent leur activité, fidèles à leurs traditions d'indépendance et de continuité.

Ce qui nous amène à constater qu'il existe en somme un ci-

Suite page 15

O. de Cry

PETER MÜLLER Un pas important



En s'imposant sur la terrible « Saslong », Peter Müller a franchi un pas important dans sa carrière de descendeur. Le vainqueur de la coupe du monde de la spécialité accroche ainsi une deuxième victoire à son palmarès sur une piste qui mit à jour ses grandes qualités de glisseur. Le voici, entouré de Erik Haker, 2^e, (à gauche) et Werner Grissmann, 3^e, (à droite). (Bélino UPI)

Voir notre cahier sportif

L'affaire Schillebeeckx rebondit

Le théologien entendu

Aujourd'hui, au tour de Mgr Marcel Lefèbvre

Voir page 3



L'affaire Schillebeeckx rebondit: le théologien aux thèses contestées comparait devant la Congrégation pour la doctrine de la foi

Ces jours-ci, le père Edouard Schillebeeckx, Dominicain belge, 65 ans, professeur de théologie à l'université de Nimegue (Hollande), occupe, ici, les informateurs religieux. En effet, le père a été convoqué à la Congrégation pour la doctrine de la foi (ancien Saint-Office) pour éclaircir certaines de ses thèses qui semblent incompatibles avec la doctrine catholique. Ces thèses se trouvent surtout dans l'ouvrage « Jésus, histoire d'un vivant », paru en hollandais d'abord, en 1974, puis en d'autres langues.

Autrefois, cet ouvrage eût été probablement mis à l'index et un article officiel de l'« Osservatore Romano » eût expliqué les raisons de cette condamnation.

L'accusé se défend

Depuis la réforme du Saint-Office, vers la fin du concile, Rome procède autrement. Encore que les thèses soutenues par un auteur paraissent inacceptables, on donne à celui-ci la possibilité de se défendre, par écrit ou oralement. On lui signale les points qui font difficulté et il est invité à s'expliquer. Ainsi fit-on naguère avec deux professeurs de la faculté de théologie catholique de Tubingue, Herbert Haag et Hans Kung.

La rencontre est un colloque et non pas une instruction judiciaire. L'auteur, qui peut se faire assister, se trouve en présence de quelques experts en théologie, qui l'interrogent sur les points contestés. Achevé le colloque, on dresse un procès-verbal, qui est signé par tous les participants.

Ce document sert, ensuite, à

l'équipe des douze cardinaux qui constituent le Directoire de la Congrégation pour la doctrine de la foi. Les réponses de l'auteur dissipent-elles tout doute sur l'orthodoxie de son ouvrage? L'affaire est classée. L'auteur, au contraire, ne peut-il pas réfuter les objections qu'on lui fait? Les cardinaux délibèrent sur les mesures à prendre et font des propositions au pape.

L'affaire Schillebeeckx en est là. Mis en présence de trois experts (1) de la Congrégation pour la doctrine de la foi, le père Schillebeeckx a été invité à préciser ses vues sur quelques points essentiels. Ils sont au nombre de neuf et il concernent la nature de la révélation, l'autorité du magistère et des conciles, la personne du Christ et sa conscience, la valeur de son sacrifice, la fondation de l'Eglise, l'institution de l'Eucharistie, la conception virginale de Jésus, enfin, la réalité de la résurrection du Christ.

Les fidèles se scandalisent à bon droit

Point n'est besoin d'être grand clerc pour comprendre qu'il s'agit là non pas de mesquines querelles de spécialistes, mais de questions qui touchent la substance de la foi chrétienne. Ce n'est pas une question oiseuse que de se demander si le Christ n'est qu'un grand homme, à la manière de Socrate ou de Gandhi, ou s'il est tout à la fois homme et Dieu. Et les simples fidèles se scandalisent à bon droit d'entendre un théologien contester la naissance

De notre correspondant à Rome Georges Huber

virginale du Christ, alors que chaque dimanche, en récitant le Credo, ils professent que le Christ « est né de la Vierge Marie ».

A ce propos, un de nos amis romains, que ses fonctions à la Curie amènent à suivre de près l'affaire Schillebeeckx, faisait ce matin une remarque pertinente. En convoquant un théologien qui déraile, nous disait-il, le Saint Père fait une œuvre de miséricorde envers les petits et les faibles. Il protège leur foi. Il empêche qu'elle soit ébréchée par des erreurs subtiles, présentées sous les dehors de la recherche scientifique. Bref, Jean-Paul II s'emploie à réprimer, autant que

possible, les menées de ceux que son prédécesseur Paul VI qualifiait justement d'homicides spirituels. La recherche scientifique a ses droits, certes mais les fidèles ont, eux aussi, des droits, plus impérieux encore. Le salut des âmes est, dans l'Eglise, la loi des lois. Certains théologiens semblent l'oublier. Tapage et tintamarre.

Relevons, en passant, que Paul VI avait déjà pris des mesures contre les erreurs du père Schillebeeckx. Ce pape condamna dans son encyclique sur l'Eucharistie (1965) une thèse du père Schillebeeckx (« transfinalisation ») qui entamait le dogme de la présence réelle. Une des dernières décisions de Paul VI avant sa mort, survenue le 6 août 1978, avait été la convocation à Rome du père Schillebeeckx en vue d'un colloque à la Congrégation pour la doctrine de la foi. Jean Paul II reprit le dossier et confirma la convocation.

Certaine presse même, aujourd'hui, grand tapage autour de l'affaire Schillebeeckx. Elle reproche à Rome les rigueurs de sa procédure et son manque de respect... pour la liberté d'un éminent théologien! Comme si le pape, qui a pour mission aussi de défendre l'intégrité de la foi, devait laisser pleine liberté aux assassins de la foi!

Le tapage mené ces jours-ci autour de l'affaire Schillebeeckx n'est probablement qu'un prélude du tintamarre qui précédera, accompagnera et suivra le synode spécial des évêques hollandais, lequel s'ouvrira, ici, à la mi-janvier.

Les sciences profanes, alliées de la théologie

Après son colloque avec trois experts de la Congrégation pour la doctrine de la foi, le père Edouard Schillebeeckx, dominicain, a fait une conférence de presse, samedi après-midi. Sauf des réserves sur la

Mgr Lefèbvre également convoqué

ROME (KIPA). - Aujourd'hui, Mgr Marcel Lefèbvre comparait devant la Congrégation pour la doctrine de la foi.

procédure de ce dicastère, le père Schillebeeckx s'est déclaré satisfait du colloque.

Oui, oui, mais...

Quand au nœud même du problème, le religieux belge, harcelé par les questions des journalistes, a donné cette réponse: « J'accepte le dogme du concile de Calchedoine, selon lequel le Christ est tout à la fois Dieu et homme. Mais là n'est pas la question. Elle tient plutôt en ceci: comment expliquer ce dogme à l'homme moderne? » (Et le père Schillebeeckx de conclure « qu'il faut trouver une autre formulation, une interprétation nouvelle ».)

Mais, fait-on remarquer ici, à Rome, n'y a-t-il pas contradiction dans les propos du père Schillebeeckx? Il dit accepter un dogme, mais en demande une interprétation nouvelle. Les papes n'ont-ils pas rappelé, à plusieurs reprises ces derniers temps, qu'en touchant aux formules des dogmes, on risquait de toucher à leur substance et, par là même, de les dénaturer? Dans son désir d'adapter le dogme chrétien à la mentalité moderne allergique à la foi, le père Schillebeeckx n'est-il pas amené à évacuer l'élément surnaturel?

Deux heures après la conférence de presse du père Schillebeeckx, donnée au siège de l'association de la presse étrangère, le pape Jean Paul II, à quelques centaines de mètres de là, faisait une visite à l'université pontificale grégorienne. Fondée en 1953 par saint Ignace de Loyola, c'est la plus ancienne des universités ecclésiastiques de Rome, avec ses 11 facultés et instituts, avec ses 340 professeurs et ses 2500 étudiants et étudiantes.

Isolée dans une tour d'ivoire?

Aux professeurs, le pape recommanda une double fidélité: d'une

part, la docilité au magistère; de l'autre, l'attention aux besoins religieux du monde contemporain et au développement des sciences. « La théologie ne doit pas être conçue comme une discipline isolée dans une tour d'ivoire ». Elle se doit de suivre aussi les sciences profanes, de les examiner d'un esprit bienveillant mais critique et d'en retenir les éléments valables. Les sciences profanes peuvent être les alliées de la théologie. « La brisure entre la foi et la culture profane constitue un obstacle à l'évangélisation alors qu'une culture pénétrée d'esprit chrétien est un excellent instrument pour la diffusion de l'Evangile ».

La théologie se mettra au service du magistère et de la pastorale. Recherche scientifique et évangélisation travaillent pour la même cause. « Nous devons servir les hommes et les femmes de notre temps. Nous devons les servir dans leur soif de vérité totale que suscite en eux le Christ rédempteur de l'homme: soif de justice, de moralité et de spiritualité; soif des vérités définitives; soif de la parole de Dieu et soif d'unité entre les chrétiens ».

Les théologiens ont droit à une juste liberté de recherche. « Ayez le courage de chercher, mais toujours avec prudence, des voies nouvelles ». Dans leurs recherches, les théologiens ne se départiront toutefois jamais de l'humilité du cœur qui fait d'eux des disciples attentifs de la Parole de Dieu interprétée par le magistère. « L'orgueilleux qui ne se complaint que dans sa propre grandeur prend en dégoût la grandeur de la vérité », ajouta le pape en citant saint Thomas.

Ces poumons de la vie spirituelle...

Ce dimanche, dans son allocution de midi, le pape commémora le 50^e anniversaire de la publication de l'encyclique de Pie XI sur les exercices spirituels. Ce document eut une influence profonde dans la vie de l'Eglise. Les maisons de retraite fermées sont devenues « des poumons de la vie spirituelle ». Les exercices spirituels aident l'homme moderne à se retrouver lui-même, lui qui est si souvent happé par l'agitation du monde. « Les maisons de retraite sont une pépinière d'hommes nouveaux, de chrétiens authentiques, d'apôtres vraiment engagés ».

Comme son prédécesseur Pie XI, le pape actuel recommande vivement la pratique des exercices spirituels selon saint Ignace.

(1) Ce sont Mgr Albert Descamps, ancien recteur de l'université de Louvain, spécialiste en science biblique, le père Albert Partoort, Dominicain, professeur à l'université Saint-Thomas de Rome... et le père Jean Galot, Jésuite, professeur à l'université grégorienne de Rome.

Du bord du lac à Saint-Maurice

Promotions civiques à Troistorrents et Vouvry

Votre rôle de citoyen: une participation active

TROISTORRENTS (cg). - C'est en présence du conseil communal in corpore que le président de Troistorrents, André Berrut, a salué 22 nouveaux citoyens et citoyennes sur les 39 que compte la commune de la

rive droite de la Vièze, au col de Morgins.

En tant que citoyens, vous serez au minimum appelés deux fois par an à utiliser vos droits, c'est-à-dire, prendre connaissance du budget et

des comptes de la commune. En général, on rencontre des gens désœuvrés qui assistent aux assemblées primaires ou de tranquilles pères de famille, qui préfèrent fumer un cigare dans la grande salle plutôt qu'au café. Pourtant, les droits du citoyen ne se résument pas à cela.

Vous devrez participer à ces assemblées primaires en discutant des affaires qui vous sont soumises, aidant en cela l'administration qui n'est pas inspirée directement par Dieu le

Père, celle-ci ayant besoin des avis de chacun et de tous, afin d'orienter sa façon de gérer les affaires communales.

Un de ces droits, c'est celui du vote. Le président Berrut remarque alors que la commune de Troistorrents, accompagnée en général des citoyens de Val-d'Illeze, passe pour les « Neinsager ». Sans vouloir toujours dire non et prétendre que l'on doit dire oui, dire non sans réflexion n'apparaît pas comme remplir correctement son devoir de citoyen, relève le président de Troistorrents, qui précise que des citoyens estiment qu'il leur manque de l'information. Cela est totalement faux, car avec les possibilités d'informations qu'offrent la radio, la TV et les journaux en général, il est possible de se faire une opinion. M. André Berrut ne pense pas que les autorités fédérales ou cantonales, qui nous soumettent à des votes, attendent de nous, à chaque fois, un refus systématique; la commune de Troistorrents et celle de Val-d'Illeze ne sont pas les seules dépositaires de la vérité en votant toujours non. D'ailleurs, malgré les « Neinsager » de notre commune, pas mal de lois sont acceptées pour des raisons évidentes. Donc, informez-vous avant de prendre une décision.

Après ce préambule réaliste, le président de la commune donne la composition des commissions communales et de leur responsable, il procède à la remise des diplômes, avant que ne soit servi un repas accompagné d'une ambiance fort sympathique.

On en attendait 37... ils furent 28 au rendez-vous

VOUVRY (cg). - C'est en présence des membres du conseil communal que 28 jeunes filles et jeunes gens ayant atteint leur majorité en 1979 se sont retrouvés, vendredi dernier, à la salle communale pour une fort sympathique agape composée de mets du pays. Malheureusement, du côté de l'administration manquaient le président et conseiller national Bernard Dupont et le conseiller Joël Vuadens, retenus ailleurs.

Le vice-président de la commune, M. Jacques Delavy, avant de remettre le diplôme consacrant le récipiendaire citoyenne ou citoyen, s'adressa aux jeunes, en relevant combien la collectivité comptait sur eux pour apporter du sang nouveau et participer à la gestion des affaires communales d'abord, du canton et du pays ensuite.



Les nouvelles citoyennes admirent leur diplôme.



Devant le drapeau de la commune de Vouvry, à gauche, M^{lle} Chantal Barthe, et à droite, Jean-Carlo Cornut, nous présentent le diplôme les consacrant citoyenne et citoyen à part entière.

Photos NF

Aigle: les majorettes ont misé sur le disco

AIGLE. - Soirée pleine de paillettes et de gaieté pour ces 36 jeunes majorettes qui recevaient leurs amis, leurs parents et les autorités de la ville qui furent sacrées membres d'honneur et reçurent un diplôme...

En effet, cette soirée annuelle comportait la remise du diplôme de membre d'honneur à MM. Charles Reitzel, ancien syndic, Alfred Pirolet, syndic actuel, René Gilléron, Antoine Torrent, Henri Lavanchy et Willy Jaggi, tous municipaux. Un diplôme aussi, bien mérité, à l'ancien président des sociétés locales, le très dévoué Georges Byrde.

Ainsi les responsables des majorettes aiglonnes, notamment M. Claudel, ont voulu marquer à ces autorités leur reconnaissance pour le soutien qu'elles ne manquent pas de leur apporter. Voilà pour la partie officielle.

Les majorettes ne se sont pas trompées en choisissant des succès disco et en les interprétant avec le

Succès universitaires

MONTHEY (cg). - Nous apprenons avec plaisir que Daniel et Claude Pachoud, fils de Jean bien connu dans le monde de la construction, puisqu'il exploite une entreprise de carrelage et qui se fait un nom sur les champs de course depuis quelques mois, grâce à une écurie renommée, ont reçu le premier le titre de notaire, le second celui de vétérinaire.

Nos félicitations et nos vœux de réussite dans l'exercice de leur future activité professionnelle.

charme qui les caractérisent. Il y avait 36 « Karen Cheryl », toutes pailletées, dansant sur le tube disco bien connu. Un régal mais aussi 150 heures d'entraînement pour réussir à danser sur la musique de Patrick Hernandez, un autre grand du disco... La capitaine Nicole Werren et ses compagnes ont gagné car presque tous les morceaux furent bissés.

Noël approchant, toutes ces demoiselles eurent droit, en sus des bravos, au traditionnel cornet de Noël remis par le comité.

Une soirée vraiment sympa où l'on n'oublia pas de souhaiter un prompt rétablissement à l'ancien président M. Charles Desplands, actuellement hospitalisé. Des vœux de rétablissement auxquels se joint la rédaction du NF.

Une grande peur

COLLOMBEY (cg). - Dans la nuit de vendredi à samedi, M. Daniel Wuilloud, âgé de 21 ans, circulait au volant d'une voiture de Vouvry en direction de Vionnaz. Dans une courbe, probablement à la suite des mauvaises conditions atmosphériques, la machine fit une embardée pour terminer sa course dans un torrent. Le conducteur et son passager Joseph-Marie Erni, né en 1958, ont été conduits à l'hôpital mais ont pu regagner leur domicile après examens.

Du bord du lac à Saint-Maurice Voir aussi page 6

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Bonvin, tél. 55 10 29.
Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 18 heures à 19 h. 30. En privé, de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.
Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites: en privé: de 10 à 20 heures; en commune: de 13 à 16 heures et de 19 à 20 heures; en pédiatrie: de 15 à 17 heures; en maternité: de 12 à 14 heures, de 15 à 16 heures et de 19 à 20 heures.
Centre médico-social régional, hôtel de ville, aile ouest, tél. 55 51 51.
Soins: à domicile, soins au centre, du lundi au vendredi, de 13 h. 30 à 14 h. 30.
Consultations pour nourrissons: sur rendez-vous, de 13 h. 30 à 16 h. 30, le mardi et le jeudi.
Cours: «Soins à la mère et à l'enfant».
Service d'aides familiales: responsable Michèle Fasnach.
Assistants sociales: service de la jeunesse, de la famille, du 3^e âge centre social.
Services spécialisés: (peuvent être atteints au même numéro)
- Service social pour handicapés (AVHPM)
- Service psycho-social
- Ligue valaisanne contre les toxicomanies
- Office cantonal des mineurs
- Ligue valaisanne contre le rhumatisme
- Caritas Valais
- Service médico-pédagogique / Erziehungsberatung (tél. 57 11 71).
Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 55 20 72.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111.
Ambulance. - SAT, tél. 55 63 63.
Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garage sierrois, téléphone jour et nuit, 55 55 50.
Auto-secours sierrois. - 24 heures sur 24. Téléphone 55 24 24. SOS pannes - accidents Grône Samaritains. - Objets sanitaires et matériel de secours, tél. 58 14 44.
Pompes funèbres. - Jean Amos, téléphone 55 10 16. Eggs et Fils, tél. 55 19 73.
Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81.
A l'écoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., 24 heures sur 24, tél. 143.
Bibliothèque. - Tél. 55 19 64. Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.
Centre d'information planning familial. - Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 55 58 18. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 28, 2^e étage.
Centre de loisirs et culture Aslec. - Ouvert du mardi au samedi de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures, ainsi que le soir selon programme propre des activités. Tél. 55 65 51.
Centre d'information permanente socio-culturel. - Le programme des manifestations de la quinzaine, tél. 55 68 00.
Taxi Saint-Léonard. - Service jour et nuit, téléphone 027/31 12 69.
Bibliothèque Aslec. - Ouverture: mardi, 17 à 19 heures, mercredi 15 à 19 heures, jeudi et vendredi, 17 à 19 heures, samedi, 15 à 17 heures.
Dancing La Locanda. - Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures et 4 heures suivant la saison, tél. 55 18 26.

Sion

Médecin de garde. - Le N° 111 renseignera.
Pharmacie de service. - Jours ouvrables, 8 h. à 12 h. et 13 h. 45 à 21 h. En dehors de ces heures pour ordonnances médicales urgentes seulement: 21 21 91 (poste de police), surtaxe de 5 francs.
Lundi 17, mardi 18: Zimmermann 23 10 36/23 20 58.
Mercredi 19, jeudi 20: de Quay 22 10 16.
Vendredi 21, samedi 22, du Nord 23 47 37.
Service dentaire d'urgence. - Téléphoner au numéro 111.
Service vétérinaire d'urgence. - Téléphoner au N° 111.

Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 12 h. 30 à 19 h. 15, tél. 21 11 71.
Permanence Association des parents de Sion et environs. - L'APS répond tous les lundis, de 19 à 21 heures, au numéro de téléphone 22 95 91.
Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91.
Dépannage électricité et carburateur. - 24 heures sur 24, tél. 22 57 16.
Auto-secours sédunois. - 24 heures sur 24, tél. 23 19 19. SOS pannes - accidents.
Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garage du Stade, Sion Muzzetto et Blanc, jour 22 50 57/22 38 29, nuit, 22 38 29/31 17 40.
Service de dépannage du 0,8. - Téléphone 38 23 63 et 86 34 50.
Dépannage installations frigorifiques. - Samedi et dimanche sans supplément: Val-Fri-go-Technic Sion-Crans, tél. 027/23 16 02.
Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 22 12 17, Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 02, 55 18 48, Vostfray, tél. 22 28 30.
Garderie. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h. 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante.
Service social de la commune de Sion, avenue de la Gare 21, tél. 22 86 88.
Dispensaire médical: ouvert l'après-midi.
Crèche - garderie d'enfants: ouverte de 7 heures à 18 h. 30.
Consultation pour nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge «Soins à la mère et l'enfant»: tél. 23 30 96. Renseignements et inscriptions, l'après-midi du lundi au vendredi, de 14 à 18 heures.
AA. - Réunion le mardi à 20 h. 30, rue Saint-Guérin N° 3, au-dessus du parking.
Croix-d'Or, centre d'accueil. - Bâtiment service social, chaque vendredi des 20 heures.
Service d'aides familiales. - M^{me} Oggier-Meytain, rue du Chanoine-Berchtold 20, Sion, tél. 22 86 22 du lundi au vendredi de 8 heures à 11 heures et de 17 à 19 heures.
Centre de planning familial, Service famille-jeunesse. - Consultations sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24, le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Téléphone 23 46 48 de 14 h. 30 à 15 h. 30.
Bibliothèque municipale. - Ouverture: les mardis et mercredis de 15 à 19 heures, les jeudis et vendredis de 14 à 18 heures.
Baby-sitters. - Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant les heures des repas et 22 42 03 le matin.
Châteauneuf-Conthey. - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m.
Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.
Dancing Le Gallon. - Ouverture tous les soirs de 22 h. à 3 h. et 4 h. suivant la saison. Dimanche fermé.
Dancing-discothèque La Matze. - Ouvert jusqu'à 3 heures. Dimanche des 16 heures: disco dansant. Tél. 22 40 42.
Musée des costumes - Vivarium. - Route de Sierre, Uvrier, ouvert tous les jours, sauf lundi, de 13 h. 30 à 18 h. 30.
Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires téléphone 22 11 58, M^{me} G. Fumeaux, avenue Pralifon 29, ouvert de 11 à 13 heures.
Consommateur-Information: rue de la Porte-Neuve 20, ouvert le jeudi de 14 à 17 h. et non 16 h. comme précédemment.
Haute-Nendaz. - Discothèque Bleusidic, tous les vendredis, samedis et dimanches soirs de 22 h. à 3 h. Tél. 88 23 42.

Martigny

Pharmacie de service. - Téléphoner au N° 111.
Médecin de service. - Appeler le numéro 111.
Hôpital. - Heures des visites, chambres commune tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111.
Ambulance officielle. - Tél. 2 24 13 et 2 15 52.
Pompes funèbres. - Ed. Bocatay, 2 22 95, Gilbert Pagiotti, 2 25 02, Marc Chappot et Roger Gay-Crosier 2 24 13 et 2 15 52.
Centre de planning familial. - Avenue de la Gare 28, tél. 2 66 80.
Centre femmes. - Tous les mardis de 15 à 19 heures, échanges d'idées, d'expériences, etc.: place du Midi 1, tél. 2 51 42.

Dépannage jour et nuit. - ACS Martigny, téléphone 026/2 32 32.
Dépannage et accidents. - Frassa Transports 2 43 43.
Fondation Pierre-Glanada. - Musée gallo-romain (expo archéol.), ouvert tous les jours de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures (lundi, excepté). Jusqu'au 30 décembre: expo d'automne, six peintres valaisans.
Service d'aide familiale: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service: M^{me} Philippe Marin, infirmière, chemin de la Prairie 3, Martigny, tél. 2 38 42. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 heures.
A.A. - Groupe de Martigny, réunion le vendredi à 20 h. 30, local Notre-Dame-des-Champs N° 2. Tél. 026/2 11 55 et 5 44 61 et 6 42 70.
Groupe alcooliques anonymes «Oclodure». - Bâtiment de la Grenette, Martigny; réunion tous les mercredis à 20 h. 30. SOS, téléphones 2 49 83 et 5 46 84.
Bibliothèque municipale. - Mardi de 15 à 17 h., mercredi, de 15 à 17 h. et de 19 h. 30 à 20 h. 30; vendredi, de 15 à 17 h., samedi, de 15 à 17 heures.
Pallinois. - 8 heures, écoles; 17 h. 15, instituteur; 19 heures HCM; 20 h. 45, Salvan - Sion 2.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 65 12 17.
Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 65 12 12.
Service dentaire d'urgence. Pour le week-end et les jours de fête, appeler le numéro 111.
Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 65 12 19, François Dirac, tél. 65 15 14.
Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, M^{me} Marie Rappaz, chemin des Iles, téléphone 65 23 39.
Exercices: 2^e mardi de chaque mois, dès 20 heures.
Service médico-social du district. - Hospice Saint-Jacques, tél. 65 23 33.
Taxiphone. - Service jour - nuit, tél. 71 17 17.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Carraux 71 21 06.
Médecin. - Service médical jeudis après-midi, dimanches et jours fériés, tél. 71 11 92.
Samaritains. - Matériel de secours, téléphone 71 14 54 et 71 23 30.
Ambulance. - Tél. 71 62 62.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.
Service dentaire d'urgence. Pour le week-end et les jours de fête, appeler le 111.
Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 71 62 62, J.-L. Marmillod, 71 22 04, Antoine Rithner, 71 30 50.
Dancing Treize-Etoiles. - Ouvert jusqu'à 3 h. Fermé le lundi.
Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 71 48 84.
Taxiphone. - Service jour et nuit, tél. 71 17 17.
CIRENAC. - Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples, tél. 71 66 11.
Dépannage. - Téléphone jour et nuit: 71 43 37.
Bar Le Corso. - Ouverture jusqu'à 24 heures.
Centre Fitness du Chablais. - Tél. 71 44 10, piscine chauffée, saunas, solarium, gym, ouverture de 8 à 21 heures.
Alcooliques anonymes. - Réunion tous les vendredis au café Industriel, à 20 h. 30. Roger, tél. 71 18 32; Jean, tél. 71 13 39.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Burlet 46 23 12.
Service dentaire d'urgence. Pour le week-end et les jours de fête, appeler le numéro 111.

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie Meyer 23 11 60.
Alcooliques anonymes. - Réunion tous les jeudis à 20 h. 15, avenue de la Gare 9, téléphone 23 43 53, 23 62 46 et 23 80 42. Naters, tél. 23 12 81.
Dépôt de pompes funèbres. - André Lambrigger, tél. 23 73 37.
Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.

AUJOURD'HUI madame

Un menu

- Pain de chou-fleur
Bœuf braisé à la bretonne
Fromage blanc aux noix
Poires

Le plat du jour
Bœuf braisé à la bretonne

Faites revenir un morceau de bœuf de 3 livres avec quelques tranches de lard, carottes et oignons émincés, poivre en grains, laurier, thym, un éclat d'ail, un peu de sauge et d'écorce d'orange. Dégraissez la sauce et couvrez. Ajoutez vin blanc et bouillon. Cuisez des haricots blancs, Egouttez-les, joignez-les au bœuf. Il faut une cuisson douce d'au moins trois heures. Ajoutez avant de servir quelques rondelles d'oignons sautés.

La recette du pudding

Voici une recette originale et facile à faire pour une dizaine de personnes. C'est le «Christmas pudding». Prendre 250 g de graisse de rognon de bœuf, 125 g de raisin de Smyrne, 125 g de raisin de Malaga, 125 g de raisin de Corinthe, 6 œufs, 2 dl de lait, 200 g de farine, 200 g de chapelure, 400 g de fruits confits: cédrat, orange, citron, angélique, 50 g d'amandes effilées, 1 pincée de cannelle en poudre, 1 pincée de gingembre, 1 autre de muscade, 1 verre de cognac, 1/4 de cuillerée à café de sel, un zeste de citron. Voilà les ingrédients.

On hache finement la graisse de rognon. Dans un grand saladier, on mélange la farine, la chapelure, les raisins secs. Ajouter la graisse en travaillant la pâte à la main et incorporez les œufs un à un. Ajouter le lait, les amandes, le zeste, les épices, le cognac et enfin les fruits confits. Verser le tout dans un moule à charlotte assez haut et bien beurré. Couvrir d'une assiette et nouer le tout d'un torchon. Faites cuire au moins 4 heures au bain-marie en maintenant l'eau frémissante. Laissez refroidir dans le moule et conserver dans un endroit frais. On prétend que certaines Anglaises préparent leur plum-pudding un mois et plus à l'avance!

Le jour de Noël ou du premier de l'An, réchauffez le gâteau au moins une heure au bain-marie. On sert chaud en faisant flamber le gâteau au cognac. Servir avec une sauce anglaise.

Noël sera bientôt là
Du sapin de Noël
aux tables éclatantes

Le sapin de Noël, bien sûr, est le fidèle compagnon de ces jours de fêtes, surtout à cause des enfants. Il est l'acteur principal, l'acteur vivant avec

« L'expérience est la seule règle. La raison n'est valable que vérifiée par elle. »
Maurice Barres

toute la féerie d'un conte d'Andersen. C'est lui qui doit retenir vos tout premiers soins. C'est autour de lui et de ses lumières que l'on dira sa joie et sa satisfaction.

Son illumination ne suffit pas. Pour un soir de fête, chaque intérieur devrait briller de mille lueurs scintillantes. Les bougies sont de la grande fête, essentiellement les bougies de couleur. Il y en a des géantes, des rondes et des flottantes, les autres sur chandeliers en argent ou en métal argenté. C'est à ces bougies que, cette année, vous allez demander de donner à votre maison un éclat insolite.

Conseils pratiques

Les pierres, les bijoux, si vous avez la chance d'en posséder, demandent à être entretenus. Voici à ce sujet quelques conseils: le matériel nécessaire: une petite brosse douce, de la sciure de bois, une peau de chamois.

Les bijoux doivent être rangés dans un coffret capitonné ou dans une boîte garnie de coton pour les mettre à l'abri des heurts. Les pierres se raient facilement, les perles s'abiment par frottement.

Les perles: frottez-les doucement de temps à autre avec une peau de chamois très propre et très douce. Portez-les le plus souvent possible. Surveillez le fil qui les maintient pour les redonner à réenfiler aussitôt que nécessaire.

Le corail et la turquoise: trouvant leur éclat après trempage dans l'eau additionnée de carbonate de soude (une cuillerée à café dans deux litres d'eau) Rincez à l'eau claire, séchez avec un linge fin.

Le camée: procédez avec beaucoup de douceur. Lavez doucement dans une eau ammoniacale (une cuillerée à soupe dans un bol d'eau). Lavez ensuite à l'eau tiède. Rincez et faites sécher. Employez du coton hydrophile ou une éponge douce.

Demandes de renseignements

De nombreuses personnes nous écrivent pour nous demander des renseignements. Nous en profitons pour les remercier de l'intérêt qu'elles témoignent à notre journal. Mais souvent, ces demandes présentent un caractère particulier, et nous ne pouvons répondre dans nos colonnes. Souvent aussi, ces demandes ne portent pas l'adresse de l'expéditeur. Nous prions nos correspondants de bien vouloir indiquer leur adresse complète. Cela facilitera notre tâche et les assurera d'une réponse.

K vous parle...

N° 255

... Il y a toujours du nouveau «AUX GALERIES DU MIDI».

DU SPÉCIAL
DANS LE SECTEUR
MANTEAUX D'HIVER

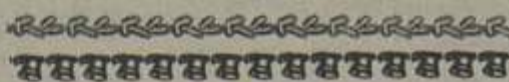
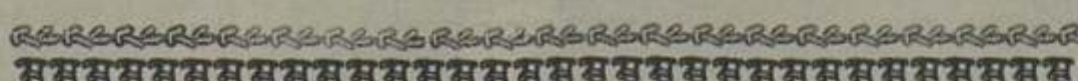
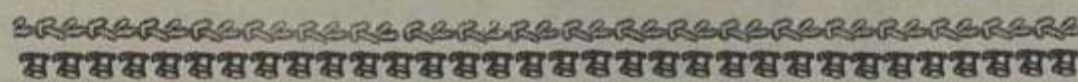
Depuis cette semaine, les prix sont fortement réduits dans tous les départements MANTEAUX D'HIVER, qu'ils soient pour dames, pour messieurs ou pour enfants. A vous de savoir en profiter.

NOCTURNE
DU JEUDI
20 DÉCEMBRE

Jeudi matin, nos magasins ouvriront leurs portes à 9 heures et les fermeront à 22 heures. Dès 18 heures, la raclette sera servie au kiosque près de l'entrée principale.

Une raclette plus une pomme de terre plus un verre de vin des «Chevaliers», le tout pour Fr. 1.50.

EN ANIMATION DÈS 18 h. 30 «LES BALADINS» DE SAVIÈSE



LE DÉPARTEMENT ALIMENTAIRE VOUS PROPOSE POUR LE REVEILLON

- SAUMON FUMÉ DU GROENLAND
FOIE GRAS FRAIS
PÂTÉ EN CROÛTE MAISON
DINDE FRAÎCHE FARCIE SUR DEMANDE
TERRINE MAISON
CHARBONNADE
FONDUE CHINOISE
FONDUE BOURGUIGNONNE
ROGNONNADE DE VEAU
POITRINE DE VEAU FARCIE
FILET MIGNON DE PORC
FILET DE GÉNISSE
VIANDE SÉCHÉE DU VALAIS
JAMBON DE PARME
SALAMIS CITTERIO ET VISMARA
SAUCES POUR FONDUE
SALADES MAISON
GRAND ASSORTIMENT DE FROMAGES À DESSERT

LA «GRANDE SOIF» VOUS TENTE AVEC SES GRANDS CRUS:

- Les vins du «Medoc»
Les vins du «Château Meyney»
Le Saint Emilion «clos des Jacobins»
Les «Gevrey Chambertin»
Les «Volnay»
Les «Vosne Romané»
Les «Pommard»
Les «Clos Vougeot»
Les «Vins des Chevaliers»
Pinot, dôle, johannisberg, fendant
Les vins de «L'Etat du Valais»
Les vins «Varône»
«Goutte d'Or», «Amourettes», «Soleil du Valais», «Valeria», «Val Roc»
Les vins de Champagne
«Taittinger» brut réserve
«Taittinger Comtes de Champagne»
Les vins mousseux
«L'Aiglon»
«Latour Lautrec»

TOUT EST VRAIMENT SUPÉRIEUR AU DÉPARTEMENT ALIMENTAIRE DES MAGASINS KUCHLER.

K UCHLER - PELLET S.A.
AUX GALERIES DU MIDI SION

Budget modéré, investissements plutôt faibles acceptés par le conseil général à une forte majorité

MONTHEY (cg). - Le conseil général du chef-lieu du district a tenu une séance vendredi dernier, sous la présidence de M. Claude Kalbfuss. L'objet principal était l'examen du budget 1980 dont le compte ordinaire enregistre une légère augmentation des impôts de 1,1 %, qui se montent ainsi à 16 638 000 francs alors que les dépenses ordinaires croissent de 3,1 % pour atteindre la somme de 13 370 930 francs.

Les recettes se chiffrent à 19 187 000 francs alors que les dépenses totales sont de 19 953 430 francs comprenant des amortissements immédiats de 918 500 francs, des investissements pour 1 805 000 francs. Les besoins

de la trésorerie sont donc à 766 430 francs.

En début de séance, à la suite des démissions de MM. Aimé Cottier et André Keller, MM. Jean Rouiller et Michel Weissbrodt, premiers des vœux d'ensemble des listes socialiste et radicale, sont déclarés élus et entrent en fonction.

Le président Raymond Deferr est entouré des conseillers communaux Marianne Rey-Bellet, Schutz, Bitz, Chervaz, Richard, Boisard, Pota, Witschi, Delmonté, Spahr, Dupont et du directeur administratif Emile Puipe.

Le conseil procède à l'élection de M. Michel Genin à la commission de gestion et des comptes en remplacement de M. Aimé Cottier.

maladie. Le rapporteur traite également du prolongement de l'avenue de l'Europe dénonçant le principe de présentation d'une œuvre selon la méthode dite de la « tranche de salami ». Après certaines remarques d'importance relative, le rapporteur relève que son groupe votera l'entrée en matière.

Le conseiller Dousse pour le PDC souligne que le budget 1980 ne décline aucune surprise puisqu'il a été établi avec réalisme remarquant le fait que l'attention est retenue non seulement par les chiffres mais par les options. Il s'arrête à la politique d'amortissements et d'autofinancement de 20 % relevant que cette proportion est acceptable. En ce qui concerne l'effort consenti pour le développement de la culture en général, il souhaiterait que l'on mentionne le détail qui serait intéressant à connaître, ce qui n'empêchera pas le groupe PDC d'accepter l'entrée en matière.

Équilibré, transparent, mesuré

Le président de la ville constate qu'il n'y a pas de controverses dans les déclarations des chefs de groupes. Le budget a été établi sur la base d'une consultation du plan quadriennal qui ne lie d'ailleurs pas plus le conseil général que le conseil communal puisqu'il s'agit d'un document souple.

Après avoir relevé que le budget est équilibré, transparent et mesuré, M. R. Deferr répond aux différentes remarques tant du rapporteur de la commission que des chefs de groupes. Il relève que la procédure choisie concernant l'extension de l'avenue de l'Europe est une solution de sagesse, qu'il n'y a aucune équivoque dans les crédits d'engagements, que le remaniement de la piscine et du chemin du Nant faisant l'objet d'un recours, il faut en attendre le résultat, que deux passages inférieurs pour piétons sont prévus au quai de la Vièze au passage du nouveau pont prolongeant cette avenue de l'Europe.

Traitant de la marge d'autofinancement et de son évolution, le président du conseil communal remarque que sa dépréciation provient essentiellement de l'application de la nouvelle loi fiscale cantonale à quoi il faut encore ajouter l'effort important dans le domaine social et le fait qu'aucune taxe pour l'incinération des ordures n'est encaissée. Il ne faut pas oublier que les frais de fonctionnement sont générateurs de dépenses ordinaires.

Après avoir traité du statut du personnel, de la position de l'autorité communale quant aux subsides pour

l'assurance-maladie, la salle de spectacle à construire, de la STEP et des SI dont il est difficile à planifier les nouveaux investissements puisqu'ils dépendent en grande partie de la modification des plans de quartier, le président R. Deferr constate que les options du plan quadriennal sont respectées, les options financières étant parfaitement suivies, que sur le plan du développement de la culture, l'administration apporte son soutien aux sociétés, à l'université populaire.

Refus de la proposition socialiste

À l'examen de détail, le conseiller Frossard développe l'argumentation socialiste tendant à une augmentation du poste prévu pour les subsides aux assurés des caisses-maladie en âge de scolarité. Il rappelle que les cotisations seront en hausse, que le coût de la vie a augmenté de 4,5 %, que l'augmentation demandée ne représente que le 0,25 % des dépenses ordinaires.

Après une intervention du conseiller communal Alain Dupont, précisant que l'administration fait un effort pour les frais dentaires aux enfants, pour l'aide complémentaire à l'AVS, qu'une étude de caisse-maladie communale autonome pour les enfants a démontré qu'il n'y avait aucun avantage, demandée au groupe socialiste de renoncer à son amendement pour faciliter le travail de la commission. Au vote, 34 conseillers se prononcent contre l'amendement alors que 9 le soutiennent.

Après de brèves interventions sur les chapitres de la police, de l'éducation, de l'instruction publique, de la Maison du Sel, le budget 1980 est accepté par 42 conseillers, les 9 du groupe socialiste s'abstenant.

Les enfants d'abord ... avec l'Orphéon



Une partie de l'effectif de l'Orphéon que notre objectif a surpris lors de l'ultime mise au point chorale quelques minutes avant le concert.

MONTHEY (cg). - Léon Gay, Gérald Guldenmann et Francis Georges, respectivement directeur, pianiste et librettiste de la revue devenue annuelle avec l'aide bien entendue des chanteurs et de quelques dames pour les productions en chœur mixte, sont l'assurance que la soirée de l'Orphéon est une réussite tant par les prestations fournies que par la participation des auditeurs qui se recrutent non seulement dans la cité, mais dans les environs aussi.

La première partie de cette soirée était consacrée, comme de bien entendu, à l'art choral. Ce fut d'abord le chœur d'hommes par sept compositions, démontrant les qualités de son directeur qui « tire » le maximum des possibilités des interprètes dans des productions, où l'on sent la recherche d'une biennature et la volonté de réussir à satisfaire non seulement le chef chez les exécutants mais aussi les auditeurs.

En chœur mixte, c'est du G. Bécaud, du G. Béart, du G. Vigneault qui font l'unanimité au sein de l'auditoire avant que l'on ne passe à la seconde partie.

Celle-ci, consacrée au théâtre, a permis aux spectateurs de se détendre dans la joie grâce à une revue montheysanne des événements et des désirs formulés pour l'année qui s'annonce. Cette revue placée par son auteur et metteur en scène Francis Georges, du fait de l'année de l'enfance « Les enfants d'abord », a mis en évidence les ablations faites dans certains secteurs de la ville afin de répondre aux exigences nouvelles de l'édilité ou de l'urbanisme ainsi que les besoins peut-être exigeants de nos enfants pour un mieux-être général.

Une soirée où l'art choral a fait excellent ménage avec celui du théâtre.

Prise de position du rapporteur et des chefs de groupes

Le rapporteur de la commission des comptes et du budget, Yvon Critin, rappelle que l'acte essentiel du conseil général après l'adoption des comptes se situe dans l'examen du budget et son acceptation. Il souligne le souhait de la commission déjà exprimé en ce qui concerne le statut du personnel dont les salaires devraient être adaptés en francs et centimes et non en pour-cent à partir de 1981. Quant au subside communal à la commission culturelle qui a été augmenté, il devrait être possible de recevoir une partie de la manne cantonale augmentée sur le budget 1980. Le rapporteur s'arrête brièvement au subside versé aux enfants assurés auprès d'une caisse-maladie avant de traiter de points mineurs dont certains travaux, mettant pendant l'accent sur le prolongement de l'avenue de l'Europe relevant que la procédure suivie pour ce cas n'aurait pas été correcte, rappelant que le projet de la nouvelle salle de spectacle doit être étudié pour être prêt en 1982, soulignant le mécontentement des bordiers du chemin du Nant à la suite du tracé du prolongement de l'avenue de l'Europe.

La commission par huit voix et une abstention recommande l'entrée en matière.

Le porte-parole du groupe radical,

M. Puipe, remarque que le budget est équilibré, sans grands investissements, que les recettes d'impôts avec 16 638 000 francs paraissent optimistes, que le 20 % de chaque franc encaissé à verser à l'autofinancement apparaît comme insuffisant. Il lance un appel pour une économie de l'énergie sur le plan communal avant de procéder à la mise en place d'énergies de remplacement. Il constate que les investissements pour les œuvres en construction comme le prolongement de l'avenue de l'Europe dépassent largement les prévisions du plan quadriennal. Néanmoins, le groupe radical acceptera l'entrée en matière.

Les socialistes, par leur porte-parole Friederich, constatent que le budget 1980 se caractérise par sa modération et ses faibles investissements. Cela est acceptable dans la mesure où l'on accélère certaines études comme celle du centre culturel qui devrait être un véritable lieu de rencontres et d'échanges (salles de spectacles, locaux de réunion, centre de loisirs). Le groupe socialiste constate que la diminution de la dette (643 570 francs) devrait permettre de prendre des mesures d'ordre social plus importantes que les actuelles et propose d'augmenter de 45 000 francs le montant des subsides aux enfants assurés auprès d'une caisse-

Prévisions de la campagne betteravière: 750 000 tonnes contre 634 000 en 1978



En gare de Vouvry, malgré les intempéries, un agriculteur procède au chargement de sa récolte au moyen d'une benne de remorque sur élévateur.

VOUVRY (cg). - C'est le lundi 1^{er} octobre que la campagne de chargement aux gares et de traitement des betteraves à sucre a débuté. On estime que la récolte 1979 produira 750 000 tonnes contre 634 000 en 1978. C'est relever l'excellent résultat de la production dont le prix a été fixé par le Conseil fédéral à 15 francs les 100 kg pour une teneur en sucre de 16 %. Pour tout écart de 0,1 % en plus ou en moins dans la teneur en sucre, le prix de base est réduit ou majoré.

Une prime de 40 et par 100 kg de betteraves est versée pour toutes les livraisons retardées qui ont été chargées et expédiées du 26 novembre au

8 décembre. Cette prime est de 60 et à partir du 10 décembre. A cela, il faut relever qu'une contribution de 60 et par 100 kg est perçue pour couvrir la différence négative entre les prix de revient et le produit de la vente, résultant de la transformation de la récolte de betteraves sucrières.

La gare de Vouvry expédiera à la sucrerie d'Aarberg une centaine de wagons de 26 à 27 tonnes en moyenne, ce qui sera sensiblement égal à l'an dernier, les surfaces d'exploitation ayant légèrement diminué dans la plaine du Rhône du Chablais valaisan.

Des bureaux commerciaux mis à sac

MONTHEY (cg). - Dans la nuit de vendredi à samedi, des malfaiteurs ont agi avec une rare violence dans des bureaux d'agents d'affaires, saccageant le mobilier pour ne trouver que quelques centaines de francs.

Ils sont intervenus notamment au Centre commercial du Crochetan dans les bureaux de M. Jacques Nicolet, à la rue de Coppet chez M. Jean Rigolet, tous deux agents d'affaires et immobiliers.

La police cantonale enquête. Dans certains milieux montheysans, on s'inquiète de cette vague nouvelle de vol par effraction et l'on se demande si il n'y aurait pas lieu d'exercer une surveillance accrue.

Plus de 200 participants au Noël de l'AVIVO

SAINT-MAURICE (cg). - La grande salle du Zoom a reçu la cohorte des membres de l'AVIVO de Saint-Maurice et environs pour leur traditionnel rendez-vous de fin d'année, marqué par différentes prestations de musiciens-artistes ainsi que par les brèves allocutions des autorités religieuses et civiles.

Le pasteur de Lavey-Morcles apporta le salut de l'église réformée en relevant ce qu'une telle manifestation avait d'importance pour les personnes qui ont déjà fait un long chemin sur la route de la vie.

Le chanoine Pralong, rvd curé de St-Sigismond, avait choisi le thème de : « Les choses ont bien changé », en rappelant ce que furent les Noëls d'il y a 50 ans et plus où le gressin et l'orange étaient les friandises appréciées de tous le soir de Noël, les « pauvres » étaient en plaine plutôt qu'à la montagne. Les choses ont bien changé aujourd'hui. Il n'y a plus pratiquement de Tbc et de typhus. Les « vieux » s'ils ne vivent pas dans l'abondance, ont aujourd'hui une vieillesse décente grâce à l'AVS et aux retraites. Le chanoine Pralong, en terminant, souligna : « Vous avez modelé et construit le pays ».

M. René Duroux, président de la bourgeoisie agaunoise, sut également dire aux participants combien son conseil et lui-même étaient fiers d'être de la fête pour les remercier de ce qu'ils ont fait pour le pays qui doit faire, aujourd'hui, le maximum avec les moyens dont il dispose pour leur assurer une vieillesse heureuse.

Le vice-président de la ville, M. Jean-Paul Duroux, dit son plaisir de participer à cette rencontre qui, pour beaucoup, est en quelque sorte l'occasion de voir leur isolement soulagé, une rencontre qui favorise les contacts de ceux qui se perdent de vue au cours des ans. Il profita de relever quelques aspects de la vie communautaire agaunoise sur le plan économique, social et culturel.

En ouverture, les musiciens de l'AGAUNOISE interprétèrent plusieurs marches de leur répertoire alors que Romaine Bergerand se produisit dans plusieurs chansons dont une de sa composition, accompagnée de sa guitare. Elle fut suivie de Raymond Bergerand qui obtint un succès triomphal en se présentant avec sa cornemuse et son costume d'Écosse; vraiment, Raymond Bergerand est un artiste dans toute l'acception du terme quand on sait qu'il joue indifféremment des instruments à cordes et à vent sans oublier ceux à percussion; avec sa vielle ou sa cornemuse n'a-t-il pas animé avec constance, délicatesse et dévouement, les premiers marchés agaunois ?

L'animateur, chansonnier et guitariste qu'est Ted Robert occupa la scène en seconde partie avec deux de ses partenaires chanteuses récoltant les applaudissements de la salle

heureuse du programme présenté tout au long de cet après-midi. Relevons que cette manifestation a été possible grâce au dévouement

du comité de l'AVIVO placé sous la direction générale de Raymond Puipe, toujours aussi dévoué et dynamique.



Un petit dixième des participants à ce Noël 1979 de l'AVIVO de Saint-Maurice et environs durant le show de Ted Robert.



Raymond Bergerand, le musicien du conseil communal agaunois. En Écosse, avec sa cornemuse, il a enchanté les participants. M. Raymond Puipe lui a remis un présent de l'AVIVO pour ses dix ans de participation aux Noëls de cette institution ainsi qu'à ses soirées d'informations et assemblées qu'il anime par la projection de films ou de diapositives. Un hommage amplement mérité.

Mobilière Suisse
Société d'assurances

Agence générale de Sion
Willy Kraft
Avenue du Midi 10

Le cambrioleur ne s'inquiète guère de savoir si vous êtes assuré ou pas!

STEP DE L'ENTREMONT

OPPOSITION FERME ET DÉFINITIVE DE SEMBRANCHER

SEMBRANCHER (Set). - Dans notre édition du 6 novembre dernier, sous le titre « Après une importante séance : nouvelle orientation pour la STEP Entremont », nous relations une assemblée des présidents de communes sous l'égide du préfet, assemblée qui traita principalement du problème de l'implantation d'une station d'épuration communautaire. Premier fait positif, l'assemblée constitua une commission formée de MM. Gérard Tony, président d'Orsières et Clément Monnet, président de Vollèges. Il semblait alors que l'on s'acheminait vers la recherche d'un terrain sur la commune de Vollèges.

Depuis les choses se sont précipitées et, ne semblent pas tourner dans le sens espéré par toutes les communes, dans tous les cas pas dans le sens désiré par la commune de Sembrancher. Il semble en effet que les études se fassent en direction de l'implantation vers les Trappistes, sur le territoire de la commune de Vollèges, lieu où se trouve actuellement des carrières en exploitation. Cette étude, cette solution a été très clairement rejetée par la commune de Sembrancher en date du 26 novembre dernier par lettre écrite à la commission désignée avec copie aux services compétents de l'Etat. En voici la teneur, en substance :

1. La commune de Sembrancher s'oppose catégoriquement à la construction d'une STEP centralisée pour les communes d'Entremont en amont du pont des Trappistes que ce soit sur la commune de Sembrancher ou la commune de Vollèges.

2. La commune de Sembrancher s'oppose non moins catégoriquement à l'implantation d'une STEP centralisée aux Trappistes telle que convenue dans la séance des présidents de commune d'Entremont du 30 octobre dernier.

3. La commune de Sembrancher est d'accord de mettre à disposition des communes d'Entremont un terrain en aval du tunnel de la Monnaie pour une station régionale communautaire à laquelle elle participe.

4. A la limite, la commune de Sembrancher serait d'accord de construire uniquement pour son usage et celui de la commune de Vollèges une station d'épuration à l'endroit initialement prévu situé aux Patis.

Cette décision a été prise à l'unanimité du conseil communal de Sembrancher qui précise encore :

« Vous pouvez considérer la décision qui précède comme une décision définitive de notre part. Il s'agit, pour nous, d'une question fondamentale pour notre population et, si contre toute attente nos communes voisines entendaient passer outre à notre refus, nous nous verrons contraint d'user de tous les moyens légaux pour nous opposer à une construction qui serait nuisible pour tous. »

Attitude « cavalière »

A la suite de cette lettre expédiée le 26 novembre quelle ne fut pas la surprise de la commune de Sembrancher de recevoir en date du 7 décembre une communication émanant du Département de l'environnement du canton du Valais, adressée aux présidents des six communes entremontaises et déclarant entre autres :

« Nous vous prions instamment de bien vouloir poursuivre l'étude d'avant-projet de la station d'épuration régionale. L'emplacement proposé pour l'implantation des ouvrages est situé en aval du pont des Trappistes, entre la route cantonale et la Dranse, sur le territoire de la commune de Vollèges. Pour les raisons clairement exposées par le soussigné lors de la dite séance, il est exclu d'envisager la possibilité de construire la STEP en aval du tunnel de la Monnaie. Cette solution n'obtiendrait pas l'ap-
probation de l'Office fédéral de la protection de l'environnement. »

Il semble donc bien, à première vue, que l'on n'ait absolument pas tenu compte de la position ferme et catégorique de la commune de Sembrancher, ce qui n'a pas manqué de frapper le conseil de la capitale de l'Entremont.

Les raisons d'une opposition

La commune de Sembrancher motive son opposition de la manière suivante : la STEP serait située au creux de la vallée dont les courants ascendants entraîneraient constamment sur le village les odeurs émanant de la station, ces nuisances porteraient préjudice aussi bien à une zone touristique d'importance (motel de 45 lits, camping bien fréquenté) ainsi qu'à une usine occupant à plein temps quelque 90 personnes. Ce complexe touristique et industriel ne se trouverait qu'à 600 mètres environ de la STEP et situé en zones classées et reconnues soit commerciale et industrielle. Dernier argument, pour l'instant, la commune de Sembrancher dit encore : « Dans les milieux intéressés du tourisme l'on se bat avec beaucoup d'énergie et force moyens financiers pour lui donner un essor toujours plus grand et nécessaire, mais ne pourrait-on pas offrir autre chose comme carte de visite à nos touristes qu'une STEP au bord de la route à l'entrée de l'Entremont. Dernièrement nous avons appris avec grande satisfaction que l'autorité compétente était disposée à investir plus de dix millions pour protéger contre les avalanches un village de 50 personnes de la commune d'Orsières. Nous en sommes très heureux mais, en revanche, pourquoi n'est-on pas tout aussi disposé à investir un million de plus environ pour déplacer la STEP d'environ un kilomètre en aval et, de ce fait, protéger l'environnement et la qualité de vie de nos quelque 650 personnes. »

La commune de Sembrancher conclut en proposant clairement que la commune de Bagnes fasse sa propre STEP et que la commune de Vollèges et de Sembrancher s'associent pour faire la leur, étant dès lors entendu qu'Orsières aurait sa propre construction à réaliser se basant notamment sur la déclaration du physicien connu Pierre Lehmann qui disait : « C'est une grave erreur de construire de grandes stations d'épu-
ration qui sont des dévoreuses d'argent, d'énergie et qu'il faut corriger au plus vite ce faux calcul. »

Des arguments valables

Première constatation : on peut s'étonner que la ferme décision unanime du conseil communal de Sembrancher n'ait pas, pour le moins, fait l'objet d'un commentaire dans la lettre du Service cantonal de l'environnement demandant la poursuite des études. Ce genre d'attitude ne peut qu'envenimer les choses et « braquer » plus encore les opposants. Finalement et sur le fond la commune de Sembrancher invoque

des raisons qui sont, sur le plan local, des plus valables. Elle a déjà confié ses intérêts à un avocat de Martigny et il apparaît d'ores et déjà que sur le plan légal, les articles 684 et 696 du CCS l'autorisent très certainement à s'opposer légalement à la réalisation projetée sur le territoire de la commune de Vollèges. Il appartient maintenant à la commission nommée sous l'égide du préfet à se prononcer mais l'on voit mal une solution possible, samedi, le président Clément Métroz, dossiers en main, nous déclarait : « Nous irons s'il le faut jusqu'au Tribunal fédéral. »

SET

Martigny, Trient, Outre-Rhône

APRÈS UN « SPÉCIAL VALAIS » DE « COURRIER ROMAND » TRIENT, CE N'EST PAS QUE CELA, ON Y VIT !

TRIENT (Set). - Récemment, l'équipe valaisanne de la Télévision suisse romande consacrait dans le cadre de l'émission « Courrier romand » quelque 25 minutes d'antenne au village de Trient en prenant comme base de départ la mise en vente du village de Litroz.

A première vue un excellent reportage de François Dayer très bien illustré par un film haut en couleur. Malheureusement, c'est l'avis de la population de Trient, il semble que seul l'aspect négatif des choses ait été montré. Nous en voulons pour preuve les déclarations du style « tout un village à vendre ou la malédiction qui frappe la montagne », « Fermé pour cause de désert », « tranquilité insupportable », « portes closes », etc. De surcroît le plus long témoin-

gnage, celui d'Henri Gay-Crosier, un des derniers habitants de Litroz n'a certes pas contribué à améliorer l'image.

François Dayer a défini la réalité sous son aspect le plus sombre où seul le témoignage du président Fernand Gay-Crosier, affirmant la richesse de la commune, a donné une note plus... claire. C'est ainsi par exemple que l'on a oublié un village qui sans être florissant n'en a pas moins une bonne activité : celui de Trouleroz où des constructions récentes sont en place. On a oublié aussi une activité certaine qui voit quelques familles accomplir un dur labeur mais y trouve aussi la juste récompense de leurs efforts. Ce sont justement ces familles qui nous ont invités, vendredi soir dernier, à revoir sur un écran-vidéo (eh oui ! même le plus moderne a déjà fait son apparition à Trient) l'émission de ce « Spécial-Valais » et à participer à une conversation amicale sur l'avenir du village.

Jules Bruchez est conseiller communal et exploite depuis de nombreuses années la Charbonnière, une exploitation agricole de quelque 20 têtes de bétail réputées pour leur qualité.

Aloÿse c'est « l'élément explosif » du village et elle exploite le café Moret.

Il y avait encore M. Maysonnave et

le conseiller Daniel Rosset. Tous ont de la famille, tous exploitent un commerce. Il faudrait encore parler du cantonnier, de l'école et ses sept enfants, de l'étude de la construction d'un téléski pour ces mêmes enfants. Il aurait surtout fallu parler, à notre avis, de... la vie du village et non pas sa mort car Trient de par la route de La Forclaz reste en été surtout mais en hiver aussi un axe important sur les liaisons touristiques Suisse - France. Une constatation encore : beaucoup de Triennards s'en sont allés mais... d'autres sont venus : les Rosset, Beytrison, Bruchez ne sont pas... natisés de l'endroit que nous sachions et pourtant ils y ont construit des entreprises ou des exploitations florissantes. Alors ?

Pour l'instant il convient de « cor-
riger l'image » et d'écrire sans aucun esprit polémique que Trient n'est de loin pas encore « fermé pour cause de désert » et il suffirait pour qu'il retrouve sa grande animation d'antan que l'on n'écoute pas trop du côté de Berne quelques rares écologistes en mal de recours au Tribunal fédéral pour prêter une oreille beaucoup plus attentive aux promoteurs, bien soutenus par le Valais comme l'a affirmé le président Gay-Crosier, de la future, nécessaire et indispensable station des Esserts. En dernière ligne : il y a même à Trient un... routier. C'est dire combien je suis peu enclin à considérer ce village comme mourant et combien les faits prouvent le contraire dans la réalité d'une vie bien présente sous les hauteurs d'Emosson.

PAROLE DE CITOYEN

Ombres et lumières

Les appels incessants aux économies d'énergie ne doivent pas avoir été entendus par les Services industriels de nos villes à voir l'illumination de Noël concurrencer le soleil les soirs sous les étoiles dans nos rues une bonne quinzaine avant Noël. Il ne devait pas faire si clair dans l'étable. H.

Association valaisanne des sections de samaritains Assemblée des présidents

Dernièrement s'est déroulée en l'hôtel de ville de Martigny, la traditionnelle assemblée des présidents des sections valaisannes des samaritains. Devant une assistance de 50 personnes, cette soirée s'est poursuivie dans une ambiance toute samaritaine et de manière constructive.

Ce sont les statuts, point principal de cette assemblée, qui ont retenu toute l'attention. Comme plusieurs articles ont subi quelques modifications d'ordre mineur, de nouveaux statuts seront envoyés à toutes les sections.

M^{me} Nichini, présidente de la commission technique, a communiqué les activités de cette dernière. Son rapport intéressant a été l'objet de chaleureux applaudissements.

Ce fut au tour de M^{me} Aymon de donner le budget pour cours de samaritains et sauveteurs afin que toutes les sections pratiquent le même tarif. Des directives précises ont été prises à ce sujet.

Nouvelle section

Puis le président, M. Edwin Copt, apporta quelques communications concernant les cours administratifs. La phase III se déroulera le 26 janvier 1980 et la phase IV le 23 février 1980. M. Copt félicita la commission technique pour son travail précieux concernant la mise sur pied du nouveau cours de samaritains de 26 heures. Le président annonça ensuite avec joie la venue d'une nouvelle section : celle d'Evolène qui est présidée par M. Robert Chevrier. Sur le plan de l'ASS. M. Copt informa les membres de la mise sur pied d'une nouvelle prestation de service « le parcours sauveteurs » ouvert au public.

La journée cantonale 1980 se déroulera à Grône le 22 juin. Le président rappela encore que toutes les sections doivent lui envoyer leur rapport jusqu'au 25 janvier 1980. Quant à l'assemblée des délégués elle se déroulera à Martigny le 7 mars 1980.

En fin d'assemblée, les présidents et présidents ont pu se familiariser avec le matériel nécessaire et indispensable pour donner le nouveau cours de samaritains. La projection de diapositives sonores sur le recrutement des moniteurs mit un point final à cette vivante assemblée.

Leytron: le club des aînés a fêté son 10^e anniversaire

LEYTRON. - Les aînés des cinq villages de la commune de Leytron, y compris Ovronnaz, avaient été aimablement convoqués, le jeudi 13 décembre, à la grande salle de la coopérative généreusement mise à disposition par son sympathique gérant M. Raymond Défayes. Il s'agissait de fêter le dixième anniversaire de la fondation du club des aînés qui groupe aujourd'hui toutes les personnes au bénéfice de l'AVS.

C'était aussi la fête de toutes ces dames actives qui, chaque année, redoublent de dévouement pour ac-

cueillir le troisième âge autour du traditionnel sapin de Noël et dans une atmosphère lumineuse de joie et de paix.

L'assemblée trouva vite l'ambiance des grandes fêtes sous l'expertise présidence de M. Joseph Gaudard, ancien président du Grand Conseil, qui salua et mit à l'aise tout son monde, sans oublier M^{me} Ravera, responsable de Pro Senectute du district de Martigny.

La partie récréative a ensuite été menée de main de maître par M^{me} Léon Moulin qui fut secondée dans sa tâche par le dévoué secrétaire du comité de fondation, M. Maurice Cleusix.

Communication de la vie des églises « Veilleur, où en est la nuit ? »

Vivre et célébrer le passage à l'an neuf du 31 décembre (10 heures) au 1^{er} janvier (9 heures), jeunes, adultes, familles avec vos enfants... Tous sont invités à vivre ce passage en communion fraternelle, à partager l'audace du Seigneur toujours nouveau... pour aller ensuite porter à tous nos proches et nos frères la bonne année dans le Seigneur.

Animé par Gérard Rolland, prêtre, et la communauté des sœurs du cénacle. Pour toute inscription, renseignements, s'adresser aux Sœurs du cénacle, 17, prom. Charles Martin, 1208 Genève, tél. 022 - 36 47 93.

Le micro ne tarda pas à être accaparé par nombre d'orateurs qui, par leurs chants, leurs anecdotes et souvenirs tinrent en haleine cette belle et joyeuse assemblée.

Cette partie récréative fut encore agrémentée par de juvéniles productions des élèves des classes de MM. Roland Roduit et Joseph-A. Christe.

Cette séance fut suivie du verre de l'amitié et de la traditionnelle collation au cours de laquelle le rvd curé Lager et l'abbé Chételat, desservant de la chapelle d'Ovronnaz, profitèrent de la proximité de Noël pour souhaiter à chacun le maximum de joie et de paix à l'approche de Celui qui vient nous apporter la lumière et la vie.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à la parfaite réussite de cette magnifique rencontre.

Une invitée.

Deux vendeuses obtiennent gain... de cause au Tribunal fédéral

MARTIGNY. - Les deux vendeuses valaisannes qui, avec l'aide de leur syndicat, avaient décidé de recourir jusqu'au Tribunal fédéral pour réagir contre ce qu'elles qualifiaient de « salaire de misère » versés par leurs patrons, ont obtenu gain de cause et recevront ainsi en quelque sorte un cadeau de Noël de plusieurs milliers de francs.

Le Tribunal fédéral vient en effet de rejeter le recours de droit public déposé par la maison qui les employait concernant la convention collective.

Les faits remontent à novembre 1976. A cette date, en effet, entré en vigueur en Valais une convention collective de travail imposant des salaires minima. Ces vendeuses étaient payées en dessous du minimum imposé. En janvier 1978 cependant, à la suite d'une intervention des employeurs, cette convention perdait sa force obligatoire. Les deux vendeuses réclamèrent néanmoins leur dû pour la période durant laquelle cette convention était en vigueur. Cela représentait un montant de 7000 francs environ. Avec l'aide de la « Confédération

romande du travail », des démarches étaient entreprises qui ont abouti au résultat que l'on sait: les arriérés de salaires devront être payés par les patrons.

Cette décision du Tribunal fédéral est extrêmement importante car, selon la CRT, « elle légitime la possibilité pour la quasi-totalité des vendeuses et vendeurs de revendiquer les arriérés qui leurs sont dus », c'est-à-dire pour ceux ou celles - ils sont très peu nombreux - qui étaient payés en dessous du minimum pendant les 15 mois où la convention avait force obligatoire.

COGNAC Hennessy VSOP Fine Champagne

A vous de juger.

Hennessy possède les plus grandes réserves de vieux Cognac du monde. Ceci est la garantie de la très haute qualité du Cognac Hennessy. ERNEST FAVRE SA, agents exclusifs pour la Suisse 1211 Genève 20

SOLUTION VALAISANNE POUR NOS FRUITS ET LÉGUMES

L'U.N.E.X. PREND LE TAUREAU PAR LES CORNES
Fondation d'une société pour l'utilisation technique
et l'exportation des excédents

Soucieuse de la crise dont souffre notre économie fruitière et convaincue de l'efficacité de l'économie privée, l'Union des expéditeurs de fruits du Valais UNEX a pris l'initiative de promouvoir la fondation d'une société pour l'utilisation technique et l'exportation des excédents.

On sait, en effet, que la production fruitière de notre canton est caractérisée par la répétition, année après année, de situations excédentaires de type structurel ou occasionnel. Or, trop souvent, les solutions élaborées pour faire face à ces problèmes ne

donnent guère satisfaction en particulier pour les raisons suivantes :

- a) Elles souffrent d'être improvisées au gré des nécessités et de ne pas s'intégrer dans une ligne de continuité. C'est surtout le cas de l'exportation qui requiert des contacts suivis avec les marchés potentiels.
- b) Elles sont largement tributaires des équipements d'utilisation technique d'autres régions de Suisse, souvent concurrentes du Valais. Il en résulte de graves inconvénients lorsque les excé-

dents sont généralisés. c) La valorisation possible de certains excédents sur le marché des produits semi-fabriqués n'est pas réalisable en l'absence de structures industrielles et commerciales appropriées.

La nouvelle société pour l'utilisation technique et l'exportation des excédents, organisée en SA et gérée sur des bases strictement commerciales, se propose d'exercer une activité qui s'intégrera dans un cadre général de mesures propres à résoudre les problèmes d'excédents et de marché de ses membres.

Pour y parvenir, elle s'organisera afin d'être en mesure d'effectuer les opérations industrielles et commerciales suivantes :

- a) Congélation de tous les fruits et légumes qui se prêtent à ce type d'opération et conservent, sous cette forme, une valeur commerciale. Stockage de la marchandise congelée.
- b) Pressurage de pommes à cidre, de poires, voire d'autres sortes de fruits et de légumes. Concentration des jus obtenus en vue du stockage et de la commercialisation.
- c) Commercialisation de ces produits semi-fabriqués sur le marché suisse et à l'étranger. Accessoirement, recherche de nouveaux débouchés pour les produits de notre économie fruitière et maraîchère.

L'assemblée générale des souscripteurs du 14 décembre a pris acte que le capital social nécessaire est d'ores et déjà trouvé et que la nouvelle société verra le jour assez tôt pour être opérationnelle au début des récoltes 1980. C'est une excellente nouvelle pour notre agriculture fruitière qui, sous une forme saine et rémunératrice, constitue un élément important de notre économie cantonale.

Le comité d'initiative espère que le meilleur accueil sera fait à la nouvelle société par la production valaisanne et par les milieux officiels de notre économie fruitière et maraîchère, afin que l'instrument créé aujourd'hui puisse exercer son activité dans les meilleures conditions possibles et avec la maximum d'efficacité.

Pour le comité d'initiative : Jacques Bérard, président de l'UNEX

Bon vent

Il faut certes saluer avec infiniment d'espoir cette initiative de l'UNEX et de son président Jacques Bérard qui va pour le moins permettre de débloquer une situation devenue explosive et dont il est difficile de prévoir à court terme l'issue favorable, encore moins la façon de la désamorcer. De toute façon, le marché des pommes destinées à l'industrie ne pourrait supporter longtemps le laisser-aller dont il a été l'objet cette année encore.

« Il s'agit avant tout de construire sur une base nouvelle et avec un esprit nouveau, explique Jacques Bérard, afin de mettre un terme aux difficultés rencontrées avec le traitement de nos fruits industriels. D'autre part, nous étions fatigués d'avoir à dépenser notre énergie en vaines discussions alors même qu'il s'avère indispensable aujourd'hui d'unir nos efforts pour trouver une solution aux graves problèmes auxquels notre économie fruitière est confrontée. Les expériences faites ont obligé notre organisation à prendre le taureau par les cornes avant qu'il ne soit trop tard. Il s'agit d'une initiative privée - nous reconnaissons à l'Etat son rôle de subsidiarité uniquement dans ces affaires-là - qui permettra, nous en sommes convaincus, de manier avec le maximum d'efficacité l'instrument mis en place. »

Soulignons que cet instrument sera le complément indispensable à notre économie fruitière, instrument qui faisait défaut jusqu'ici si l'on fait abstraction de quelques tentatives qui n'ont pas obtenu le succès souhaité! On a pu, d'autre part, constater cette année que les cidreries suisses alémaniques ne disposaient pas d'une capacité d'absorption infinie et

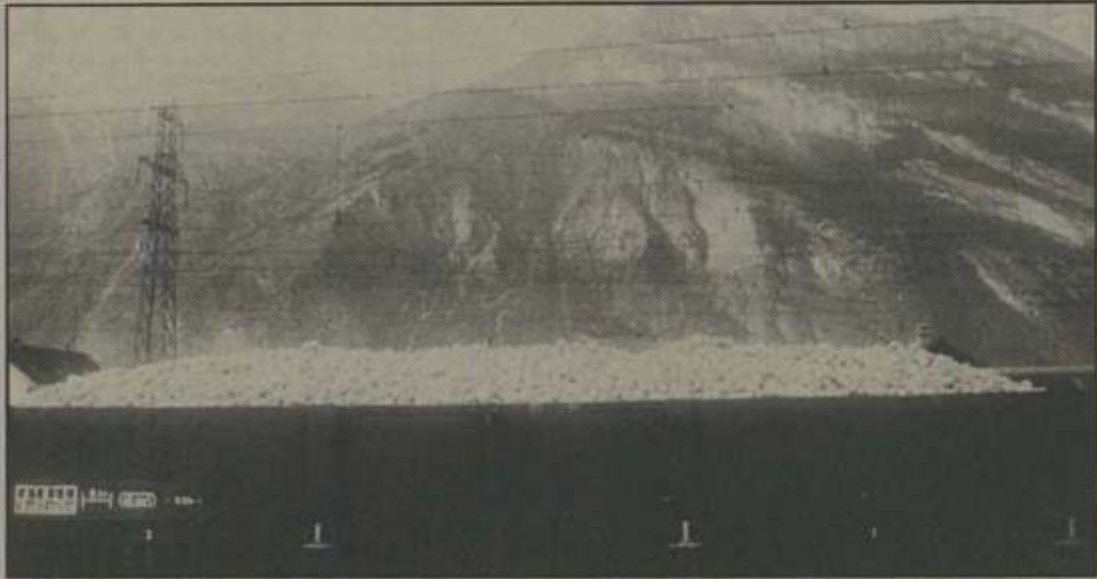
qu'elles étaient au service en premier lieu de leur clientèle régionale avant de s'intéresser aux produits valaisans. Ce qui paraît naturel dans un marché de surproduction.

Dans la pratique, la nouvelle société s'occupera de pressurer les fruits au fur et à mesure des apports. Les installations comporteront une presse avec une capacité de traitement de 6 tonnes à l'heure, ce qui permettrait d'absorber sans difficultés 6 à 8 millions de kilos durant les deux mois de récolte, c'est-à-dire la quasi-totalité des excédents de pommes valaisannes. Un autre volet de la société, indépendamment de la recherche de nouveaux débouchés, consistera à trouver des solutions pour d'autres articles tels que framboises, cassis pour la congélation, certaines variétés de poires ainsi que différents légumes. Les initiateurs de la S.A. ont pu établir, dans ces buts, une collaboration technique avec la maison Clavier de Pont-de-la-Morge, la conduite de la partie commerciale étant assurée par les intéressés eux-mêmes.

Il est, bien sûr, prématuré de tirer une quelconque conclusion sur cette heureuse initiative. On peut simplement dire qu'à l'heure où l'office central de l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes offre des possibilités d'exportation pour le prix de 45 ct. le kilo de golden 1^{er} choix, calibre 75 mm et qu'à l'image des USA où seuls 35 à 40% des pommes récoltées sont consommées sur le marché frais, une installation de traitement industriel de nos fruits devenait indispensable.

C'est chose faite et il ne nous reste qu'à souhaiter bon vent à l'UNEX et à son initiative.

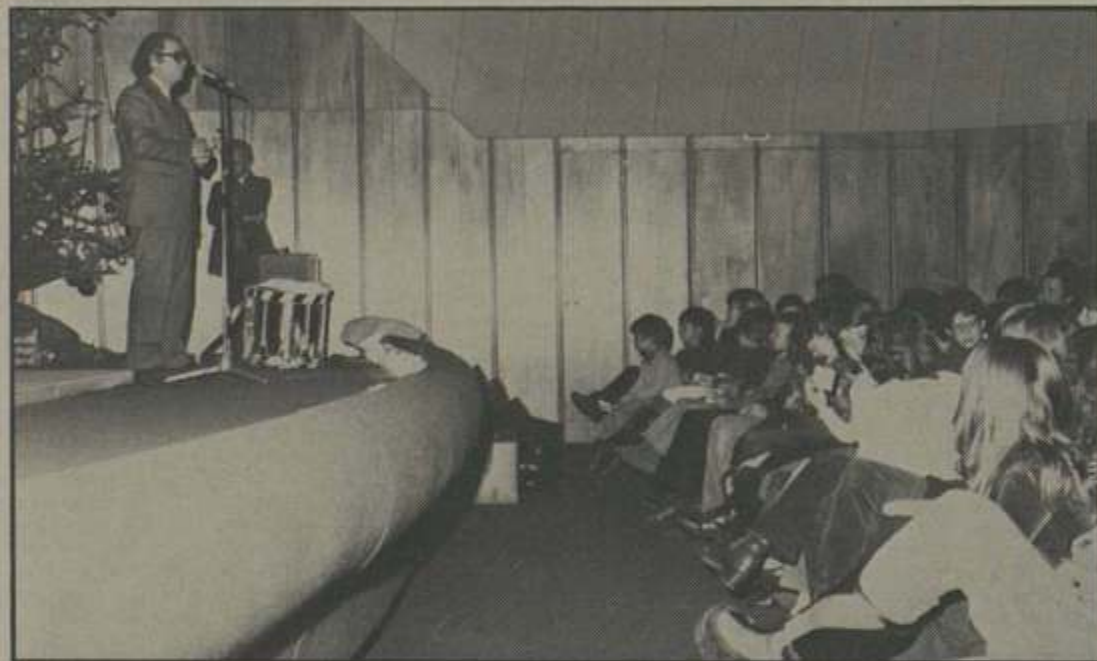
H. Be...



Le spectacle de ces wagons de pommes destinées aux cidreries suisses alémaniques a toutes les chances d'appartenir au passé l'an prochain grâce à l'initiative de l'Union des expéditeurs de fruits du Valais.

Noël résonne déjà:
750 enfants l'ont fêté ce week-end

Le Noël des enfants des employés de la commune de Sion...



« Que cette fête soit la fête de la paix » devait dire M. Félix Carruzzo, président de la ville, lors du Noël des enfants des membres de l'APCS.

SION (bl). - Fidèle à une tradition bien établie, l'APCS (Association du personnel de la commune de Sion), présidée par M. Raymond Cusin, avait mis sur pied samedi dernier un « Noël » à l'attention des quelque 300 enfants de ses nombreux membres. Cette très sympathique manifestation, qui s'est déroulée dans la salle du cinéma Arlequin à Sion, a vu la présence de M. Félix Carruzzo,

président de la ville, dont la brève allocution fut sans doute bien entendue de tous. Mais, nul ne l'ignore, les discours ne sont pas le propre des bambins. C'est pourquoi, le programme s'est voulu avant tout axé sur le divertissement pacifique. Avant d'assister à diverses productions d'enfants, des contes, des chansons des interprétations musicales ou des petites pièces de théâtre, les 300 enfants ont eu la joie de voir (ou de revoir) le merveilleux film d'animation de Walt Disney, *Bernard et Bianca*.

Un show de Jacky Lager, l'arrivée des Pères Noël et la distribution des cadeaux ont mis un terme à ce qui fut le Noël des enfants du personnel communal séduinois.

Les interventions d'Air-Glacières

SION. - Air-Glacières est intervenu dans le secteur d'Arolla pour déclencher, au moyen de bombes, des avalanches qui menaçaient la route d'accès à la station.

D'autre part, Air-Glacières a également été alerté pour se rendre à Ovronnaz où M. Willy Boson de charnat était victime d'un infarctus alors qu'il assistait à l'assemblée de la Diana. Le malade a été transporté à l'hôpital de Sion où il devait malheureusement décéder. (Lire notre hommage au défunt en page 15).

Collision au Simplon

Un blessé

SIMPLON. - Une voiture tessinoise conduite par M. Denis Roy de Losone a glissé sur la route enneigée, et elle est venue heurter un camion valaisan qui venait en sens inverse. Le conducteur de la voiture a été hospitalisé à Brigue.

... et celui des enfants de la communauté italienne de Sion



M. Salvatore Sciuto, nouveau consul d'Italie à Sion, a lui-même remis à chaque enfant de la communauté italienne séduinoise le cadeau offert par le Gouvernement italien.

SION (bl). - Le Noël des enfants de la communauté italienne séduinoise s'est quant à lui déroulé dimanche après-midi dans les sous-sols de l'église de Saint-Guérin en présence de 350 enfants de 0 à 12 ans et d'autant de parents. Placée sous le patronage de M. Salvatore Sciuto, consul d'Italie en Valais, cette fête était organisée en collaboration avec les deux

associations italiennes de Sion et la Mission catholique italienne. Instaurée, à ce qu'il paraît par le duc Mussolini au milieu de ce siècle, cette manifestation a eu lieu non seulement à Sion, mais aussi partout ailleurs dans le monde. C'est en effet le Gouvernement italien qui offrait ce cadeau à tous les enfants italiens dont les parents sont installés aux quatre coins de la planète. Au programme de la manifestation d'hier, il y eut d'abord une production d'un

groupe séduinois, « The Méditerranée » formé de 6 musiciens dont la tendance va du rock à la valse en passant par le disco, puis de la diction de chants et de poésies par les enfants des cours de langue italienne, après une petite comédie interprétée par des jeunes filles de la communauté, l'illustre Tiziana a présenté ses élèves accordéonistes.

Souvenir du service effectué à la caserne de Sion

SION (gé). - Des officiers, sous-officiers et soldats de l'école de recrues d'artillerie, commandée par le colonel EMG Théodore Wyder, avaient constitué une fanfare ad hoc pour la durée de l'école. Des enregistrements ont été effectués et un disque, un 45 tous, a été gravé par l'équipe Jo Perrier. Ce disque rappellera les belles heures passées à la caserne.

Conservatoire de musique : audition des élèves

SION. - Mercredi 19 décembre, à 20 heures, à la chapelle du Conservatoire cantonal de musique, aura lieu l'audition des classes de piano de Mme Aline Baruchet et des classes de chant de M. Oscar Lager. L'entrée est libre.

GASTRONOMIE

Café-restaurant de l'Union
 Sion, rue de Conthey
 Tél. 027/23 15 36

Menu du jour avec potage 8.50
 Salles pour sociétés et banquets
 Fermé le mercredi.
 Se recommande :
 M. Huttenlocher.

Pour vos annonces PUBLICITAS SION

Avenue de la Gare 25
 1950 Sion
 Tél. 027/21 21 11

Dans chaque région du Valais, une agence Publicitas est à votre disposition.

La fanfare «Concordia» de Nendaz organisera le 88^e festival des fanfares radicales-démocratiques



La table du comité et de la commission musicale.

HAUTE-NENDAZ (gé). - Les délégués des vingt fanfares de la Fédération des fanfares radicales-démocratiques se sont retrouvés, samedi après-midi, au restaurant «Les Gentianes» à Haute-Nendaz pour l'assemblée générale annuelle présidée par M. Marco Bruttin, qui a relevé plus spécialement la présence de MM. Willy Claivaz député, Jean Cleusix, juge cantonal, président de la commission musicale et des membres d'honneur.

Sous l'optique du festival de 1980

La fanfare Concordia qui organisera le festival 1980, sous la baguette de M. Jean-Michel Germanier, a tout d'abord joué la marche «Florida» qui avait été interprétée par la jeune société lors du festival de Leytron en 1951, puis, en première, elle a joué la marche «Nendaz 1980» qui sera le morceau d'ensemble du prochain festival. Cette pièce, composée par M. Jean-Michel Germanier, situe Nendaz, commune agricole, qui est devenue rapidement une commune de tourisme.

Dans son rapport, M. Bruttin a rendu hommage à la mémoire des musiciens décédés au cours de l'année et plus particulièrement à M. Pierre Claivaz, ancien président de la Concordia, puis il a rappelé le succès du festival de Vétroz, le centenaire de la fanfare l'Espérance de Leytron, de l'école de musique et de la remise sur pied d'une fanfare des jeunes. En 1980, ce sera au tour de la fanfare L'Abeille, de Riddes,

de fêter son centenaire.

Les trois membres du comité ont été réélus pour une nouvelle période administrative et M. Marco Bruttin acclamé comme président.

Commission musicale

Au nom de la commission musicale, M. Jean Cleusix a souhaité que chaque fanfare garde sa personnalité lors des défilés du festival. Il doit s'agir avant tout d'un cortège-défilé. En ce qui concerne la production des fanfares dans une salle, le jour du festival, M. Cleusix a déclaré qu'il est possible de faire quelque chose, mais il ne faut pas oublier que nous sommes une délégation politique et non pas une fédération de fanfares cantonales ou fédérales. La commission musicale adressera encore un communiqué à chaque fanfare à ce sujet. Le morceau d'ensemble, composé par M. Jean-Michel Germanier «Nendaz 1980», a été examiné par la commis-

sion musicale qui adresse de vives félicitations au compositeur.

Pour sa part, M. René Philippoz, membre du comité de l'ACVM, a rappelé le problème de la remise des médailles lors du festival, du comportement des fanfares de la Fédération des fanfares radicales lors de la fête cantonale à Vouvy qui a été un succès. Il a félicité, une fois de plus, les jeunes musiciens et tambours de la fédération qui ont réussi les examens pour rentrer dans la fanfare militaire. Une mention spéciale est allée à la fanfare «Union» de Vétroz. Des contacts sont en cours actuellement avec l'Association valaisanne de football au sujet des matches de promotion ou de relégation organisés le dimanche matin du mois de mai, alors que se déroulent les festivals ou amicales des fanfares.

Une assemblée extraordinaire des délégués aura lieu en 1980 afin de mettre au point l'organisation des festivités pour marquer le centenaire de la Fédération des fanfares radicales démocratiques en 1982. Et pour terminer, M. Willy Claivaz, député, président du comité d'organisation du festival 1980 a présenté les grandes lignes de l'organisation de cette prochaine fête qui se déroulera les 9, 10 et 11 mai 1980 à Haute-Nendaz.

Et pour clore cette importante assemblée, la fanfare Concordia a interprété à nouveau quelques pièces de son répertoire, alors que les participants appréciaient un généreux apéritif.

A la Société de développement d'Anzère «Regarder la réalité en face»

SAINT-ROMAIN (gé). - Nous avons donné, dans notre édition du samedi 15 décembre, une brève relation de l'assemblée générale ordinaire de la Société de développement d'Anzère qui s'est tenue le vendredi soir, 14 décembre, à la salle de gymnastique de Saint-Romain, sous la présidence de M. Pierre-Adolphe Travelletti. La SDA s'est donc donnée un nouveau président en la personne de M. Raymond Blanc, sous-préfet du district d'Hérens, et pour remplacer les membres démissionnaires MM. Guy Cotter, Marcel Blanc et Marcel Savioz, l'assemblée a élu Mme Liliane Gutknecht et MM. Clovis Morard et Julio Cerdeira.

Il n'est de secret pour personne que la station d'Anzère a connu et connaît encore pas mal de difficultés. Les responsables de la SDA et la municipalité en sont conscients et ils espèrent normaliser la situation dès que possible.

Au 31.7.79, M. Antoine

Fardel, directeur de la station, donnait sa démission à la suite de sa nomination à l'Office cantonal du tourisme. M. Pierre-Adolphe Travelletti qui a fait son éloge a relevé notamment : «M. Antoine Fardel, comme directeur de l'office du tourisme, a marqué l'histoire de la SDA». Et dès le 1^{er} décembre écoulé, M. Christophe Venetz, fils de M. Antoine Venetz, assume la direction de l'office du tourisme. Nous lui souhaitons beaucoup de satisfaction et de plaisir dans ses nouvelles fonctions.

Coup d'œil sur les nuitées

La station d'Anzère a enregistré les nuitées ci-après.

Hiver 1978/1979 :	
Hôtels	12 675
Parahôtellerie	59 501
Eté 1978/1979 :	
Hôtels	1 101
Parahôtellerie	54 698

Il a été longuement discuté d'un certain coulage dans

l'encaissement des taxes de séjour et d'hébergement. M. Roger Savioz, président de la commune, a précisé que celle-ci va intensifier les contrôles pour réduire au minimum ces coulages, mais une chose est certaine, les chiffres avancés par l'homme de la rue ne sont pas exacts.

Lors de l'assemblée générale ordinaire de 1978, l'assemblée avait décidé de constituer un fonds de publicité, hors de la société de développement, qui serait alimenté par les commerçants de la station. Cette action n'a pas rencontré le succès espéré.

Pour cet hiver, Anzère disposera d'une patinoire artificielle. Pour la prochaine saison d'été des courts de tennis seront à disposition de la clientèle. Dans un bref avenir, il va certainement se constituer une coopérative qui s'intéressera aux constructions et aux aménagements sportifs.

M. Raymond Blanc, nouveau président, a remercié l'assemblée pour la confiance témoignée et il a précisé les points suivants :

a) il est exact que la situation de la SDA n'est pas brillante mais il ne faut surtout pas peindre encore plus en noir cette situation.

b) durant des années, Pro Anzère, qui a fait beaucoup pour le développement du tourisme à Anzère assumait, par exemple, la grande partie des frais de publicité. Avec la disparition de Pro Anzère, la SDA, du jour au lendemain, a dû jouer son propre rôle avec des moyens limités en s'adaptant à la situation nouvelle. Pour la prochaine année, les taxes de séjour ont été portées de 80 centimes à 1 franc pour les zones touristiques et non touristiques.

Cours de perfectionnement pour serruriers

L'Association valaisanne des maîtres-serruriers et constructeurs, d'entente avec le Service cantonal de la formation professionnelle et le centre professionnel de Sion et en collaboration avec la commission professionnelle paritaire de la serrurerie et construction métallique, organise les cours de perfectionnement suivants en 1980 :

Cours de soudure

Ces cours peuvent être fréquentés par des chefs d'entreprises et travailleurs en possession d'un certificat de fin d'apprentissage de serrurier, en ainsi que par des apprentis de 3^e et 4^e année. Il se déroulera aux ateliers-écoles des serruriers du centre professionnel de Sion les 9, 10 et 11 janvier 1980.

Matières traitées : soudage Co2,

MIG, TIG, MAG, Microplasma, électrodes et coupage Plasma, etc.

Cours de dessin B2

Ces cours sont ouverts aux serruriers et apprentis de 3^e et 4^e année d'apprentissage. Il se déroulera au centre professionnel de Sion les samedis matins, 12, 19, 26 janvier et 2 février 1980.

Les inscriptions avec nom, prénom, date de naissance, date des examens de fin d'apprentissage, domicile et adresse exacte, ainsi que le nom de l'employeur doivent parvenir par écrit au Bureau des métiers, 33 avenue de Tourbillon, 1950 Sion, jusqu'au vendredi 21 décembre 1979 au plus tard.

Commission professionnelle paritaire des serruriers et constructeurs

Les Caisses cantonales de compensation de la Suisse romande communiquent

Rentes AVS et AI: adaptation au 1^{er} janvier 1980

Les rentes AVS et AI seront adaptées au renchérissement dès le 1^{er} janvier 1980 : elles augmenteront, d'une manière générale, de 4,76%. A la même date entreront également en vigueur certaines dispositions de la 9^e révision de l'AVS, adoptée en votation populaire en février 1978, dont l'application avait été retardée jusqu'à la première adaptation des rentes.

Attention !

Ces modifications et innovations auront pour conséquence que certains rentiers ne recevront aucune augmentation ou une augmentation inférieure à celle résultant de l'adaptation normale au renchérissement. Sont particulièrement touchés par ces dispositions restrictives :

- 1) Les rentes revenant aux assurés qui ne présentent pas une durée complète de cotisations, c'est-à-dire qui n'ont pas payé de cotisations AVS pendant le même nombre d'années que les

personnes de leur âge (nouveau régime des rentes partielles).

En 1979 déjà, ces lacunes de cotisations auraient dû entraîner une diminution de rente, mais ces assurés avaient bénéficié des droits acquis. Le montant actuel de ces rentes ne sera augmenté, lors de futures adaptations, qu'au moment où les nouvelles rentes lui seront supérieures.

- 2) Les rentes complémentaires en faveur de l'épouse qui jusqu'au 31 décembre 1979, représentaient 35% de la rente simple du mari, sont ramenées dès le 1^{er} janvier 1980 à 30%. La rente versée en 1979 conti-

nuera à l'être sans adaptation au renchérissement.

- 3) Les rentes pour enfants ou les rentes d'orphelins en cas de surassurance. La réduction pour surassurance existe déjà, mais cette mesure est aggravée : désormais, les rentes allouées à une famille de bénéficiaires ne pourront, en principe, plus dépasser le montant du revenu annuel moyen qui a servi de base au calcul de la rente.

Garantie des droits acquis

Selon les nouvelles dispositions applicables dès le 1^{er} janvier 1980, ces rentes devraient être diminuées. Toutefois, elles ne le seront pas en vertu de la garantie des droits acquis.

Prestations complémentaires AVS/AI

En rapport avec l'adaptation des rentes, les limites de revenu donnant droit aux prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI ont été augmentées dans la même proportion.

Dans le calcul de la prestation complémentaire, le nouveau montant des rentes AVS ou AI est pris en compte dès le 1^{er} janvier 1980. En conséquence, la prestation complémentaire pourra rester la même, être légèrement augmentée ou diminuée, voire même être supprimée.

Même si la prestation complémentaire est diminuée ou supprimée, l'assuré recevra en 1980 un montant supérieur à celui des prestations (rentes AVS ou AI + prestation complémentaire) dont il bénéficiait en 1979, pour autant que les éléments de calcul n'aient pas changé. Il faut en effet toujours considérer le montant global «rentes AVS ou AI + prestation complémentaire».

«Mon clochard de père» à Saint-Martin

DEUX HEURES DE RIRES ET DE DÉTENTE

SAINT-MARTIN (gé). - La section des brancardiers de Saint-Martin, présidée par M. Michel Pralong, et qui compte plus de 100 membres, intervient financièrement chaque année en faveur d'une oeuvre ou d'une institution soit de la commune soit hors de celle-ci. Elle organise, dans ce but, un loto annuel afin de pouvoir disposer de quelque argent.

Cette année, un groupe s'est proposé de monter une pièce de théâtre et d'offrir la recette intégrale des trois représentations aux ateliers St-Hubert et au foyer des paralysés «Valais de Cœur».

Les trois représentations ont eu lieu dans la magnifique salle de gymnastique dont dispose actuellement la commune de Saint-Martin. Il a fallu du temps, avant de pouvoir construire une salle de gymnastique qui soit en même temps la salle de

réunion, de concert et pour diverses manifestations, mais comme dit l'adage : «Tout vient à point pour qui sait attendre».

Mon clochard de père»

C'est le titre de la comédie de M. Pierre Thareau que le groupe des brancardiers a joué. Tous les acteurs sont de la commune de Saint-Martin et ils ont mis le meilleur d'eux-mêmes pour présenter cette pièce qui déchaine le rire tout au long des trois actes.

Un soin tout particulier a été apporté aux décors et aux costumes. M. Daniel Pralong qui a assumé la mise en scène a fait du bon travail.

Les jeunes et les moins jeunes spectateurs ont vécu cette pièce; il y avait effectivement beaucoup de participation et de chaleur. Un grand bravo à tous ceux qui pendant des

semaines et des mois ont consacré bénévolement leur temps pour préparer soigneusement cette pièce théâtrale.

Une riche expérience

Effectivement la mise sur pied de cette pièce est une riche expérience pour le groupe des brancardiers de Saint-Martin qui, vu le succès rencontré, va certainement créer une troupe théâtrale afin de poursuivre l'expérience.

D'autre part, hormis l'intention de faire plaisir à la population de toute la région, l'aide apportée aux deux institutions s'occupant d'handicapés et de paralysés mérite aussi d'être relevée, car le plaisir de faire plaisir tout en se divertissant est méritoire.

Et puis personne n'oubliera ces des heures de rire de détente qui font oublier les tracas habituels.



Les acteurs se présentent au public qui n'a pas ménagé ses applaudissements.

De Valère à Tourbillon Racisme

Il fut une époque, dans certaines régions du Vieux-Pays, où il était inconcevable qu'il y ait un mariage entre personnes appartenant à des partis politiques opposés.

C'était du fanatisme pour certains, du racisme pour d'autres. Mais connaissez-vous le règlement relatif au mariage, approuvé par la Diète de la République, qui a été aboli le 20 novembre 1806 ?

Ce règlement stipulait : «Toutes les communes ou sociétés de tir sont autorisées d'exiger une rétribution des filles qui se marient hors de la commune où elles sont domiciliées. Cette même rétribution peut être exigée d'un veuf ou d'une veuve qui se remarie. La contribution varie de 32 à 40 francs».

A part ça on n'était pas raciste.

-gé-

PROMOTIONS CIVIQUES DE LA CLASSE 1959

SIERRE (jep). - C'est en présence du conseil communal presque au complet, et pour cause, qu'à eu lieu vendredi la désormais traditionnelle promotion civique.

Ce fut l'occasion pour M. Pierre de Chastonay, président, de rappeler aux nouveaux ci-

toyens leurs droits mais aussi leurs devoirs. Il leur a finalement demandé d'entrer dans leur vie civique avec lucidité.

A cette occasion, la commune de Sierre a remis à chaque nouveau citoyen et citoyenne, un livre souvenir, l'œuvre fort connue de M. Michel Salamin.

Le célèbre alpiniste Michel Vaucher à Sierre



Michel Vaucher lors de sa séance de dédicace.

SIERRE (jep). - Il est inutile de présenter le «premier valaisain» Michel Vaucher. Le Valais, qu'il connaît si bien, pour l'avoir parcouru de long en large, il le détaille dans son dernier ouvrage. Il y évoque certainement le Valais le plus attachant, celui des sommets. En effet, dans son livre intitulé *Les Alpes valaisannes* Michel Vaucher

nous présente les cent plus belles courses de nos Alpes. Il était samedi dernier dans une librairie de la place pour dédicacer son œuvre, et par la même occasion pour entrer en contact avec son public, celui des spécialistes, mais aussi tout simplement des amoureux des espaces secrets.

Concert de Noël à Chalais (Ré)animer le village

CHALAIS (jep). - Il nous faut aujourd'hui relever le travail inouï d'un mouvement trop peu connu: L'Edelweiss loisirs de Chalais. Ce dernier par souci de décentralisation culturelle et par le fait même, d'une (ré)animation du village, a mis sur pied depuis quelques années, une saison culturelle à chaque fois plus étoffée.

Dans le cadre de sa saison, il avait convié, vendredi soir, l'Ensemble des Jeunesses musicales de Saint-Maurice, qu'il n'est plus besoin de présenter. Au programme: des œuvres de Debussy, Mozart, Haendel, Torelli et du Suisse Ernest Bloch. Pour son concert l'ensemble JMS avait fait appel au brillant trompettiste Michel Schneuwly, qui a eu l'occasion de faire preuve de son grand talent. Les JM ont su présenter une soirée musicale de choix, tout empreinte de simplicité. Un très

bon concert aux portes de la cité, qui n'a pourtant attiré que les plus sages, et c'est fort dommage.

Pinsec à l'eau... de Saint-Jean

Surprise, samedi, pour les habitants de Pinsec, qui ont vu leur village changer de commune, l'instant d'une édition. C'est, bien entendu, la commune de Saint-Jean qui va entreprendre, dès le printemps prochain, d'importants travaux d'adduction d'eau pour le hameau le plus pittoresque de Suisse.

Festivités de fin d'année pour la classe 1929 de Chalais

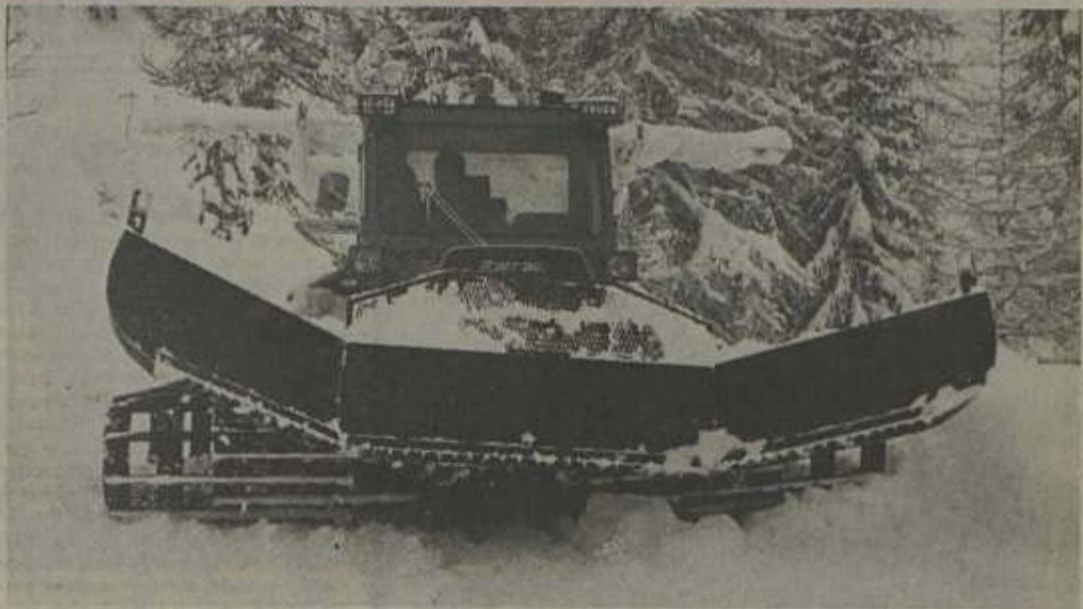


RECHY (jep). - Après leurs voyages respectifs à Lisbonne pour les dames et au Maroc pour les messieurs, les contemporains de Chalais, Réchy et Vercorin se sont retrouvés samedi pour clore l'année de leur cinquante

ans. Avant d'assister à la messe, célébrée à la chapelle de Réchy par le révérend curé Zufferey, la classe 1929 s'était rendue au cimetière pour se recueillir et déposer une gerbe sur la tombe des membres défunts. La

Le Mammouth des neiges sur les pistes de Chandolin Puissante machine d'avant-garde présentée à la presse

CHANDOLIN (A). - «Vous avez devant vos yeux la machine la plus moderne du monde.» C'est par cette phrase que M. Alfred Nell, fondé de pouvoir de la maison Rolba, présenta le nouveau rattrac hydro-turbo, dont Télé-Chandolin vient de faire l'acquisition, ce qui double ainsi d'un seul coup les investissements de son parc de véhicules. En présence des invités, des représentants de la presse, de MM. Ulysse Zufferey, président de Chandolin, François Zufferey, chef d'exploitation, Urbain Kittel, député, Christian Pozzi, directeur de l'office du tourisme, René Essellier, président du conseil d'administration de Télé-Chandolin, et Jean-Didier Arbella, chef mécanicien de la maison Agrol, chargée du service technique des fraiseuses à neige, le nouvel engin a effectué de multiples démonstrations. L'abondante neige tombée la matinée a rendu la démonstration très attractive.



Le formidable engin, présenté samedi à Chandolin, et qui travaillera sur les pistes.

Une maniabilité insurpassable

Le développement de la technologie en matière de dameuse de pistes a atteint un point culminant. La nouvelle et puissante machine, de construction américano-suisse, d'une puissance de 200 cv Diesel, est d'une maniabilité insurpassable. L'engin, qui est équipé d'une fraiseuse à l'arrière et d'une lame «scraper» à six positions à l'avant, a effectué des travaux avec une force irrésistible. Parce que les performances d'hier ne suffisent plus à la construction des pistes d'aujourd'hui, toute la conception de ce rattrac hydro-turbo repose sur les exigences de l'avenir. Le conducteur est assis en position centrale sur un siège baquet à amortisseurs. D'une main, il contrôle les deux leviers de direction, de l'autre, il actionne les accessoires de travail. Un climatiseur à air frais avec buses orientables produit une aération dirigée et complète le chauffage à eau chaude. L'engin, qui a été construit pour les conditions de travail les plus sévères, a prouvé qu'il était parfaitement à la hauteur de ses tâches. Le coût de l'investissement de cette prodigieuse machine est de l'ordre de 200 000 francs.

Deux engins à Haute-Nendaz

On nous signale à Haute-Nendaz que Télé-Nendaz en possède un exemplaire tout à fait semblable depuis une année. Un second rattrac du même type a été livré à la station nendette voilà 15 jours à peine.

Panorama pour skieurs

GRIMENTZ (C). - Pour faciliter l'orientation du domaine skiable, un panorama en relief de la région de Grimentz vient d'être posé par la société de développement, à la station de départ du Télésiège Grimentz-Bendolla. Ce plan permettra une meilleure présentation des équipements en place et suggère divers points de rencontres aux skieurs qui se rendent sur les champs de neige. Le panorama en question figure également sur le nouveau prospectus qui sort de presse ces jours et dont la présentation originale suscite une invitation aux vacances.

Une nouvelle fraiseuse

En plus de cette démonstration, une fraiseuse à neige a été utilisée à l'intérieur de la localité. Cette machine, entièrement construite en Suisse, turbine la neige pour la projeter hors de la chaussée. D'une grande maniabilité, elle sera conservée en location à Chandolin, en attendant que la municipalité en fasse l'acquisition afin de remplacer le matériel actuel un peu désuet.



Démonstration à travers Chandolin d'une nouvelle fraiseuse à neige.

Lex Furgler : situation délicate

A l'issue de la conférence de presse, qui s'est donnée à l'hôtel des Plampras, M. Urbain Kittel s'est exprimé au sujet des récentes décisions de la Lex Furgler (cf NF du vendredi 14 décembre 1979) et qui accorde à Chandolin 13 autorisations de vente aux étrangers. Alors qu'à la veille de la nouvelle année, ces 13 autorisations sont déjà absorbées, la situation de Chandolin va devenir délicate. «En effet, précise M. Kittel, Chandolin a besoin actuellement de 1500 lits supplémentaires pour rentabiliser les énormes investissements

d'infrastructures, remontées mécaniques, etc.»

Si la station ne peut en obtenir davantage, la situation risque de devenir problématique dès l'an prochain et son développement compromis. La position géographique éloignée des centres ne permet pas de compter sur le tourisme de week-end,

mais sur une clientèle de vacanciers. Chandolin ne compte actuellement que 100 lits d'hôtel et 1800 lits de parahôtellerie.

«Il faut absolument faire quelque chose, quitte à organiser une marche sur Berne pour attirer l'attention», devait-on lancer lors de la discussion générale.

De la Raspille au glacier du Rhône

Un bus scolaire sort de la route à Rarogne

Par chance, seulement des blessures légères

RAROGNE. - Samedi matin vers 7 h. 30, un bus qui transportait des écoliers de Sankt-German à Rarogne a glissé sur la route enneigée, au bord du

Rhône. Le car est sorti de la route et a dévalé le talus, en se renversant.

Huit enfants ont été légèrement blessés et ils ont été rapidement amenés à l'hôpital de Viège. A part le jeune Leander Venetz, ils ont tous pu regagner leur domicile samedi. Leander Venetz pourra rentrer à la maison aujourd'hui.

Le chauffeur du car, appartenant à la maison Leiggenger, a probablement été surpris par la route enneigée et très glissante.

Une voiture dans le Rhône



On transporte la blessée, épouse du conducteur, vers l'ambulance.

DEUX BLESSÉS

GRENGIOLS. - Samedi matin une voiture italienne est sortie de la route, extrêmement glissante, près de la place de parc de la station de départ de la télécabine de Betten. Le véhicule est tombé dans le lit du Rhône.

Le conducteur a pu se sauver lui-même assez rapidement. Les deux passagers, la femme du conducteur et un ami, qui étaient blessés, ont pu être mis en sécurité, au cours d'une action de sauvetage de la police cantonale, avec l'appui de quelques volontaires.

Ils ont pu être transportés jusqu'à la route, où l'ambulance de l'hôpital de Brigelle les attendait, en utilisant une échelle. Comme on craignait que les blessés aient subi des lésions de la colonne vertébrale, les sauveteurs ont dû agir avec la plus grande précaution.

Le brigadier Eyer, qui a dirigé l'action de sauvetage, a relevé que la voiture italienne n'avait des chaînes à neige qu'à l'avant et des pneus d'été à l'arrière. C'est évidemment un équipement insuffisant.

Par malchance, il n'y avait pas de glissières de sécurité à cet endroit.

Lundi 17 décembre de 19 à 22 heures

A notre librairie du centre commercial Placette deux dédicaces



Maurice Métral vous présentera son dernier ouvrage *Pour une mère* Fr. 21.-



André Chamot lui, vous parlera de son livre à succès *Le temps de la Mob en Suisse romande* Fr. 49.-

Les personnes qui ne pourraient se déplacer peuvent réserver leur exemplaire par téléphone au 027/55 28 22.

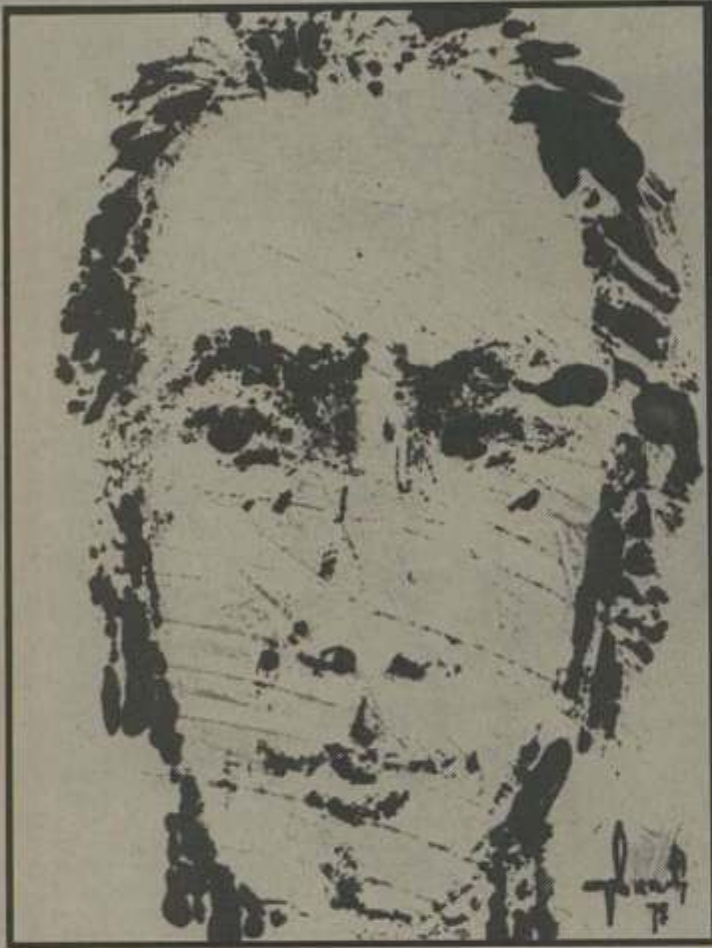
Librairie-papeterie

Amacker

A la galerie Henry-Meyer, Escaliers du Marché, à Lausanne, jusqu'au 11 janvier 1980

GEORGES DUMITRESCO

peintre et médecin, expose ses œuvres



Dans ses portraits, l'expression de la forme, la véhémence du graphisme anguleux apparentent l'artiste à Rouault. Ici, un autoportrait de Georges Dumitresco.



« Cosmogonie ». Il y introduit ses sentiments, ses souvenirs, son moi, son père, sa patrie, son soleil, le chardon...

La galerie Henry-Meyer à Lausanne accueille, jusqu'au 11 janvier prochain, un peintre roumain qui n'est pas inconnu en Valais, tant s'en faut, Georges Dumitresco, médecin-chirurgien à Vallorbe, né en 1922 à Bucarest, neveu de Stefan Dimitrescu, artiste-peintre et recteur des beaux-arts en Roumanie.

Il était une fois... ô combien j'ai envie de commencer comme dans un conte de Noël que publierait notre « Spécial Fêtes » qu'illustre régulièrement Georges Dumitresco, comme il illustre le « NF Pâques », entre autres. En Valais, à Sion surtout, on se souvient du réfugié arrivé de Roumanie un 26 octobre 1969, il y a tout juste dix ans, après quelles tribulations, on ne les énumère pas. A Sion, où vite il se fit de nombreux amis, comme ailleurs, comme partout où il passe et travaille. Les amis accourus nombreux, samedi dernier, à Lausanne, pour le vernissage de son exposition peinture-graphique, ses patients et amis de la région de Vallorbe, de nombreux amis roumains, le prouvent. Les amis de la première heure étaient là : le *Nouvelliste* qui n'aurait pas voulu manquer d'apporter son amitié et son témoignage d'admiration au peintre, à l'ami, de même que de nombreux amis séduits et montheysans, puisqu'il avait repris la pratique de la médecine comme généraliste à l'hôpital de Malévoz.

Il appartenait à M. R. Künzli, imprimeur du « Journal de Vallorbe », de présenter l'artiste et le médecin : Georges Dumitresco s'est senti attiré impérieusement par l'art dès son plus jeune âge. A 10 ans, il reçoit son premier grand prix national. Puis, sans jamais abandonner complètement sa formation artistique, il se consacre à ses études. Docteur en médecine et chirurgie en 1947, il devient chef de clinique des hôpitaux de Bucarest en 1959.

En 1966, il est diplômé de l'école populaire d'art de Roumanie. Dès lors il participe à maintes expositions et concours, en Roumanie et dans les principaux centres artistiques et culturels d'Europe. Ses succès y sont prestigieux :

- Trophée international « La Vittoria 78 » à Florence
- Oscar à Monte Carlo en 1979
- Oscar international des « Deux Mondes » à Florence, en 1979
- Trophée suisse 1979
- Trophée des maîtres de l'art italien en 1979

pour n'en citer que quelques-uns. En Suisse, depuis dix ans où il y est établi, comme à l'étranger, son activité artistique est particulièrement intense :

- Membre du Salon des médecins suisses
- Fondateur et conseiller du cercle « Jura artistique » à Vallorbe
- Collaborateur de plusieurs périodiques suisses et étrangers, et du *Nouvelliste* dès son arrivée en Suisse (plans graphique et médical)
- Membre Honoris Causa avec médaille d'or de l'académie internationale « Tomasso Campanella »
- Membre du cercle culturel « Duchi d'Este », etc.

A travers une gamme d'expression très diverse qui comprend aussi bien le filigrane et les estampes japonaises, que la fresque, le vitrail, le cuivre repoussé, la tapisserie, Georges Dumitresco sait respecter sa vision intérieure qui invite à la réflexion et à la méditation.

C'est le plus souvent la nuit, après une journée de travail chargée, et au sacrifice de ses heures de repos que « le médecin », selon ses propres termes « rétablit sa tension émotionnelle et renoue son dialogue avec l'art. L'idée surgit souvent en regardant et déchiffrant des formes, des personnes et des attitudes dans des structures amorphes. En route, la vision, ce compte-tours, se dynamise, charge de symboles l'élaboration. Tout en suivant l'idée se poursuit dans le langage conforme au tempérament, soit par une explosion de sentiments, soit par une maîtrise des formes d'expression. Chaque œuvre, comme geste de création, est l'une des réponses aux multiples interrogations qui me tourmentent. Je ne suis pas tenté de traiter le sujet suivant une formule préalable. Mais la solution plastique s'insinue et se parachève progressivement. J'ajouterais qu'échappée à l'artiste, l'œuvre n'en finit pas de proposer des « parachèvements » à celui qui l'a acquise, car elle ne met jamais un point final, elle laisse le champ libre à l'imagination tout en cernant et en développant un thème à l'infini.

C'est du moins ce que nous avons ressenti en admirant ses monotypies qu'il expose à la galerie Henry Meyer à Lausanne jusqu'au 11 janvier, où les œuvres émanent davantage de l'imagination et de la vision intérieure qu'elle ne s'attache à reproduire la réalité extérieure. Car

comme le dit l'artiste : « Le style pictural équivaut au timbre dans le domaine musical, la vision plastique est le langage. »

Nous ne pouvons que souhaiter que Georges Dumitresco nous fera l'honneur d'exposer un jour en Valais, ce qui ne nous dispense pas d'aller voir son exposition à Lausanne. Le vaste registre de sentiments que cet artiste traduit dans ses techniques favorites telles que le lavis et la monotypie, n'exclut pas la forme d'expression graphique, huile, linogravure. Bien qu'il lutte contre son penchant pour les physiologies, Georges Dumitresco montre une prédilection pour le portrait et au nombre de ses thèmes préférés figurent les Christ, les paysannes, les Parques, les clowns, dont l'expression de la forme, la véhémence du graphisme, l'apparentent à Georges Rouault.

On ne conclut pas avec Georges Dumitresco. Ses cosmogonies, ses incursions métaphoriques, ses réverbérations, ses structures, ses symboles, sa façon de surprendre les métamorphoses de la nature, ses évocations historiques et géographiques - voire mode avec sa « Femme perroquet » - témoignent de ses vécus bouleversants, de sa prodigieuse projection de ses états d'âme !

Simone Volet

Jusqu'au 11 janvier 1980 :
Galerie Henry-Meyer
Escaliers du Marché
Lausanne



« La femme perroquet »

Table ouverte avec M. Kurt Furgler Le souci des libertés et de l'adaptation

Il peut sembler paradoxal de soutenir que le principal souci de M. Kurt Furgler, conseiller fédéral, est celui de sauvegarder les libertés de l'individu dans « la société industrialisée ». Ne serait-ce qu'en souvenir de la ceinture de sécurité ou de je ne sais quel autre projet fédéral. Et pourtant...

La 500^e émission de « Table ouverte » de hier a démontré - si besoin était - combien M. Kurt Furgler, dans toutes ses initiatives, obéissait à une logique qui peut frapper par sa rigueur, mais qui mérite d'abord attention.

Face aux quatre journalistes (MM. Dumur, Nicole,

Burgy et Kramer), qui l'interrogeaient sur les relations entre la SSR et le gouvernement, sur la police fédérale de sécurité, sur la révision de la Constitution, etc., M. Furgler n'a cessé de se référer, me semble-t-il, à deux principes fondamentaux : les limites de la liberté, la nécessité d'une adaptation. Double préoccupation qui devrait guider toute activité d'un responsable politique, par-delà sa propre « vie idéologique ». D'autant que gouverner consiste toujours à prévoir, à préparer l'avenir des prochaines générations (ce qui suppose un dépassement de son existence « idéologique »)...

Libertés... « N'oubliez pas que chaque liberté à ses limites », répond M. Furgler aux diverses remarques des journalistes (qui, lors de cette « Table ouverte », ont su manifester cet esprit « agressif » tant indispensable à l'animation, à l'intérêt d'un débat). Quant à l'empêchement toujours plus marqué du pouvoir central sur les libertés... c'est « la société industrialisée qui demande à l'Etat d'intervenir (preuve en est l'essor du nucléaire et l'obligation de légiférer en cette matière, au risque d'apporter une limite supplémentaire aux libertés).

Adaptation?... « Il faut adapter les instruments de défense aux exigences du temps » (par exemple, la police de sécurité), comme il faut adapter la Constitution fédérale à ces mêmes exigences, qui ne sont plus celles du siècle passé.

Concernant plus particulièrement le projet de révision de la Constitution, M. Kurt Furgler insiste sur sa volonté de renforcer l'équilibre actuel du système helvétique. Il reconnaît que des « erreurs psychologiques » ont été commises dans le choix de certains termes, il admet que des correctifs doivent être apportés, qu'un « frein » doit être introduit (en faveur des cantons, en faveur aussi du fédéralisme qui « reste le génie de ce pays »), mais il souligne et rappelle ce besoin nécessaire d'adaptation...

En bref, lors de cette émission, M. Furgler ne m'a pas surpris : il s'est montré égal à sa réputation, c'est-à-dire un homme de gouvernement qui possède vraiment une conception globale de la situation de la cité, de son évolution probable. Un homme qui entend dès lors agir en tirant constamment la conclusion de ses prémisses.

Cette « Table ouverte » fut finalement trop dense pour se résumer en quelques mots, pour s'écouter en quelques quarts d'heure. Plus que les problèmes de l'année 1979, elle a surtout permis de cerner mieux un personnage qui sort des cadres et des schémas, M. Kurt Furgler, ce ministre en forme de syllogisme irréfutable.

TRIBUNE LIBRE

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

Le « Quart-Monde » insulté à la Télévision romande

Après l'émission de télévision de mercredi soir 12 décembre sur la TV romande « Les enfants du malheur », les familles du groupe Quart-Monde de Renens se révoltent et ne peuvent accepter d'avoir été utilisées malhonnêtement dans une direction opposée à celle prévue en accord avec les réalisateurs.

Les images qui bouleversent et qui marquent étaient les photos insoutenables d'enfants aux corps tuméfiés mises en parallèle avec les témoignages intimes de familles défavorisées. Le téléspectateur pourrait rester sur l'impression fautive que les parents « maltraitants » se trouvent parmi les plus pauvres. C'est trop facile de donner bonne conscience de cette manière. En réalité, dans tous les milieux, des enfants souffrent de mauvais traitements, et le Quart-Monde aime aussi ses enfants.

Nous déplorons d'autre part la construction de l'émission : interviews des professionnels de la protection de la jeunesse, de la psychiatrie, de la médecine, de l'assistance sociale, etc. D'un côté, qui réfléchissent, analysent, et préviennent. De l'autre, des personnes en détresse qui s'impliquent, souffrent publiquement, assument et endossent un problème qui concerne tout le monde ; elles n'étaient

que trois pour une dizaine de spécialistes.

Nous ne pouvons accepter que nos témoignages aient été utilisés pour illustrer l'analyse des institutions officielles alors que notre démarche est toute différente et que nous n'étions d'accord de participer qu'à certaines conditions qui n'ont pas été respectées, d'où la révolte et l'amertume des familles qui se sont senties trahies. Pourquoi n'y a-t-il pas de témoignages de familles de milieu plus aisé ? Pourquoi le matin même de l'émission, nous recevons la lettre des réalisateurs qui supprimaient l'interview d'une coordinatrice de groupe de Renens qui situait les témoignages des familles dans le contexte global de la lutte du mouvement international du Quart-Monde ?

Et pourquoi supprimer au dernier moment le témoignage d'une autre famille qui avait tant travaillé à ce projet sans même se donner la peine de l'avertir. Comment ne pas se rendre compte que le Quart-Monde prend de gros risques en s'exposant aussi franchement ?

Une fois de plus le Quart-Monde se sent insulté, méprisé, violé...

Association des familles du Quart-Monde de Renens-Vaud

Concours Eurovision 1980 : 106 chansons

BERNE. - Dans le cadre du concours Eurovision de la chanson 1980, la Société suisse de radiodiffusion et la télévision a reçu 106 chansons (en 1978 : 95, en 1979 : 109) provenant des différentes régions linguistiques. Il a fallu refuser deux de ces 106 chansons, car elles ne répondaient pas aux critères du règlement, indique un communiqué publié par la SSR.

En pré-éliminatoire et selon le règlement, des jurés des régions linguistiques examineront les

chansons présentées. Le jury national, qui se réunira le 31 janvier et le 1^{er} février 1980, choisira parmi les chansons proposées par les jurys régionaux, celles qui seront présentées lors de la finale suisse du 12 mars 1980 à la salle municipale du centre « Schlüfweg » de Kloten (ZH).

Rappelons que le concours européen se déroulera samedi 19 avril 1980 au palais des congrès de La Haye.

Assemblée de la Diana du district de Martigny à Ovronnaz Décès subit, lors des débats, de M. Willy Boson

Madame Hedwige WEISS-de KALBERMATTEN, à Sion ;
Madame et Monsieur Roger BERCLAZ-WEISS et leurs enfants
Philippe, Raphaël et Geneviève, à Bramois ;
Monsieur et Madame Jacques WEISS-MOUTHON et leurs enfants
Eric, In-Sook et Alain, à Bevaix ;
Monsieur Hans WEISS et ses enfants, à Winterthour ;
Monsieur et Madame Paul WEISS, à Lucerne ;
Monsieur Hans WEISS, son filleul, à Jona ;
Monsieur et Madame Konrad OERTLE et leurs enfants, à Winterthour ;
Les enfants et petits-enfants de feu Nicolas de KALBERMATTEN ;
Madame Joséphine de KALBERMATTEN, ses enfants et petits-enfants, à Sion ;
Monsieur André de KALBERMATTEN et ses enfants ;
Madame et Monsieur Gustave DREVOUX-de KALBERMATTEN, ses enfants et petits-enfants ;
Madame et Monsieur Sylvain GRÄNICHEN-de KALBERMATTEN, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame Jeannette DUSSEITTIER-de KALBERMATTEN ;
Monsieur et Madame Henri de KALBERMATTEN, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame Noëlle PRAHIN-de KALBERMATTEN ;
Monsieur et Madame Maurice de KALBERMATTEN ;
ainsi que les familles parentes et alliées WEISS, STEINER, EGGMANN, FUCHS, EXQUIS, ont la grande douleur de faire part du décès subit de

Monsieur Ernest WEISS

inspecteur retraité de la CNA

leur très cher époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, parrain, cousin et ami, enlevé à leur tendre affection le 16 décembre 1979, dans sa 71^e année.

L'office funèbre aura lieu au temple réformé de Sion, le mercredi 19 décembre 1979, à 14 heures.

Le corps repose au centre funéraire de Platta, où la famille sera présente aujourd'hui lundi et demain mardi soir de 19 à 20 heures.

En lieu et place de fleurs et couronnes, pensez à Terre des Hommes, Monthey, ccp 19 - 9340.

Je suis la Résurrection et la Vie

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le Conseil et la Paroisse réformée de Sion

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Ernest WEISS

ancien trésorier de la paroisse.

Le culte aura lieu au temple de Sion, le mercredi 19 décembre 1979, à 14 heures.



Madame Marie BELLONE ; ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Guido BELLONE

survenu dans sa 96^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu en l'église paroissiale de Troistorrents, le mardi 18 décembre 1979, à 10 heures.

Domicile mortuaire : église de Troistorrents.

Domicile de la famille : chez M. le D^r Vrachliotis, à Bouveret.

Dieu est amour

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Le Club des lutteurs Charrat-Fully

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Willy BOSON

père de son membre Roland.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

OVRONNAZ (Set). - Les chasseurs du district de Martigny, membres de la Diana, se sont réunis en assemblée générale à Ovronnaz. L'assemblée a, malheureusement, été marquée par le décès subit de M. Willy Boson, et fut, de ce fait, quelque peu écourtée, notamment en ce sens que les délégués présents décidèrent de renvoyer en février prochain, lors d'une assemblée générale extraordinaire, l'étude concernant l'arrêté quinquennal et les réserves.

Nouveau membre au comité

La Diana du district de Martigny est divisée en trois groupements :
- le groupement Rive droite du Rhône, présidé par Jean Taramaraz, de Fully ;
- le groupement Rive gauche, présidé par Raymond Darioly, de Charrat ;
- le groupement Martigny, présidé

LES FACETTES DU CIVISME

Suite de la première page

visme propre à chaque état, à chaque profession :

- civisme du MAGISTRAT intègre, veillant au respect des chartes constitutionnelles et des lois, à la sauvegarde des droits et de la dignité de la personne humaine ;
- civisme de l'ENSEIGNANT, qui transmet à des générations d'élèves l'intelligence et l'amour du patrimoine spirituel et culturel du Valais et de la Suisse, faisant connaître et aimer leur idéal, leur culture, leur caractère ;
- civisme du PRÊTRE, préoccupé du salut des âmes, dont les plus ferventes sont généralement les bastions les plus sûrs de la cohésion de nos cités et de nos villages ;
- civisme de l'ARTISAN, qui met sa fierté à consolider et à perfectionner les richesses d'ingéniosité, de précision et de virtuosité de sa technique ;
- civisme du TRAVAILLEUR, dont la préoccupation principale est le bien fini de son humble, mais bel ouvrage.

Non, le civisme n'a rien d'abstrait et de désincarné, d'incapable de saisir l'homme vivant et complet ; et plus il sera ce qu'il doit être au triple niveau communal, cantonal et national, plus il sera international, car, inévitablement solidaire des hommes qui nourrissent un même idéal pacifique au-delà de nos frontières.

Un tel civisme ne mériterait pas son nom s'il était passif, se résolvant à l'obéissance, sans hésitation ni murmures, aux lois et aux ordres de l'Etat ; il doit être actif, fait d'initiatives et d'efforts positifs pour sauvegarder et promouvoir le bien commun dans tous les domaines, où chacun jouit d'une responsabilité et d'une compétence qui lui sont propres. Sans ne jamais oublier que les droits de la personne humaine, de la famille et des communautés naturelles de travail et de vie sont antérieurs à ceux de l'Etat, dont le rôle essentiel est de sauvegarder le domaine intangible des droits de la personne humaine et de lui faciliter l'accomplissement de ses devoirs.

Le civisme, c'est la volonté constante de défendre les vraies valeurs, serrant les coudes avec ceux qui pensent comme nous, dans le respect de ceux qui ne partagent pas toujours nos conceptions et nos méthodes.

O. de Cry

ITALIE : UN PLAN ANTITERRORISTE

ROME (ATS/Reuter). - Après la vague de violence qui vient de déferler sur l'Italie, le gouvernement a annoncé samedi un renforcement des mesures antiterroristes.

La plupart des partis politiques, des communistes à l'extrême droite, préconisent le curcissement de la lutte contre les activités extrémistes, et l'aval du Parlement semble pratiquement acquis.

par Yvon Saudan, de La Croix.
Ce dernier groupement devait remplacer en son comité le regretté

UNE FIGURE MARQUANTE DE CHARRAT

CHARRAT. - A mi-voix, à la vitesse d'une trainée de poudre, s'est répandue dimanche à midi, à Charrat, à Fully et dans toute la région, la nouvelle du brusque décès de Willy Boson.

Willy Boson, c'est toute une vie, tant son activité était débordante et empreinte de franchise.

Cinquième d'une famille de neuf enfants, né à Fully, en 1927, où il s'est perfectionné dans l'agriculture à l'Ecole cantonale de Châteauneuf avant de la pratiquer pleinement.

A la suite de son union avec M^{lle} Yvette Sauthier de Charrat, il y a trente ans, il a fait sa vie dans ce village, spécialement dans la viticulture où il a été l'un des promoteurs car il avait un goût particulier pour « ses » vignes.

Marchand de fruits pendant trente ans également, en étroite collaboration avec son beau-frère Armand Boson à Fully, il menait encore de front la campagne, le bétail, le café des Marronniers, tout en étant un ardent défenseur des nouvelles formules.

Actif, montrant un grand intérêt à tous les problèmes d'actualité, aussi bien en sport qu'en politique générale, n'est-il pas étonnant de le retrouver dans trois sociétés qui lui étaient particulièrement chères ?

Musicien dans l'âme, il a donné trente-cinq ans à la fanfare l'Indépendante de Charrat, étant toujours

Fernand Besson. Il fut fait appel pour cela à M. Emmanuel Burgener. Sur le plan des finances, gérées à la perfection par Michel Ançay, de Chiboz, la Diana du district enregistre une augmentation de fortune. Dans son rapport présidentiel, Bruno Bertholet, de Saillon, ne manqua pas de rappeler à tous les membres la correction dont devaient faire preuve tous les chasseurs pour encore et toujours défendre la chasse.

Dans cette partie administrative, il fut également décidé que la Diana du district de Martigny briguerait, l'an prochain, une élection au comité cantonal.

Des visiteurs de marque

La journée malheureusement terminée des chasseurs de la Diana du district débuta par une messe de Saint-Hubert, sonnée par les trompettes de chasse de Martigny. A l'heure de l'apéritif, une sympathique surprise attendait la section : la visite du conseiller d'Etat Bernard Combi, membre de la Diana, qui leur apporta les salutations du gouvernement, alors même qu'il appartenait finalement au brigadier de la police cantonale Denis Rossier, de rappeler avec l'humour et la diplomatie qu'on lui connaît le côté légal des choses.



actif, lanfane qu'il a conduit comme président après plusieurs années de comité et dont il vient de recevoir la médaille de vétéran de l'Association fédérale des musiciens.

Les « Amis-Tireurs » de Charrat doivent aussi beaucoup à Willy Boson, qui, cette année encore, a participé à tous les tirs, y compris le tir fédéral de Lucerne après avoir été leur président pendant huit ans, puis leur membre d'honneur.

Mais la passion de Willy Boson a été la chasse. Membre fidèle de l'Amicale des chasseurs de Martigny où il a œuvré nombre d'années au

sein du comité en qualité de secrétaire avant d'être également secrétaire de la Diana du district de Martigny, c'est en son milieu, dimanche matin, en pleine assemblée à Ovronnaz que ce chasseur passionné, intéressé, toujours à l'affût, a quitté tous ses amis.

Atteint dans sa santé, voici dix ans, il s'était bien remis tout en n'étant pas épargné dans les peines car il avait eu la douleur de perdre ses parents très jeune et trois de ses frères à la fleur de l'âge.

Papa de trois enfants tendrement aimés, époux chéri, choyé et entouré, Willy a quitté les siens sans les avertir, seul son beau-fils Michel se trouvait en sa compagnie. Ce brusque départ laisse une famille bien affligée mais le souvenir d'une figure marquante et occupant beaucoup de place, tant il était entier, intéressé et décidé dans ses interventions.

Homme intègre, viticulteur acharné et « mordu », amoureux de la nature et des bêtes, le Mont de Charrat n'avait plus de secret pour lui. Et c'est au pied de ce Mont, qui lui était si cher, qu'il va reposer désormais.

A sa famille, spécialement à son épouse courageuse, à ses enfants et petits-enfants et à toute sa grande famille vont nos sincères condoléances et toute notre sympathie.

Jos.

L'O.P.E.P.: CARACAS, POUR QUOI FAIRE ?

Suite de la première page

production pour éviter un excédent d'offres sur le marché mondial ? Le Koweït a d'ores et déjà décidé de réduire sa production, à compter d'avril prochain. Mais cette mesure semble dans l'immédiat isolée. L'Arabie est prête à porter sa production à 11 millions de barils/jour, soit 550 millions de tonnes par an, c'est-à-dire une augmentation de près de 25% en un an. L'Iran, même si les informations en provenance de ce pays sont difficiles à vérifier, a déjà décidé de suivre la même voie et l'Irak, de son côté, multiplie les assurances d'approvisionnement aux pays avec lesquels il est lié par contrat.

Le pétrole ne devrait donc pas manquer en 1980, mais il sera plus cher et les membres de l'OPEP rechercheront à Caracas les moyens de venir en aide aux pays en voie de développement. Amélioration du Fonds international existant ou création d'une banque, sur proposition de l'Algérie ? La réponse apportée à cette question constituera la véritable surprise de cette conférence. Ce sera peut-être la seule dès lors que le dollar devrait rester la monnaie de compte des transactions pétrolières, malgré la décision iranienne de recourir à un panier de devises.

Reste pour l'économie occidentale le coût des mesures adoptées avant et à la suite de la conférence de Caracas. Le déficit global de la balance des paiements des 24 pays membres de l'OCDE devrait atteindre 35 milliards de dollars en 1980, alors que les recettes des pays producteurs de pétrole passeront de 60 à 80 milliards de dollars.

Le nouvel état du monde occidental sera de plus en plus celui de la croissance sobre, mais le premier clignotant à s'allumer

en 1980 sera certainement celui de l'industrie automobile. L'année 1979 s'achève, à cet égard, pour l'Europe occidentale, sur un bilan positif, mais 1980 a toute chance de voir la production régresser. Or, les exportations automobiles couvrent, par exemple, plus du tiers des importations françaises de pétrole. Si, à Caracas, les jeux sont pratiquement faits en matière de

prix, les paris restent ouverts dans deux domaines : la stabilité politique en Iran et en Arabie saoudite sera-t-elle assurée ? L'économie occidentale pourra-t-elle s'adapter à une augmentation de prix qui représentera 90% en 1979 ? De la réponse à ces deux questions dépend, pour une large part, la stabilité économique de l'Occident en 1980.

J. F.

Le « printemps de Moscou » n'est pas pour demain

ZURICH (ATS). - Le mouvement des dissidents en Union soviétique montre une tendance nettement ascendante. Cela se reflète notamment dans le nombre croissant de littérature clandestine (« Samizdat ») qui circule non seulement dans les grandes villes, mais aussi et de plus en plus en province, estime M. Vladimir Boukovski, dissident connu pour ses expériences vécues dans les asiles psychiatriques d'URSS, vivant actuellement en exil en Angleterre. Dans une interview accordée ce week-end à l'ATS, à laquelle ont également participé l'opposant yougoslave Mihajlo Mihajlov et le dissident ukrainien Peter Vins, M. Boukovski a toutefois écarté la probabilité, à court ou moyen terme, d'un « printemps de Moscou » à l'instar du modèle tchécoslovaque de 1968.

L'Eglise rigoureusement surveillée et limitée dans son action

A la question de savoir si l'Eglise orthodoxe russe est capable d'assumer le rôle d'un « contre-pouvoir » par rapport au parti unique tout-puissant, comme ce semble être le cas de l'Eglise catholique en Pologne, M. Boukovski, ainsi que M. Vins, fils d'un baptiste éminent, ont répondu par un non catégorique. Il existe, certes, quelques personnalités courageuses telles que le prêtre Gleb Yakounine, récemment arrêté, ont-ils souligné, mais la hiérarchie de

l'Eglise est trop rigoureusement surveillée et limitée dans son action. Les deux dissidents soviétiques ont par ailleurs insisté sur l'importance des aspirations nationales des peuples non russes, aspirations qui se manifestent notamment en Lituanie et dans les deux autres pays baltes, mais aussi en Ukraine, en Géorgie et en Arménie.

Les Etats-Unis critiqués

Quant aux reproches de « mollesse » ou de « naïveté » par rapport à la politique de Moscou que de nombreux dissidents soviétiques adressent aux Occidentaux, M. Vins estime qu'ils sont en partie justifiés. Il a vivement critiqué la politique commerciale des Etats-Unis qui, a-t-il dit, approvisionnent l'URSS en produits et procédés de haute technologie qui servent en fin de compte à des fins militaires ou bien répressives contre les dissidents. C'est ainsi, a-t-il affirmé, que des appareils « made in USA » qui permettent d'écouter des conversations à une certaine distance ont été utilisés contre des dissidents...

DÉPART DE M^{lle} THATCHER POUR WASHINGTON

LONDRES (ATS/AFP). - M^{lle} Margaret Thatcher, premier ministre britannique, a quitté Londres, hier, pour Washington où elle est attendue pour une visite officielle de deux jours.

Pour l'impression
 d'IMAGES MORTUAIRES
 adressez-vous aux spécialistes

GILBERTE BORLAT
 Photographe
 Avenue du Midi
 1950 SION
 T 027 / 22 19 56

IMPRIMERIE
 GESSLER S.A.
 Pré-Fleur 10
 1950 SION
 T 027 / 23 19 05

La chronique de votre coiffeur-conseil

La mode de cet hiver

Pour cette saison 1979-1980, Paris a le plaisir de vous présenter une des lignes de coiffure dames les plus attrayantes que nous ayons eu le plaisir d'admirer ces dernières années.

Après la ligne DISCO de cet été qui était élégante et belle certes, mais qui avait le désavantage de ne pas rajeunir, d'où le fait que peu de femmes ont suivi fidèlement cette coiffure avec cran ou vague.

Les saisons se suivent mais ne se ressemblent pas, et une nouveauté en amène une autre; ce n'est pas simplement un changement, c'est une évolution constante et constructive qui achève la coiffure vers un but imprévisible, longtemps à l'avance. Cependant, à court terme, pour qui sait pressentir, cela correspond toujours à une vérité à découvrir et ce sera au plus vigilant de la dévoiler et de la faire connaître.

Mais quelles joies et quels débats sur le chemin! Quelles motivations et stimulations extrêmes entremêlées de lassitude latente pour y parvenir, pour donner enfin naissance à l'étincelle, l'idée nouvelle, la création géniale, la technique peut-être, l'aisance plus forte éventuellement, l'expérience routinière assurément!

Pourquoi faut-il encore que cette étincelle, cet idéal tant attendu doive encore passer au travers de tant d'embûches pour atteindre son but?

Nous restons persuadés que dans tous les domaines, le pro-

blème reste le même. Nous profitons de l'occasion pour remercier et encourager tous ces gens qui foncent, qui cherchent, qui luttent pour l'évolution et l'amélioration de la vie, envers et contre toutes raisons qui seraient bien suffisantes pourtant pour abandonner. Qui ne l'a pas senti un jour? Courage et persévérance sont les clefs de la solution.

Parlons coiffure

Une fois encore, l'équipe créative du «Syndicat de la haute coiffure française» a touché juste; ce qu'elle nous présente, correspond vraiment à l'attente de la majorité des femmes: une coiffure pratique, seyante, jeune, moderne, facile à réaliser soi-même et surtout qui tienne toute la semaine ou du moins d'un shampooing à l'autre. Ce but est atteint!

Chéri-Bibi

Tel est le nom de cette nouvelle coiffure du S.H.C.F. que porteront beaucoup de femmes cet hiver dans nos villes et villages valaisans. Quoique classique au premier coup d'œil, elle



Version longue: dame nature fait bien les choses, mais une belle coiffure et ce décor romantique complètent à merveille l'ensemble de la prise de vue. Séchage naturel en quinze minutes.

(Coiffure réalisée par l'équipe Milady Coiffure Sion - Photo Guy-Claude Zufferey).

est très particulière dans ses détails; simple et sobre dans sa ligne, la coupe est cependant difficilement réalisable sans une technique de pointe, actuellement en plein essor et qui demande un sens profond de l'équilibre et de la balance des volumes.

Détails de la coiffure

Cheveux mi-longs

En partant de la nuque, nous trouvons à l'arrière-tête le volume le plus important qui se termine sur le haut par un fort dégradé. Vu de face, l'arrière ressort et encadre légèrement l'ensemble de la tête. Les côtés de la coiffure suivent la forme et l'harmonie du visage; ils sont projetés vers l'arrière. Dégradé de la coupe du front à la nuque, par tranches symétriques. Raie au milieu peu marquée; séchage aux doigts. La coiffure nécessite au départ une permanente très souple sur toute la longueur des cheveux. A noter que celle-ci doit être légère sur le devant, plus soutenue sur la nuque.

Cheveux courts

«Coiffure plume» petite forme de tête, coupe dégradée, retour de l'effilage. La nuque reste profonde, les oreilles dégagées, la frange hachée sur le devant. Relief et reflets des pointes grâce au miracle de la couleur. Pour améliorer la tenue et le volume de la coiffure, et selon la nature des cheveux, une permanente ou une frisure est conseillée. Cela confère aux cheveux une apparence désordonnée dans la masse mais très exacte dans la ligne et le volume, grâce à la coupe qui doit être parfaite. Les cheveux peuvent sécher naturelle-

ment, la coiffure se place facilement et naturellement.

La permanente

Ces dernières années, le marché de la permanente a connu un succès fantastique. Toutes les grandes maisons de cosmétiques ont sans cesse sollicité, par la publicité, les intéressés avec de nouvelles lotions et des techniques souvent plus prometteuses que satisfaisantes. De nouvelles dénominations sont savamment inventées et parallèlement de nouveaux bigoudis et de nouvelles techniques d'enroulage sont introduites. Quant aux résultats, ils sont souvent très bons et positifs. Mais quelquefois, ils sont décevants pour certains. Ces illusions ne servent alors qu'à substituer le rêve à la réalité.

En fait, le problème à résoudre se situe surtout au niveau du diagnostic et de l'adoption du produit à la texture et à la qualité du cheveu et surtout au degré de son traumatisme.

A cela doit s'adapter, et ceci est important, la force essentielle et réactionnelle du produit chimique en question qui doit être manipulé avec prudence et connaissances appropriées.

Dans ce sens, on pourrait dire ainsi que pour chaque femme, pour chaque état capillaire et pour chaque coiffure, il y a une «permanente» différente à réaliser. Voilà la complexité du problème et la nécessité de s'accorder sa confiance qu'au spécialiste qualifié.

Quant au choix à faire concernant la permanente moderne qui s'adaptera le mieux à ces nouvelles coiffures, il semblerait d'après les créateurs parisiens, que les méthodes indiquées ci-dessous soient les meilleures:

- la méthode du roulage intercalé;
- la méthode dite en bipartition;
- la technique du roulage intermittent.

Le choix sera fait selon l'état de la chevelure au départ et les souhaits de la cliente.

La coloration

A Paris il n'a pas été dit grand-chose sur ce sujet, si ce n'est que les mannequins présentaient de belles chevelures blondes ou à tons chauds.

Cependant, le grand chic serait de procéder à une solarisation sur les mèches sauvages de la chevelure à couleurs chaudes. Pour les blondes, la technique du balayage des pointes est de bon goût.

Du présent au futur

Cette tendance du dynamisme dans l'évolution permanente, n'est-elle pas la réponse à cette demande actuelle de libéralisation, à l'anti-coiffure, aux exigences du «do-it-yourself»?

Depuis ces dernières années, toute l'interprétation même de la coiffure, que ce soit au niveau du professionnel ou de l'amateur est remise en question. La coiffure a subi une révolution si rapide, à l'image de tout ce qui nous entoure, que le professionnel aux aguets est en constante mutation. Le recyclage permanent est une obligation. La femme qui suit la mode en dilettante, doit aussi faire preuve d'une plasticité constante et d'une grande confiance envers son coiffeur personnel.

AGENCE PUBLIMODE



Cheveux courts: coiffure avec du caractère - séchage aux doigts, huit minutes, sans autres artifices. Jeune - pratique - moderne - quelques mèches adoucissent le visage.

(Coiffure réalisée par l'équipe Milady Coiffure Sion - Photo Guy-Claude Zufferey).

Tempête et neige sur toute la Suisse

BERNE (ATS). - La tempête qui a sévi samedi sur toute l'Europe n'a pas épargné la Suisse. Le vent qui soufflait par endroits à plus de 100 kilomètres à l'heure a déraciné plusieurs arbres, endommagé des lignes électriques, arraché des tuiles et, sur les lacs, plusieurs bateaux ont rompu leurs amarres et sont partis à la dérive. Dans la soirée, la neige qui avait fait son apparition a été à l'origine de quelques accidents spectaculaires.

Dimanche, le vent s'était calmé et on n'a plus signalé de dégâts.

En Suisse romande, le canton de Fribourg a été l'un des plus touchés. Il a même tonné et grélé. Plusieurs routes ont été coupées par des arbres déracinés. Le trafic n'a cependant pas été perturbé trop longtemps, les services compétents étant intervenus à temps. Dans le canton de Vaud, c'est la région lausannoise qui a le plus souffert. Là aussi, plusieurs arbres ont été déracinés. Des branches ont été arrachées et quelques véhicules ont été endommagés. Sur le lac Léman, la police du lac a dû intervenir pour ramener au port plusieurs bateaux qui avaient rompu leurs amarres.

A Genève, dans le canton de Neuchâtel et au Jura, la tempête a également sévi, mais on n'a pas signalé de dégâts. Au Valais, c'est la

neige qui a été à l'origine de quelques accidents spectaculaires. C'est ainsi que samedi soir un car transportant 26 enfants a glissé sur la chaussée enneigée, dans la région de Saint-Germain, et a fait une chute d'une vingtaine de mètres dans un pré. Huit enfants ont été blessés et conduits à l'hôpital. Sept d'entre eux ont toutefois déjà pu regagner leur domicile. Samedi également, une voiture a fini sa course dans le Rhône, ses occupants ont été blessés. Sur la route du Simplon, une voiture tessinoise a dérapé sur la neige et s'est écrasée contre un camion. Il y a eu un blessé. (Voir page 11).

La Suisse italienne semble avoir été épargnée par la tourmente. La neige a fait son apparition en altitude, mais le temps est resté printanier dans le centre et le sud du Tessin.

SUISSE ALÉMANIQUE : LA RÉGION ZURICHOISE LA PLUS TOUCHÉE

Le canton et la région zurichoise ont été particulièrement touchés par la tempête. Le vent a par endroits dépassé les 100 km/h. et les dégâts s'élevaient à plusieurs centaines de milliers de francs. Un bateau de la police du lac a coulé au large de Männedorf. L'équipage a pu se

sauver à la nage. De nombreux toits ont été endommagés. A Dübendorf, les toits d'une halle de tennis et d'une fabrique ont été emportés.

Le trafic de l'aéroport de Kloten n'a pas dû être interrompu, mais on a enregistré quelques retards.

Dans le canton de Berne, la ville fédérale n'a pas été épargnée. De nombreux arbres ont été arrachés, plusieurs toits endommagés.

RÉGION SAINT-GALLOISE : LE VERGLAS CAUSE AU MOINS UNE TRENTAINE D'ACCIDENTS

Une baisse subite de la température a transformé les routes en véritables patinoires dimanche soir dans la région saint-galloise. Selon des renseignements fournis par la police cantonale de Saint-Gall, au moins trente accidents se sont produits en quelques minutes. Sur la N1, 10 à 15 véhicules ont été impliqués dans une collision en chaîne. Une personne a été tuée et plusieurs autres blessés. La police recevait continuellement des appels lui signalant de nouveaux accidents. L'autoroute N1 a été fermée entre Matzingen (TG) et Wil (SG).



La tempête, d'une rare violence, s'est abattue, samedi après-midi, également sur Lucerne, où le vent atteignait par instants la vitesse de 109 km/h. Le long du Morgenweg, par exemple, un sapin centenaire a été déraciné : sa course s'est terminée à quelques centimètres seulement d'une maison d'habitation.

INCENDIE À PRILLY Un garçon meurt dans les flammes

LAUSANNE (ATS). - Un incendie dramatique s'est produit samedi vers 16 h. 40, dans un boxé d'un garage souterrain collectif, avenue de la Rapille, à Prilly : les frères Yves et John Martin, 19 et 13 ans, domiciliés avec leurs parents à Lausanne, étaient en train de vider l'essence du réservoir d'une vieille voiture, alors qu'un fourneau à flamme, ouvert, était en fonctionnement, dans le local. Soudain, le feu se déclara et fit l'effet d'une flamme violemment soufflée. Le jeune John a péri dans les flammes, tandis que son frère est parvenu à s'échapper. Il a été transporté au Centre hospitalier universitaire vaudois.

Le sinistre a été combattu par les pompiers de Prilly, secondés par le poste de premier secours de Lausanne.

Il y a un siècle naissait Paul Klee

BERNE (ATS). - Le 18 décembre 1879 naissait à Münchenbuchsee, près de Berne, un des plus grands peintres de notre siècle, Paul Klee. Le centenaire de la naissance de l'artiste ne peut qu'éveiller en nous un sentiment d'admiration surtout si l'on pense au caractère génial et d'avant-garde de ses œuvres.

Né dans une famille de musiciens et lui-même violoniste précoce, Paul Klee a eu le mérite de donner à sa peinture un langage symbolique, inspiré des signes musicaux. Très jeune, il était déjà un brillant étudiant à l'Académie de Berne et, ensuite, à l'École des beaux-arts de Munich. Il a suivi avec grand intérêt toutes les tentatives d'expression plastique de son époque. Il y voyait une façon de créer de nouvelles règles qui puissent rompre avec la tradition. Le jeune Klee était particulièrement enchanté par les œuvres de Kandinsky et de Delaunay, avec lesquels il lia une solide amitié.

Comme tous les peintres d'avant-garde, il n'a été accepté par ses contemporains qu'avec une certaine méfiance. L'art abstrait en était seulement à ses premiers pas. Il fallut attendre la fin de la Première Guerre mondiale pour que l'artiste soit reconnu officiellement. Ses écrits d'art théorique lui ont permis d'exposer ses nouvelles conceptions dans de nombreuses universités allemandes.

Persécuté par le nazisme à cause du caractère « dégénéré » de sa peinture, il s'est à nouveau établi à Berne pour y retrouver le calme perdu. Atteint par une grave maladie, il a passé ses derniers jours au Tessin. Il est mort à Muralto en 1940.

Œuvre enchanteuse

En regardant son œuvre, on est tout de suite frappé par l'harmonie de ses compositions, par la force intense mais aussi par la délicatesse de ses couleurs, par le caractère enchanteur et mystérieux de ses symboles, par la fraîcheur de ses



acquarelles.

« Il est impossible de parler de Klee, écrit Aragon, sans alléguer la légèreté, la grâce, l'esprit, le charme et la finesse qui lui sont essentiellement propres. On ne sait que préférer, la délicatesse de ses acquarelles, ou l'invention sans cesse renouvelée de ses dessins ».

Dans une conférence tenue à Jena en 1924, le peintre précisait : « La légende du caractère enfantin de mon dessin provient des créations linéaires où je cherchais à unir une figuration objective, un homme par exemple, à une pure manifestation linéaire. En outre, je ne veux pas montrer l'homme tel qu'il est, mais tel qu'il pourrait être ».

De nombreux collectionneurs

Malgré la crise, qui ses dernières années a frappé même le marché des tableaux, les toiles de Klee sont toujours très cotées et on continue à les acquérir à des sommes astronomiques.

Une aquarelle de l'artiste a été adjugée en 1978 par « Sotheby » à Londres, pour 70 000 livres (environ 250 000 francs) : il s'agit probablement d'un record absolu. Récemment à Berne, un dessin au crayon a été vendu 19 000 francs. Une simple lithographie peut parfois dépasser 10 000 francs.

CANTON DU JURA Constitutions ecclésiastiques approuvées

Par 11 292 voix contre 520, pour les catholiques, et par 1238 voix contre 84 pour les réformés, les membres des églises reconnues dans le canton du Jura, à savoir l'Eglise catholique romaine et l'Eglise réformée évangélique, ont approuvé hier les textes des nouvelles constitutions ecclésiastiques au terme desquelles les deux églises sont désormais indépendantes de l'Etat dont elles reçoivent cependant des subsides prévus dans la Constitution cantonale.

Les deux constitutions ecclésiastiques, qui ont été également approuvées par le Gouvernement jurassien, pourront entrer en vigueur incessamment. Chez les réformés, la participation électorale a atteint 21 %, alors qu'elle se montait à 31 % chez les catholiques ou les étrangers ont voté en plus grand nombre. Malgré tout, compte tenu que des appels pressants avaient été lancés, notamment dans les églises et les temples du

Jura, la participation électorale est relativement faible. Elle correspond à l'intérêt modéré qu'ont suscité les travaux des deux assemblées constituantes, durant l'année écoulée.

V. G.

Déclaration des assemblées constituantes ecclésiastiques

DELEMONT. - Les assemblées constituantes des Eglises catholique romaine et réformée évangélique jurassiennes ont publié une déclaration dans laquelle elles prennent acte avec satisfaction du résultat positif des votations sur les constitutions ecclésiastiques. Par cette décision, elles constatent que le statut de collectivité de droit public des églises est acquis dans la République et-canton du Jura, sous réserve de l'approbation formelle du gouvernement. Elles se réjouissent du taux de participation et remercient chaleureusement les électrices et élec-

teurs qui ont manifesté leur intérêt à cette votation et leur attachement à l'Eglise.

Elles sont certaines que les Eglises, avec leurs nouvelles structures juridiques, pourront poursuivre leur mission et apporter leur collaboration aux autorités et institutions du pays.

Porrentruy et Delémont: Budgets acceptés

Les citoyens de Porrentruy ont approuvé par 784 voix contre 131 le budget communal de 1980 qui, avec 13,8 millions de dépenses, prévoit un excédent de charges de 105 000 francs. A Delémont, le budget de 1980, qui est équilibré et basé sur une quotité d'impôt de 2,3 à de même été accepté, dans des proportions identiques. La participation électorale a été d'un peu plus de 20 % seulement.

Qui touchera la compensation du renchérissement?

BERNE (ATS). - D'une manière générale, on peut dire que presque toutes les personnes exerçant un emploi dépendant en Suisse vont toucher la compensation du renchérissement basé sur l'indice du coût de la vie qui avait augmenté de 5 % à fin octobre de cette année. Cette constatation résulte d'informations recueillies par l'ATS auprès des différents partenaires sociaux. Si le principe de la compensation est assez généralement admis, certaines catégories de travailleurs ne toucheront toutefois pas la totalité du renchérissement. D'autre part, la compensation du renchérissement peut se faire de manière plus ou moins automatique comme dans certaines collectivités publiques ou faire l'objet d'après négociations comme dans l'industrie horlogère.

DE 5 % À RIEN DU TOUT

M. E. Duc, secrétaire de l'Union centrale des associations patronales,

a souligné que, mis à part le cas de l'horlogerie, où les négociations se déroulent entre la FTMH et l'Association patronale horlogère, dans la plupart des autres branches, la décision de la compensation du renchérissement est prise plutôt au niveau des entreprises. On a l'impression, du côté de l'Union centrale des associations patronales, que la compensation du renchérissement sera généralement accordée, mais à des degrés divers suivant les possibilités des entreprises. « Certaines entreprises connaissant une bonne marche des affaires accorderont 5 %, d'autres

ne pourront accorder que 2,5 à 3 % et certaines encore ne pourront même rien faire », a déclaré le secrétaire de l'Union centrale des associations patronales. M. Duc a encore rappelé que, dans les grandes conventions collectives, il n'y a pas obligation légale d'accorder le renchérissement, mais que des concertations sont prévues lorsqu'il y a un saut important de l'inflation.

La FOBB, syndicat du bâtiment et du bois, a de son côté insisté sur le fait qu'elle ne signait plus de nouvelles conventions collectives dans lesquelles la compensation du renchérissement n'était pas prévue. Le secrétaire central de la FOBB, M. Buchs, est d'avis que 100 % des travailleurs touchés par les conventions collectives pourront prétendre à la compensation du renchérissement.

Du côté de la FTMH, Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie, on tient à préciser que dans l'industrie et l'artisanat, les négociations sont faites entre les commissions d'entreprises et les directions, alors que pour l'industrie horlogère, la compensation du renchérissement est réglée dans le cadre des conventions collectives. En cas de désaccord, comme c'est le cas actuellement, on a recours alors au tribunal arbitral.

Dans le secteur des services, les employés de banque toucheront une compensation de 4,75 % à partir du 1^{er} janvier. La durée hebdomadaire de travail passera de 44 à 43 heures.

En l'absence de toute convention collective, la Société suisse des employés de commerce « propose », quant à elle, une adaptation de 5 % des salaires pour les membres de la profession. La VPOD, pour sa part, signale que pour les administrations publiques, la pleine compensation du renchérissement est généralement accordée. Plusieurs cantons indexent les salaires deux fois par année, sans toutefois pouvoir garantir la rétroactivité du renchérissement.

INDUSTRIE DE L'HABILLEMENT: 5% EN DEUX FOIS

Dans l'industrie de l'habillement, 50 % des entreprises ont souscrit au contrat collectif. La compensation du renchérissement de 5 % se fera en deux étapes : 3 % au début de l'année et 2 % au 1^{er} juillet. L'Association suisse de l'industrie de l'habillement se base sur l'indice du coût de la vie à fin octobre. Ces mesures touchent 30 000 personnes en Suisse.

Important vol à «La Placette» à Genève

GENÈVE (ATS). - Trois individus armés ont pénétré samedi matin dans le bureau de la comptabilité du grand magasin «La Placette» à Genève et ont emporté 500 000 francs.

Le magasin s'était ouvert à 8 h. 30. Vers 8 h. 40, trois hommes, plutôt jeunes, non masqués, vêtus de blouses bleue ou blanche, parlant français, ont pénétré dans les locaux de l'administration au quatrième étage. Ils paraissaient bien connaître les lieux, et ont aussitôt neutralisé le téléphoniste. Ils ont ensuite contraint le caissier principal, auquel ils s'étaient heurtés dans le couloir, à retourner dans son bureau, où la recette de la veille était préparée à l'intention des convoyeurs, qui devaient passer peu après. Il s'agissait surtout de coupures de cent francs, dont les numéros n'ont pas été relevés. Ils ont fourré le tout dans un sac et sont repartis après avoir enfermé quatre personnes dans les toilettes, sous la menace de leurs pistolets.

On ne sait même pas s'ils sont descendus par l'escalier ou par l'ascenseur. Près de la sortie, l'un d'eux a déposé sa casquette sur le rayon de pyjamas, ce qui, apparemment, n'a surpris personne. Le dispositif de bouclage des frontières a, comme d'habitude, été mis en place pendant un certain temps.

Une voiture identifiée

La police a identifié une voiture utilisée par le trio :

une Alfa Romeo 2000, berline de couleur noire, modèle 1972, plaques GE 61 677, volée à Genève le 7 décembre. La police invite les témoins à se manifester.

D'autre part, hier, deux cambrioleurs ont été surpris dans le quartier de Rive par un commerçant en pierres précieuses. Vers 13 heures, le

commerçant se rendait dans son bureau avec deux clients lorsqu'il a rencontré deux hommes qui l'ont frappé. Deux coffres avaient été ouverts par ces individus qui avaient pénétré dans les lieux grâce à des échelles d'alpinistes. Ils ont réussi à s'enfuir avec leur butin après avoir enfermé le commerçant et ses clients.

LA FUSILLADE DE GENÈVE Le verdict de la Cour d'assises

GENÈVE (ATS). - La Cour d'assises de Genève a condamné samedi à la peine de 13 ans de réclusion et à l'expulsion pendant dix ans Carlo Grua, un des auteurs de la fusillade de la rue de Lausanne à Genève du 22 février 1977, au cours de laquelle deux policiers avaient été grièvement blessés. Le procureur général avait requis une peine de 16 ans de réclusion.

L'amie du bandit italien, de nationalité belge, a été condamnée à 15 mois d'emprisonnement et à l'expulsion pendant dix ans. Ces deux peines ont été assorties du sursis pendant cinq ans.

Enfin, l'infirmier, de nationalité française, qui avait introduit à la prison de Champ-Dollon l'arme qui a permis à Grua de s'évader, a été condamné à 18 mois d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans.

Enfin, l'infirmier, de nationalité française, qui avait introduit à la prison de Champ-Dollon l'arme qui a permis à Grua de s'évader, a été condamné à 18 mois d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans.

M. Honegger en Arabie

RYAD (ATS/AFP). - Le roi Khaled d'Arabie saoudite a reçu, hier à Ryad, le conseiller fédéral Fritz Honegger, chef du Département de l'économie publique, en visite dans le royaume wahabite.

Le prince héritier et vice-premier ministre Fahd Ebn Abdel-Aziz, M. Rachad Pharaon, conseiller privé du roi, et M. Ghazi el Koussaiby, ministre de l'industrie et de l'électricité, assistaient à l'entretien, sur la teneur duquel l'agence ne donne pas de précisions.

Cheikh Mohammed Abal-Kheil, ministre saoudien de l'économie et des finances, a par ailleurs reçu hier

M. Fritz Honegger. L'entretien a porté sur «des questions économiques intéressant l'Arabie saoudite et la Suisse».

Ferme détruite par le feu

Dimanche matin une ferme de la Brévine a été complètement détruite par un incendie. C'est vers 8 heures que les premiers secours du Locle ont été alertés. Le feu venait de prendre dans la grange de la ferme de M. Rosat.

Le bétail a pu être sauvé, en revanche, le mobilier et le chedail sont restés dans les flammes.

L'ex-shah en exil sur une île panaméenne

PANAMA (ATS/AFP). - L'ex-shah d'Iran, qui est arrivé samedi à Panama, où il a obtenu le droit de résidence, s'est installé dans l'après-midi dans la petite île Contadora, à dix minutes de vol de la côte Pacifique du pays, apprend-on.

Il s'agit d'une île destinée au tou-

risme et qui compte un hôtel et quelques rares résidences particulières.

L'ex-souverain est logé, apprend-on encore, dans la résidence de l'ambassadeur de Panama à Washington, M. Gabriel Lewis Galindo, qui pourrait devenir un des membres de la junte de direction améri-

cano-panaméenne du canal.

Bien que se forçant à sourire tout au long de l'entretien, l'ex-shah avait le visage pâle et les traits tirés.

Des témoins oculaires ont déclaré qu'après l'arrivée du souverain déchu, au moins cinq hélicoptères ont amené les bagages de Reza Pahlavi

et de sa suite. La maison où l'ex-shah réside est étroitement surveillée par des gardes en civil armés de fusils et de jumelles.

L'ex-shah en appelle au peuple iranien

L'ex-shah en appelle « à son peuple pour qu'il demande la libération des otages américains, car l'Islam interdit tous les actes dictés par Khomeiny », dans une déclaration rédigée avant son départ pour le Panama et publiée à New York.

Dans ce message, l'ancien souverain estime également que l'Iran devrait libérer « immédiatement » les otages, parce que son départ des Etats-Unis ôte toute « excuse » à leurs géoliers pour les retenir.



L'ex-shah tient conférence de presse, à son arrivée à Panama. Béline UPI

La Cour internationale de justice ordonne que les otages soient libérés

La Cour internationale de justice a ordonné, samedi, aux autorités iraniennes de relâcher tous les otages américains de Téhéran.

Elle a également ordonné au Gouvernement iranien d'aider ces ota-

ges, ainsi que les autres fonctionnaires ressortissants des Etats-Unis à quitter l'Iran rapidement et dans des conditions où leur sécurité serait assurée.

Le président de la Cour interna-

tionale, Sir Humphrey Waldock (Grande-Bretagne), a annoncé le jugement en audience publique.

La Cour ordonne aussi la restitution des locaux diplomatiques et consulaires aux autorités des Etats-Unis. Elle ordonne au Gouvernement iranien de reconnaître désormais au personnel diplomatique et consulaire américain « la plénitude de la protection, des privilèges et des immunités auxquels ils ont droit, conformément aux traités en vigueur entre les deux Etats ».

Enfin, la Cour ordonne aux gouvernements des Etats-Unis et d'Iran de ne prendre « aucune mesure et de veiller à ce qu'il n'en soit prise aucune, qui soit de nature à aggraver la tension entre les deux pays ou à rendre plus difficile la solution du différend existant ».

Dans ses attendus, la Cour internationale, présidée par Sir Humphrey Waldock, a rejeté l'argumentation invoquée par le gouvernement de Téhéran, dans un télégramme envoyé à la Cour, le 9 décembre, selon lequel, la « prétendue affaire des otages » n'est « qu'un élément marginal et secondaire d'un problème d'ensemble ».

Le procès des otages n'aura pas lieu, selon M. Ghotbzadeh

WASHINGTON (ATS/AFP). - Le ministre iranien des affaires étrangères, M. Sadegh Ghotbzadeh, a affirmé, hier, que le procès des otages détenus à l'ambassade américaine à Téhéran, n'aurait pas lieu.

Dans une interview diffusée en direct de Téhéran par la chaîne de télévision américaine «ABC», M. Ghotbzadeh a, par ailleurs, rejeté le jugement de la Cour internationale de La Haye, tout en indiquant qu'il allait faire son possible pour que quelques otages soient libérés avant Noël.

Enfin, il a qualifié de « victoire pour l'Iran », le départ du shah des Etats-Unis.

Le Conseil de la révolution demande son extradition

TÉHÉRAN. - Le Conseil de la révolution iranien a déclaré, hier, que le Gouvernement panaméen devait extraditionner « le plus vite possible » l'ex-shah, dans sa première réaction officielle depuis le départ du souverain déchu des Etats-Unis.

Dans une déclaration radiodiffusée, l'organe dirigeant de la République islamique iranienne a estimé que « le Gouvernement panaméen est complice des Etats-Unis », ajoutant que l'action du peuple iranien avait « contraint l'impérialisme américain à limiter sa protection à l'ex-shah et à le faire fuir de son territoire ».

Le Conseil de la révolution a encore affirmé la volonté des autorités iraniennes de poursuivre le shah quel que soit l'endroit où il trouve asile jusqu'à son extradition et la récupération de ses biens. Enfin, le conseil a qualifié d'« artificiel » et « hâtif » le jugement de la Cour in-

ternationale de La Haye, ordonnant à l'Iran de libérer les otages retenus à l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran.

Le « PRDPM » passe à la clandestinité

Sur le plan intérieur, le second parti iranien, le parti républicain du peuple musulman (PRDPM), dont les membres se réclament de l'ayatollah Shariat-Madari, le leader spirituel de l'Azerbaïdjan, a décidé de fermer « provisoirement » ses bureaux dans toutes les villes d'Iran. Cette décision, selon le communiqué publié hier par le parti, qui compterait de deux à trois millions d'adhérents, a été prise, « étant donné que l'atmosphère de répression qui prévaut, selon lui, en Iran, ne convient pas à l'exercice d'activités politiques ». Il semble ainsi indiquer une intention de rentrer dans la clandestinité.

Tempête en France 2 morts - 6 disparus Le bilan pourrait s'alourdir

RENNES (ATS/AFP). - Deux morts, six marins portés disparus, de nombreux bateaux en difficulté, d'autres dont on est sans nouvelles : après une brève accalmie, la tempête qui sévit depuis samedi dans la Manche et l'Océan Atlantique avait repris de l'intensité hier en fin d'après-midi, le long des côtes françaises.

Depuis trente-six heures, on est sans nouvelles de deux bateaux de pêche bretons, ayant au total onze hommes à leur bord.

C'est à terre que la tempête a fait deux morts : une jeune fille tuée dans sa voiture par la chute d'un arbre et un ouvrier projeté par le vent au bas de l'échafaudage sur lequel il travaillait.

Côtes britanniques : plusieurs navires portés disparus

LONDRES. - La tempête a continué, dimanche, à faire rage sur les côtes britanniques, et des opérations de recherches ont été montées pour tenter de retrouver plusieurs navires portés disparus.

Sur la côte nord, de la Cornouailles, un cargo grec, le « Skopelos Sky », s'est échoué sur des rochers au large de Padstow, et les autorités responsables craignent que les 2000 tonnes d'hydrocarbure qui se trouvent dans ses soutes ne s'écoulent dans la mer.

France : le conflit au sein de la majorité pourrait déboucher sur les élections anticipées

PARIS (ATS/AFP). - Un conflit, qui se développe avec une particulière acuité au sein de la majorité gouvernementale, pourrait déboucher sur des élections législatives anticipées, sans attendre l'échéance de mars 1983.

Cette perspective est évoquée par un certain nombre d'observateurs,

qui soulignent les graves divergences entre le premier ministre, Raymond Barre, et les gaullistes du RPR (Rassemblement pour la République), apparues tout au long de la discussion budgétaire et du débat sur l'avortement. Ils s'interrogent sur la possibilité pour le gouvernement de continuer à gouverner « par la manière forte ».

Pour le vote du budget de 1981, en effet, M. Barre a dû faire usage de l'article 49 de la Constitution, qui permet au gouvernement de poser la question de confiance, provoquant ainsi le dépôt de motions de censure par l'opposition. Comme prévu, les députés gaullistes n'ont pas voté ces

motions, mais ont fait savoir qu'ils n'approuvaient pas plusieurs dispositions budgétaires et réclamaient des économies que le gouvernement refuse. Aujourd'hui, même scénario, une nouvelle question de confiance est posée sur le budget, revenu en seconde lecture devant l'Assemblée nationale.

D'autre part, le gouvernement a eu besoin de l'appoint des voix de gauche pour faire adopter son texte sur l'interruption de la grossesse.

Si la querelle est permanente au sein du Parlement, elle se développe aussi à l'extérieur par des déclarations sans nuance, des critiques non voilées. M. Raymond Barre, dans une récente interview, a jugé avec une particulière dureté le comportement des amis de Jacques Chirac, leader du RPR et maire de Paris.

L'incompatibilité d'humeur est telle entre le premier ministre et les gaullistes que certains observateurs bien placés pensent que ceux-ci pourraient même en arriver à déposer leur propre motion de censure lors d'un débat qui se déroulerait au cours de la session de printemps du Parlement qui s'ouvrira le 2 avril, tentant ainsi de renverser le gouvernement, avec l'appui des voix de gauche.

Une telle situation amène certaines personnalités, « se plaçant au-dessus de la mêlée », à penser que le président de la République aurait finalement intérêt, en 1980, à appeler le peuple « à trancher », même s'il y a risque d'une victoire de la gauche.

PORTUGAL

Les élections locales pourraient confirmer le recul socialiste

LISBONNE (ATS/Reuter). - Environ six millions de Portugais se sont rendus aux urnes hier pour élire leurs conseillers municipaux et leurs conseils de district. On s'attend que ce scrutin confirmera le recul des socialistes constaté aux élections législatives il y a deux semaines.

550 000 candidats s'affrontent pour pourvoir 70 000 sièges. Environ un Portugais sur 20 est candidat.

L'hebdomadaire socialiste O Jornal prévoit que son parti va à

nouveau perdre des suffrages au profit de l'alliance et des communistes, ceci menace de créer une dangereuse polarisation de la vie politique sur l'extrême-gauche et la droite, estime O Jornal.

Le parti socialiste qui avait obtenu 35% des voix aux élections de 1976, n'a rassemblé que 27,4% des suffrages aux récentes élections législatives alors que l'Alliance démocratique s'assurait une majorité de six sièges au Parlement.

Zimbabwe/Rhodésie : l'espoir subsiste

LONDRES (ATS/AFP/Reuter). - Malgré le refus par le Front patriotique (FP) samedi, lors de la « réunion finale », à Lancaster House, de la conférence constitutionnelle sur l'avenir du Zimbabwe-Rhodésie, de parapher le document « final », un accord de cessez-le-feu formel entre toutes les parties paraît cependant toujours possible.

Les dirigeants du Front patriotique, MM. Robert Mugabe et Joshua Nkomo, sont d'ailleurs restés à Londres et des réunions se poursuivent avec les responsables britanniques, qui espèrent toujours qu'une solution sera trouvée. « La situation n'est pas aussi mauvaise qu'elle ne semble l'être », a d'ailleurs déclaré, hier, un porte-parole britannique.

Les milieux politiques à Salisbury se déclarent également confiants de l'imminence d'un règlement. Selon un porte-parole du Conseil national africain unifié (UANC) de l'évêque Abel Muzorewa, « le Front patriotique ne cherche qu'à gagner du temps et signera en dernier ressort un accord ». Pour sa part, le gouverneur britannique Lord Soames, qui est arrivé mercredi dernier à Salisbury, a déclaré qu'il y avait encore « des espoirs de succès ».

EN BREF

DEUX PALESTINIENS ASSASSINÉS À CHYPRE

NICOSIE (ATS/AFP). - Le deuxième secrétaire du bureau de l'OLP à Nicosie, M. Samir Touton, âgé de 30 ans, et un autre Palestinien, M. Abou Safout, ont été abattus à coups de revolver samedi à Agios Dometios, dans la banlieue de Nicosie.

L'U.R.S.S. LANCE UN NOUVEAU «SOYOUZ» INHABITÉ

MOSCOU (ATS/AFP). - L'Union soviétique a lancé, hier après-midi, une version modifiée du vaisseau spatial «Soyouz», rapporte l'agence Tass.

Ce vaisseau inhabité permettra de tester de nouveaux équipements et sera en relation avec la station spatiale «Salyout» sur laquelle les cosmonautes Vladimir Lyakhov et Valéry Rioumine avaient passé 175 jours au début de l'année.

PENDAISONS EN IRAK

BAGDAD (ATS/AFP). - Quatre personnes, de nationalité irakienne, ont été pendues hier matin sur ordre du Tribunal révolutionnaire pour avoir reçu des pots-de-vin de sociétés étrangères et avoir communiqué à ces dernières des informations secrètes de l'Etat, annonce l'Agence irakienne d'information (INA).

Parmi les quatre exécutés figure M. Saïd Malek el Ali, ancien sous-secrétaire d'Etat à l'Irrigation, et deux hommes d'affaires.

Chine : propagande extérieure ou un peu de tolérance religieuse ?

PÉKIN (ATS/AFP). - La Chine multiplie les gestes visant à renforcer l'image de marque de sa nouvelle politique officielle de tolérance religieuse.

L'agence « Chine Nouvelle » a annoncé, hier, la tenue, vendredi 21 décembre, de la cérémonie de consécration du nouvel évêque de Pékin, Mgr Michael Fu Tieshan (48 ans). Cette annonce avait été faite, hier matin, au cours de la messe hebdomadaire célébrée en la « cathédrale du Sud », Nantang, seule église catholique ouverte à Pékin.

Une telle annonce, soulignent les observateurs, est sans précédent et quelque peu paradoxale de la part de l'agence officielle de Chine, un Etat s'étant fixé pour tâche la propagation de l'athéisme. La presse officielle se contentait de rendre compte « postérieurement » d'événements religieux en Chine.

« Chine Nouvelle » a rappelé que Mgr Fu Tieshan avait été élu à la tête du clergé catholique de la capitale le 25 juillet dernier, lors d'une réunion « élargie » de l'Association patriotique catholique de Pékin.

Mgr Fu Tieshan a été ordonné prêtre en 1956 par un évêque franciscain, lui-même consacré par Rome avant la fondation du régime communiste chinois, en 1949. Toutefois, la nomination de ce nouvel évêque de Pékin n'est toujours pas officiellement reconnue par le Vatican, le clergé chinois ayant rompu toute relation avec Rome depuis les consécrations d'évêques qu'il effectuait sans son consentement en 1957.

Cette cérémonie de consécration, organisée avec le soutien de la pro-

pagande officielle chinoise risque, selon les observateurs, de placer le Vatican dans une position délicate vis à vis du clergé chinois, à qui le pape Jean Paul II avait lancé un appel, fin août, pour le rétablissement de contacts directs entre Rome et l'Eglise de Chine.

Nouveaux missiles nucléaires en Europe occidentale

LA CHINE APPROUVE

PÉKIN (ATS/AFP). - La Chine a accueilli favorablement la décision de l'OTAN de déployer de nouveaux missiles nucléaires en Europe occidentale pour faire face à la « menace » et au « chantage » soviétiques.

L'agence Chine Nouvelle, sans commenter directement cette décision, s'est fait l'écho, hier, de diverses réactions positives qu'elle a provoquées dans l'opinion publique ouest-européenne.

«Ariane» : un «fil» de trop

KOUROU (ATS/AFP). - La fusée européenne « Ariane » n'a pu être lancée samedi comme prévu de la base de Kourou, en Guyane, et son tir sera reporté d'au moins dix jours, a-t-on appris à Kourou.

M. Yves Sillard, directeur général du Centre national français d'études spatiales (CNES), a précisé que ce rapport était dû à la mauvaise pression enregistrée sur un des moteurs du premier

étage de la fusée, trois secondes après l'heure prévue du décollage à 15 h. 30 HEC. L'enregistrement de cette mauvaise pression a interrompu automatiquement l'ouverture des mâchoires de lancement.

Les techniciens vont étudier s'il s'agit d'un incident sur ce moteur ou d'un mauvais calcul des ordinateurs, a déclaré M. Sillard.

Le petit-fils de Churchill mêlé à de sordides affaires ?

LONDRES (ATS/Reuter). - Deux députés de l'opposition travailliste britannique ont demandé à M^{me} Margaret Thatcher de fournir, « au nom de la sécurité », des éclaircissements sur des relations que M. Winston Churchill, petit-fils du « vieux lion », entretenait jadis avec Soraya

Khashoggi, ex-épouse d'un financier saoudien.

Député conservateur, M. Churchill n'aurait pas été l'objet de pareille demande si, cette semaine, au cours du procès de trois officiers de police accusés de tentative de chantage contre Soraya Khashoggi, celle-ci n'avait mentionné des relations « dépassant l'amitié » avec « une personnalité politique ».

On a remis au juge et au jury un morceau de papier portant le nom de la personnalité politique en question, que le tribunal s'est contenté de baptiser « M. X ».

« M. X » s'est fait connaître samedi matin. M. Churchill a dit qu'il le faisait pour éviter que la conjecture ne vise aucun de ses collègues du Parlement.



W. Churchill, alias Monsieur X.

VOIR AUSSI PAGES 3 ET 15



Rédaction
centrale
23 30 51



descartes
vos maîtres à
des prix écosais
SAXON
Suisse 1 km division Martigny
CREDIT - FACILITES



**COMPTE
SALAIRE**

BANQUE CANTONALE DU VALAIS

Nouvelliste et Feuille d'Avs du Valais Sports

Les meilleurs sportifs suisses récompensés à Baden



Denise Biellmann n'a pas échappé au baiser du petit clown, qui officiait pour remettre les récompenses aux lauréats.

Après Bienna, la 30^e cérémonie traditionnelle des mérites sportifs s'est déroulée à Baden, dans le magnifique «Kurtheater». Organisée à la perfection par la section argovienne des journalistes sportifs sous la présidence de M. Frédy Staubensand, cette manifestation a connu un succès mérité, malgré l'absence de deux lauréats. Avant de passer à la remise officielle des diplômes et médailles, Jean-Pierre Bähler, président central de l'Association suisse des journalistes sportifs, s'adressa à plus de 250 invités représentant toutes les autorités du sport suisse. Puis l'on passa à la présentation des lauréats qui étaient à l'honneur, soit: Denise Biellmann (mérite féminin), l'équipe nationale de handball (mérite par équipes), les organisateurs du marathon de l'Engadine (mérite pour services rendus au sport), Werner Fehlmann, peintre et graphiste (mérite artistique), ainsi que le tennisman Peter Töngi (prix du fair-play). Ils furent présentés par Regula Pusterla (patinage artistique), Martin Furgler (handball), Rodolfo Dolfi (marathon de l'Engadine), Max Pusterla (prix artistique) et André Widmer (fair-play).

Les autres lauréats de l'année 1979, le skieur Peter Lüscher, engagé à Val Gardena, et le deuxième gagnant du prix du fair-play, le Genevois Tiziano Carugati, lequel participait avec son club aux éliminatoires régionales du championnat de curling, seront honorés prochainement. Un banquet officiel mit un point final à cette manifestation, rehaussée par des productions musicales de la fanfare des apprentis de Brown Boveri de Baden.

Voici les lauréats 1979: entourés par les membres de l'équipe nationale de handball, les organisateurs de la course de fond, le Marathon de l'Engadine, Denise Biellmann, Fred Töngi, lauréat du prix du fair play, et l'artiste Werner Fehlmann.

Photo ASL



DESCENTE DE VAL GARDENA PREMIER SUCCÈS DE PETER MÜLLER

Le champion du monde de descente de la saison dernière, le Suisse Peter Müller, n'a pas attendu longtemps pour faire honneur à son titre. Victime d'une chute lors de la première descente de la saison à Val-d'Isère, le Zurichois a renoué avec la victoire sur la fameuse piste de «Saslong» de Val Gardena, en s'adaptant très bien aux conditions de la neige. Après Jean-Daniel Dätwyler (1969), Bernhard Russi (1970 et 1972) et Roland Collombin (1973), Peter Müller a donc maintenu la tradition helvétique sur cette piste, où Bernhard Russi avait été sacré champion du monde en 1970. (Photo ASL)

(Voir en page 21)



Le derby Martigny - Monthey

ÇA, C'EST DU BASKET!

Martignerains et Montheyensans se sont livrés un superbe duel, samedi dans la salle du Bourg. Les 750 spectateurs présents et enthousiastes ont ainsi vibré à une rencontre d'un niveau par moments exceptionnel. Martigny a pu fêter un huitième succès consécutif grâce à l'homogénéité d'un contingent plus étoffé. Cette nouvelle victoire instaure solidement les Octoduriens à la troisième place du classement. Un rang qui leur permet de forger vers la division supérieure...



Duchoud tente un essai face au revenant martignerain Yergen. Cela ne changera ni la face du monde, ni le score final de ce beau derby. (Photo NF)

(Voir en page 35)

11^e course
de Noël
à Sion

**Dèleze frôle
l'exploit**

(Voir en page 36)

**Les lutteurs
martignerains
champions
suisse 1979
par équipes**

(Voir en page 28)

Val Gardena: les Autrichiens et les Italiens battus

Peter Müller survole la terrible «Saslong»

Il y a des coureurs qui courent depuis des années après leur premier succès et d'autres qui ne parviennent pas à confirmer une première victoire... Werner Grissmann remportait son unique descente en coupe du monde à Saint-Moritz en 1973, et Eric Haker (27 ans) n'a séduit la coupe du monde dans cette spécialité qu'en décembre 1978 sur cette piste de Val Gardena. Ces deux coureurs, extrêmement doués, n'ont pu éviter un nouvel «affront», hier, de la part d'un autre talentueux descendeur, le Suisse Peter Müller, vainqueur de la coupe du monde des «cascadeurs» la saison dernière. Le champion zurichois, non seulement dans un jour de grâce, mais sur une piste et une neige taillées à sa mesure, a étalé son immense talent, son fameux pouvoir de glisseur et sa rage de vaincre. Ce «bulldozer» de la descente, à 22 ans, vient de confirmer sa première victoire de la saison passée à Villars. Lui aussi courait après un second exploit qui fixe la valeur, classe un coureur et impose le respect.

Pour avoir figuré quatorze fois dans les dix premiers d'une descente de la coupe du monde, le champion suisse possédait au pied de la «Saslong» suffisamment de références pour franchir un nouveau palier en direction de la célébrité.

Sans connaître un quelconque favoritisme, ni par sa position de départ (dossard N° 5), ni par un manque de concurrence, Peter Müller a forcé l'admiration en parcourant sans bavure les 3615 mètres de la «Saslong» en 2'03"94, soit à la moyenne de 105 km/h. Deux fois second l'année dernière derrière Walcher et Haker sur les deux descentes de Val Gardena, deux fois second encore aux entraînements en fin de semaine, Peter Müller prenait normalement le pouvoir devant toute l'élite mondiale.

De notre envoyé spécial J. Mariéthoz



plus de trois sélectionnés dans cette discipline aux JO, mais leur valeur ne peut qu'augmenter.

La Suisse a souffert, une fois de plus, par le comportement de Bürgler (62^e à 5"77), de Meli (54^e à 5"28) et un peu par Fretz (41^e à 4"64), lui qui figurait encore au 12^e rang du dernier entraînement. Sur la «Saslong», les «Fischer» (Bürgler, Meli et Spörri) doivent certainement invoquer des excuses... de choix du matériel.

Mais les grands battus au niveau des nations se nomment l'Autriche (même avec quatre éléments dans les dix premiers) et l'Italie (Giardini 20^e et Plank 30^e). On pourrait ajouter les Canadiens dans une moindre mesure, car la déception causée par Ken Read (7^e) trouve une consolation dans la huitième place (comme lors du dernier entraînement de samedi) de Jim Gilhooly... parti avec le dossard N° 46.

Klammer cinquième

Il y a exactement une année en ce lundi 17 décembre que Franz Klammer obtenait une aussi belle place dans une descente de la coupe du monde. C'était sur cette même piste de Val Gardena lorsque deux jours de suite il prenait le cinquième



Peter Müller et la redoutable «Saslong» n'ont fait qu'un hier après-midi. Le Suisse a dominé la piste et ses rivaux en étalant sa rage de vaincre et ses talents de glisseur. Une deuxième victoire pour le vainqueur de la coupe du monde de la spécialité: un juste retour des choses... (Bélino UPI)

De grands battus

D'un coup de collier, le successeur de Bernhard Russi à la tête des descendeurs suisses, a donc apporté sans tarder un rectificatif de choix après l'entrée en matière mitigée de Val-d'Isère. Il supporte certes, à lui seul pour l'instant, l'honneur helvétique puisqu'à Val Gardena, Urs Räber (classé 11^e à 2"51) et Walter Vesti (14^e à 2"63) sont les seuls représentants suisses à figurer dans les 30 premiers. Räber surprend en bien alors que Vesti ne pouvait espérer plus sur cette neige qui ne lui convenait pas. Malgré cette situation, nous nous refusons pour l'instant à jeter un quelconque discrédit sur une formation qui possède les qualités requises pour s'améliorer dans son ensemble sur le chemin de Lake Placid. Certes, il n'y aura probablement pas



Lüscher et Müller affichent un reconfortant sourire. Quoi de plus normal pour les deux Peter, vainqueurs respectivement du combiné et de la descente. Un doublé qui rassure... (Bélino UPI)

rang respectivement derrière Walcher (le 16) et Haker (le 17 décembre 1978). Depuis lors, le champion olympique ne figure plus jamais (durant sept descentes) parmi les dix premiers du classement...

Dans un certain sens, Val Gardena enregistrerait hier le retour de Franz Klammer et chacun s'en réjouira à sa manière. Il en avait trop fait par le passé pour que l'on reste indifférent. Deux surprises encore dans la zone réservée aux «grands» de la descente: la 9^e place de l'Américain Karl Anderson et la 10^e du Suédois Rune Safvenberg.

A Lüscher le combiné

La Suisse fête un deuxième succès à Val Gardena, c'est Peter Lüscher qui l'offrait en

s'appropriant le combiné, qui comprenait le slalom géant de Madonna di Campiglio et la descente de la «Saslong».

Sa 6^e place en géant et son 32^e rang en descente lui permettaient de s'imposer au combiné devant ses principaux adversaires, Andreas Wenzel, Anton Steiner et Phil Mahre. Val Gar-

dena n'a donc pas engendré la tristesse dans le camp helvétique...

Tous les résultats

1. Peter Müller (S) 2'03"94 (moyenne 101,6 km/h); 2. Erik Haker (No) à 0"76; 3. Werner Grissmann (Aut) à 0"90; 4. Uli Spiess (Aut) à 1'09; 5. Franz Klammer (Aut) à 1'56; 6. Josef Walcher (Aut) à 1'85; 7. Ken Read (Can) à 2'02; 8. Tim Gilhooly (Can) à 2'33; 9. Carl Anderson (EU) à 2'38; 10. Rune Safvenberg (Su) à 2'48; 11. Dave Murray (Can) et Urs Räber (S) à 2'51; 13. Arnt-Erik Dahle (No) à 2'62; 14. Walter Vesti (S) à 2'63; 15. Harti Weirather (Aut) à 2'78; 16. Andreas Wenzel (Lie) à 2'82; 17. Robin McLeish (Can) à 2'83; 18. Gerard Rambaud (Fr) à 2'91; 19. Valeri Tsiganov (URSS) à 3'05; 20. Giuliano Giardini (It) à 3'08; 21. Andy Mill (EU) à 2'13; 22. Peter Stehle (RFA) à 2'14; 23. Peter Wirsberger (Aut) à 3'44; 24. Ernst Winkler (Aut) et Mike Irwin (Can) à 3'68; 25. Phil Mahre (EU) à 3'81; 30. Herbert Plank (It) à 3'84; 32. Peter Lüscher (S) à 3'91; 41. Bruno Fretz (S) à 4'64; 51. Conradin Cathomen (S) à 5'24"; 64. Silvano Meli (S) à 5'28; 62. Toni Bürgler (S) à 5'77; 71. Werner Spöri (S) à 8'93, 75 classés.

● Les temps intermédiaires. - 1^{er} tronçon: 1. Grissmann 48"25; 2. Müller à 0"12; 3. Dahle à 0"29; 4. Gilhooly à 0"43; 5. Spiess à 0"44; 6. Haker à 0"45; 2^e tronçon: 1. Müller 34"95; 2. Spiess à 0"42; 3. Read à 0"47; 4. Klammer à 0"54; 5. Grissmann à 0"68; 6. Wirsberger à 0"83.

● Positions au 2^e poste: 1. Müller 1'23"32; 2. Grissmann à 0"56; 3. Spiess à 0"74; 4. Haker à 1"20; 5. Gilhooly à 1"32; 6. Dahle à 1"54; 3^e tronçon: 1. Haker 40"20; 2. Klammer à 0"35; 3. Müller à 0"42; 4. Walcher à 0"62; 5. Räber à 0"64; 6. Grissmann à 0"76.

● COMBINÉ. - Slalom géant de Madonna di Campiglio - descente de Val Gardena: 1. Peter Lüscher (S) 34,58 p.; 2. Andreas Wenzel (Lie) 35,40; 3. Anton Steiner (Aut) 43,32; 4. Phil Mahre (EU) 44,68; 5. Valeri Tsiganov (URSS) 61,25; 6. Francisco Fernandez-Ochoa (Esp) 62,42; 7. Urs Räber (S) 87,39; 8. Even Hole (No) 101,07; 9. Andy Mill (EU) 105,26; 10. Arnt-Erik Dahle (No) 105,14; 11. Antony Guss (Aus) 126,97; 12. Marc Gryspeerdt (Be) 182,01. 12 coureurs classés.

La coupe du monde

Messieurs: 1. Ingemar Stenmark (Su) 75; 2. Bojan Križaj (You) 55; 3. Jacques Lüthy (S) 41; 4. Andreas Wenzel (Lie) et Phil Mahre (EU) 39; 6. Peter Lüscher (S) 37; 7. Erik Haker (No) 35; 8. Steve Mahre (EU) 31; 9. Hans Enn (Aut) 30. Descente (2 courses): 1. Haker 35; 2. Werner Grissmann (Aut) 27; 3. Müller et Peter Wirsberger (Aut) 25; 5. Herbert Plank (It) et Josef Walcher (Aut) 20.

Par nations: 1. Autriche 372 (messieurs 191 - dames 181); 2. Suisse 286 (136-150); 3. Etats-Unis 184 (112 - 72); 4. Liechtenstein 175 (54 - 121); 5. RFA 157 (32 - 125); 6. France 146 (15 - 131); 7. Italie 145 (58 - 85); 8. Suède 102 (102 - 0); 9. Norvège 99 (79 - 20); 10. Yougoslavie 87 (87 - 0); 11. Canada 74 (31 - 43).

PETER MÜLLER A PENSÉ À KLAMMER

AUTANT il trembla pendant que ses principaux concurrents qui le suivaient, descendaient, autant il s'enfonça par la suite dans un calme impressionnant. Peter Müller venait de franchir un pas important dans sa carrière de descendeur, après son premier succès en coupe du monde la saison dernière à Villars. Sur la «Saslong», aussi bien par la régularité dans les entraînements chronométrés qu'hier à l'heure du verdict, il confirmait son titre de vainqueur de la coupe du monde de la spécialité. Dans l'aire d'arrivée, après avoir recueilli les honneurs, il nous raconta comment il avait battu tout le monde sur cette terrible descente qui s'était recouverte d'une nouvelle pellicule de neige fraîche durant la nuit.

«Depuis les essais chronométrés j'étais habité par un grand espoir. Je n'ai pas fait de calculs pour savoir si aujourd'hui la piste serait glacieuse ou au contraire recouverte d'une nouvelle couche de neige. Il faut prendre le tracé comme il se présente et en tirer le meilleur profit. Je savais qu'il importait de passer les difficultés (le looping

du début, le saut, les bosses du chameau, les courbes, l'entrée de la forêt, etc.) avec le moins de fautes possibles.

Par ailleurs, j'ai franchi une autre étape en pensant à Franz Klammer qui, dans sa période de gloire, gagnait les courses en passant sans cesse à l'attaque. A mon tour j'ai attaqué pratiquement à

chaque mètre car à ce niveau de la compétition c'est le seul moyen de sortir vainqueur.

«Je n'avais pas les mêmes skis qu'à Val-d'Isère mais une nouvelle paire qui s'est très bien comportée sur cette neige que j'apprécie évidem-

par J. MARIÉTHOZ

ment puisqu'elle me permet d'utiliser à fond mes qualités de glisseur.

«J'ai effectué une course pleine, totale, qui efface sur sa longueur les petites erreurs que j'ai pu commettre en cours de descente. Et puis, après l'entraînement physique du matin en équipe (entre 9 h. 15 et 10 heures) le moral de tous était au beau fixe. Cette ambiance a facilité l'éclosion de ma performance.

«Je craignais surtout Wirsberger, le vainqueur de Val-d'Isère, mais l'Autrichien s'est senti nettement moins à l'aise que moi sur ce tracé et sur cette neige. A Val-d'Isère il avait skié «super», j'étais beaucoup moins nerveux que lors de la première épreuve dans la station française car, aujourd'hui, je savais où j'allais en tenant compte des divers essais. A Val-d'Isère, je souffrais encore un peu d'une blessure enregistrée à Montana dans un match de hockey. La combinaison de course, le matériel, tout jouait sur la «Saslong». Je n'ai pas été handicapé par mon numéro de dossard (5) car les ouvreurs, plus les quinze coureurs qui partaient avant moi ont en quelque sorte lissé la piste à ma convenance. C'est un beau jour et j'espère qu'il y en aura d'autres encore cette saison.»

PREMIER SLALOM SPÉCIAL À PIANCAVALLO Le sourire revenu d'Annemarie Moser !

Après huit ans d'attente elle remporte un « spécial »

Brigitte Glur (16^e) sauve l'honneur

L'Autrichienne Annemarie Moser a renoué avec la victoire en coupe du monde de la manière la plus inattendue qui soit, en remportant le slalom spécial de Piancavallo devant la Française Perrine Pelen et l'Italienne Claudia Giordani. Ce succès de la championne de Kleinarl vient à point pour la relancer, elle qui est loin d'avoir abdiqué ses prétentions à une septième victoire en coupe du monde. Vexée la veille par sa deuxième place dans la descente, derrière Marie-Thérèse Nadig, laquelle renonça à s'aligner dans ce slalom pour se concentrer sur les épreuves techniques débouchant sur un combiné, Annemarie Moser n'a pas laissé passer sa chance dans ce premier slalom de la saison.

À l'issue des deux manches, elle devançait les meilleures spécialistes : la Française Perrine Pelen, mais aussi les Italiennes, qui, tout en plaçant cinq de leurs skieuses dans les douze premières, étaient très déçues, notamment Claudia Giordani, laquelle ne pouvait retenir ses larmes à l'arrivée. L'Italienne avait pourtant pu se croire à l'abri grâce à une première manche où elle avait laissé Annemarie Moser à près d'une demi-

seconde (57"38 contre 57"85). Claudia Giordani avait le mieux terminé alors que c'était l'Allemande Régine Mosenlechner qui réalisait le meilleur temps « intermédiaire » en 23"29 contre 23"42 à Annemarie Moser, 23"44 à Claudia Giordani et 23"97 à Perrine Pelen.

Mais, nerveusement, Claudia Giordani n'est pas une championne de la trempe d'Annemarie Moser. Trop crispée par l'enjeu et par le poids psychologique dû au fait de courir devant son public, l'Italienne perdait 98 centièmes dans la deuxième manche sur l'Autrichienne. Perrine Pelen se battait comme elle sait le faire pour signer le meilleur temps de cette deuxième manche (59"11), mais elle ne pouvait que récupérer huit centièmes de seconde sur Annemarie Moser, laquelle, skiant à la perfection, contrôlait la situation. L'Autrichienne n'eut pas à attendre longtemps la confirmation de sa première victoire dans cette discipline depuis huit ans, la soixantième en coupe du monde. Il lui a suffi de voir comment Claudia Giordani se « bloquait » pour se tranquilliser.

Dans le clan italien, c'était la

déception, d'autant que Maria-Rosa Quarario, la favorite, était tombée dans la première manche, et que Daniella Zini, à qui beaucoup avaient accordé leurs préférences, ne pouvait faire mieux que onzième. À signaler également l'exploit de la jeune Française Anne-Flore Rey, qui, dans la première manche, réalisait le sixième temps en partant avec le dossard N° 46. Malheureusement, elle devait tomber dans la deuxième. Par ailleurs, en terminant quatrième, Hanni Wenzel a amélioré son capital de points en coupe du monde (113), mais elle est maintenant en point de mire d'Annemarie Moser (107), laquelle a délogé de la deuxième place Marie-Thérèse Nadig et pourra refaire son retard mercredi dans la descente de Zell Am See. Marie-Thérèse Nadig également en l'occurrence. Ce premier slalom spécial de la saison a tourné à la confusion pour les Suissesses. Dès les premières portes de la première manche, Erika Hess se trouvait éliminée. Pareille mésaventure survenait à la Valaisanne Brigitte Nansoz, à l'avant-dernière porte du premier parcours, alors qu'elle semblait devoir signer un bon temps. Finalement, le meilleur résultat a été obtenu par Brigitte Glur, qui a terminé au seizième rang. La Bernoise, qui a connu des ennuis cet automne, n'est visiblement pas encore au mieux de sa forme.

Le sourire était revenu sur le visage d'Annemarie Moser à l'arrivée de ce slalom. Sans avoir vraiment prémédité son coup, l'Autrichienne s'attendait à une très bonne performance. « Je n'ai pas gagné un slalom depuis 1971 », disait-elle, radieuse. « C'est pourquoi ce succès me fait plus plaisir que bien des victoires que j'ai pu obtenir en descente. » Annemarie Moser précisait : « Je n'ai pu m'entraîner sérieusement pour le slalom qu'une seule semaine, mais je me suis aperçue que lors des essais avec les autres spécialistes autrichiennes, je parvenais à réaliser le même temps que les meilleurs. » Et l'Autrichienne de conclure : « J'étais partie pour gagner, mais à vrai dire, je n'y croyais pas trop. »



Annemarie Moser a renoué avec la victoire dans le spécial après huit ans d'attente.

Bélino UPI

● **Kranjska Gora (You).** - Slalom spécial : 1. Bojan Krizaj (You) 1'35"43; 2. Piero Gros (It) 1'36"32; 3. Bruno Noveckler (It) 1'37"16; 4. Alexandre Zhirov (URSS) 1'37"68; 5. Alois Morgenstern (Aut) 1'38"17; 6. Numa Tome (You) 1'38"54.

Revoilà Thoëni

● **Slalom FIS à Jakob in Defereggan (Aut) :** 1. Gustavo Thoëni (It) 1'10"53; 2. Christian Orlainsky (Aut) 1'11"63; 3. Piero Gros (It) 1'11"94; 4. Klaus Heidegger (Aut) 1'12"05; 5. Hans Enn (Aut) 1'12"07; 6. Franz Gruber (Aut) 1'12"51; 7. Paolo de Chiesa (It) 1'12"56; 8. Martial Donnet (S) 1'12"60; 9. Alfons Selner (S) 1'12"84; 10. Peter Aellig (S) 1'13"45.

Les résultats

● **Résultats :** 1. Annemarie Moser (Aut) 117"04 (57"85 + 59"19); 2. Perrine Pelen (Fr) 117"31 (58"20 + 59"11); 3. Claudia Giordani (It) 117"45 (57"38 + 60"07); 4. Hanni Wenzel (Lie) 117"67 (58"16 + 59"51); 5. Ingrid Eberle (Aut) 118"23 (58"78 + 59"45); 6. Pira Macchi (It) 118"38 (58"70 + 59"68); 7. Lea Soelkner (Aut) 118"64 (58"66 + 59"98); 8. Régine Mosenlechner (RFA) 119"07 (58"62 + 60"45); 9. Wanda Bieler (It) 119"18 (58"80 + 60"36); 10. Fabienne Serrat (Fr) 119"20 (58"41 + 60"79); 11. Daniela Zini (It) 119"21 (58"30 + 60"91); 12. Wilma Gatta (It) 119"51 (58"45 + 61"06); 13. Marina Laurencon (Fr) 120"43 (59"36 + 61"07); 14. Heidi Wiesler (RFA) 120"49 (59"47 + 61"02); 15. Christa Zechmeister (RFA) 120"55 (59"78 + 60"77); 16. Brigitte Glur (S) 120"92 (60"13 + 60"79); 17. Olga Charvatova (Tch) 121"07; 18. Vicki Fleckenstein (EU) 121"85; 19. Dorothea Talka (Pol) 122"94; 20. Naja Zavadlav (You) 123"58.

1^{re} manche : 1. Giordani 57"38; 2. Moser 57"85; 3. Wenzel 58"16; 4. Pelen 58"20; 5. Zini 58"30; 6. Anne-Flore Rey (Fr) 58"40; 7. Serrat 58"41; 8. Gatta 58"45; 9. Mosenlechner 58"52; 10. Soelkner 58"66; puis : 21. Glur 60"13, - 2^e manche : 1. Pelen 59"11; 2. Moser 59"19; 3. Eberle 59"45; 4. Wenzel 59"51; 5. Macchi 59"68; 6. Soelkner 59"98; 7. Giordani 60"07; 8. Bieler 60"36; 9. Mosenlechner 60"55; 10. Christa Zechmeister 60"77. - Ont notamment été éliminées : Erika Hess (S), Zoe Haas (S) et Brigitte Nansoz (S) dans la première manche, Rita Näpflin dans la deuxième. 61 concurrentes au départ, 32 classées.

● **Coupe du monde, dames :** 1. Hanni Wenzel (Lie) 114 points; 2. Annemarie Moser (Aut) 108; 3. Marie-Thérèse Nadig (S) 100; 4. Perrine Pelen (Fr) 63; 5. Fabienne Serrat (Fr) 52; 6. Irène Epple (RFA) 47; 7. Jana Soltysova (Tch) 39; 8. Cindy Nelson (EU) et Erika Hess (S) 35; 10. Claudia Giordani (It) 30. - **Par équipes :** 1. Autriche 308 (messieurs 127 + dames 181); 2. Suisse 220 (70 + 150); 3. Etats-Unis 168 (86 + 72); 4. RFA 157 (32 + 125); 5. Liechtenstein 155 (34 + 121); 6. France 146 (15 + 131); 7. Italie 143 (58 + 85).



Perrine Pelen a su maîtriser ses nerfs et venir « coiffer » l'Italienne Giordani à la seconde place. Bélino UPI

Stenmark changera d'entraîneur

L'italien Hermann Nogler, entraîneur d'Ingemar Stenmark et de l'équipe suédoise, quittera son poste à la fin de la saison 1979-1980. Cette décision a été rendue publique à Stockholm, lors de la réunion annuelle du comité alpin suédois. Un représentant du comité a déclaré que des raisons d'ordre pratique avaient conduit ledit comité à préférer un entraîneur suédois. M. Kaj Wiestahl, ancien entraîneur de football, remplacera Hermann Nogler, qui a « découvert » Stenmark et qui l'a suivi tout au long de sa carrière.

Cette annonce de la fin de la mission d'Hermann Nogler tout comme celle du Suédois Jorgny Svensson, l'entraîneur de l'équipe masculine, a soulevé de vives polémiques à Stockholm. Le comité a en effet indiqué que c'était là un « départ volontaire ». Nogler, interrogé par téléphone à Val Gardena par la presse suédoise, a démenti : « C'est de la folie pure que de prétendre que j'ai voulu partir ». Jorgny Svensson de son côté a également démenti avoir été mis au courant de ce que les responsables ont présenté comme sa décision de démissionner.

On s'interroge toutefois sur les raisons qui ont amené le comité de la fédération à annoncer ces mesures à un moment psychologiquement aussi inopportun. On n'exclut pas, en effet, que les conditions dans lesquelles elles ont été rendues publiques puissent avoir une influence défavorable sur Ingemar Stenmark, qui, malgré son étonnant palmarès, n'a jamais gagné encore de médaille d'or olympique et considéré sous cet angle Lake Placid comme « les Jeux de la dernière chance ».



Hermann Nogler quittera Stenmark à la fin de la saison pour des raisons encore mal définies.

Epreuves des professionnels Arnold toujours en tête

En remportant le slalom parallèle des épreuves professionnelles d'Aspen (Colorado), l'Autrichien André Arnold a augmenté son avance sur le duo Walter Tresch - Lonny Vanatta au classement général.

À Aspen, en finale, Arnold a battu en deux manches son compatriote Hans Hinterseer. Aucun Suisse n'était parvenu à se hisser jusqu'en demi-finales. Les résultats : **Slalom parallèle d'Aspen.** - Finale : 1^{re} place : André Arnold (Aut)

bat Hans Hinterseer (Aut). - 3^e place : Philippe Barroso (Fr) bat Richie Woodworth (EU).

La série des surprises s'est poursuivie dans le slalom parallèle des épreuves professionnelles d'Aspen (Colorado). L'Américain Peter Dodge a en effet battu en finale l'Autrichien Hans Hinterseer dans une épreuve au cours de laquelle les Suisses pas plus que le leader du classement général, André Arnold, ne sont parvenus à se distinguer. Résultats : **Finale, 1^{re} place :** Peter Dodge (EU) bat Hans Hinterseer (Aut). - 3^e place : Lonny Vanatta (EU) bat Stein-Ivar Halsnes (No).

Report à Klosters
Le slalom géant masculin de coupe d'Europe, qui devait avoir lieu dimanche à Klosters, a dû être reporté en raison d'une tempête. Cette épreuve sera courue lundi si les conditions le permettent.

Classement provisoire du championnat du monde : 1. André Arnold (Aut) 200 points; 2. Lonny Vanatta (EU) 140; 3. Hans Hinterseer (Aut) 125; 4. Walter Tresch (S) et Peter Dodge (EU) 115.

BOBSLEIGH

Nouveau record à Lake Placid

Au cours de la dernière journée des tests pré-olympiques sur la piste artificielle de Lake Placid, les Allemands de l'Ouest Stefan Gaisreiter-Dieter Gebhard ont établi un nouveau record en 1'03"70.

Ils avaient déjà signé le meilleur temps la veille, en 1'04"11. Aucun équipage suisse n'a réalisé une performance de haute valeur.

Ski nordique: coup d'envoi de la saison internationale à Davos

Les 15 km au géant Juha Mieto

Hansueli Kreuzer 5^e - Edi Hauser 8^e

Deux Finlandais, l'« ancien » Juha Mieto (30 ans) et le « nouveau » Harri Kirvesniemi (21 ans) ont dominé l'épreuve des 15 kilomètres de Davos, premier véritable grand rendez-vous international de la saison. A ce propos, il est d'ailleurs peu probable qu'une course offrira une telle participation d'ici aux Jeux olympiques de Lake Placid. Mieto, un « géant » de 1 m 96, a été en tête de bout en bout de cette première épreuve comptant pour la coupe du monde et il a battu son jeune compatriote de 22". Après les deux tiers de la course, Kirvesniemi ne comptait pourtant que six secondes de retard sur Mieto, mais il devait légèrement faiblir sur la fin.

Côté suisse, ce premier test important a été parfaitement réussi, au-delà même des espérances les plus optimistes : Hansueli Kreuzer a en effet pris la cinquième place, ne perdant que 57" sur le vainqueur du jour, Edi Hauser a terminé au huitième rang (à 1'21") et Francis Jacot s'est classé dixième. Ce dernier a signé la son meilleur résultat. Membre du groupe d'entraînement 2, le paysan du Jura neuchâtelois, qui est âgé de 25 ans, occupait même la troisième place après cinq kilomètres. Déjà en vue une semaine plus tôt à Splügen (4'), Francis Jacot peut désormais envisager une place dans la sélection suisse aux Jeux olympiques.

Mieto enfin à l'honneur

Souvent parmi les meilleurs, mais rarement à l'honneur lors des grands rendez-vous mondiaux ou olympiques, Juha Mieto a ainsi annoncé la couleur. En cette année des Jeux, qui sera probablement sa dernière saison, le Finlandais s'est particulièrement entraîné et il a réussi à Davos une démonstration éclatante, battant tous les Norvégiens. Chez ces derniers, les satisfactions ne sont pas venues des coureurs les plus cotés. Ainsi Oddvar Bra, le vainqueur de la dernière coupe du monde, n'a pu faire mieux que 35", tandis que Lars-Erik Eriksen tombait du 5^e au 12^e rang dans les derniers

kilomètres. Quant aux Suédois, ils ont vraiment raté leur partage : le meilleur d'entre eux, Thomas Wassberg, a dû se contenter d'un modeste quinzième rang. D'autres favoris ont

été confinés à un rôle de figurants à l'instar du champion du monde de la distance, le Polonais Josef Luszczek (48") ou le Français Jean-Paul Pierrat (57").

RÉSULTATS DE SAMEDI

Messieurs. - 15 km : 1. Juha Mieto (Fin) 43'29"52 ; 2. Harri Kirvesniemi (Fin) 43'51"95 ; 3. Tore Gullen (No) 44'12"95 ; 4. Per-Knut Aaland (No) 44'18"90 ; 5. Hansueli Kreuzer (S) 44'26"26 ; 6. Ove Aunli (No) 44'27"76 ; 7. Kjell-Jacob Sollie (No) 44'39"31 ; 8. Edi Hauser (S) 44'50"17 ; 9. Frantisek Simon (Tch) 44'53"06 ; 10. Francis Jacot (S) 44'58"08 ; 11. Maurilio de Zolt (It) 45'01"07 ; 12. Lars-Erik Eriksen (No) 45'01"11 ; 13. Heikki Torvi (Fin) 45'02"96 ; 14. Arto Koivisto (Fin) 45'16"36 ; 15. Thomas Wassberg (Su) 45'17"34 ; 16. Dieter Notz (RFA) 45'26"91 ; 17. Heinz Gähler (S) 45'27"06 ; 18. Wolfgang Müller (RFA) 45'29"93 ; 19. Alfred Schindler (S) 45'30"39 ; 20. Jan Palander (Su) 45'31"70 ; 21. Giulio Capitano (It) 45'32"16 ; 22. Sven-Ake Lundbaeck (Su) 45'32"79 ; 23. Franz Schöbel (RFA) 45'34"60 ; 24. Konrad Hallenbarter (S) 45'37"38 ; 25. Georg Zipfel (RFA) 45'37"72. Puis les autres Suisses : 28. Franz Renggli 45'51"18 ; 36. Fredy Wenger 46'11"25 ; 40. Gaudenz Ambühl 46'23"02 ; 44. Venanz Egger 46'30"69 ; 58. Fritz Pfeuti 47'37"30. 91 classés.

Ont notamment abandonné : Ivan Lebanov (Bul) et Roland Mercier (S).

Temps intermédiaires. - 5 km : 1. Mieto 15'01" ; 2. Kirvesniemi 15'10" ; 3. Aaland et Jacot 15'13" ; 5. Aunli 15'18" ; 6. Gullen 15'21". 10 km : 1. Mieto 29'27" ; 2. Kirvesniemi 29'33" ; 3. Aaland 29'56" ; 4. Aunli 30'04" ; 5. Eriksen 30'05" ; 6. Gullen 30'08" ; 7. Kreuzer 30'09" ; 8. Sollie 30'15" ; 9. Jacot 30'15" ; 10. Torvi 30'16" ; 11. Hauser 30'18".

Dames. - 5 km : 1. Anette Boe (No) 15'14"29 ; 2. Kvetoslava Jeriova (Tch) 15'17"50 ; 3. Taina Impioe (Fin) 15'19"81 ; 4. Berit Aunli-Kvello (No) 15'22"10 ; 5. Eva Olsson (Su) 15'28"83. Puis les Suissesses : 27. Käthi Aschwanden 16'48"55 ; 28. Evi Kratzer 16'49"17 ; 31. Cornelia Thomas 17'10"68 ; 38. Christine Brügger 17'43"78 ; 39. Brigitte Stebler 17'47"61 ; 40. Karin Thomas 17'49"85. 47 classées.



Juha Mieto : 196 cm et 93 kg pour une victoire... bien pesée !

Béline UPI

La Suisse: «un miracle»

Avec les sept meilleurs Norvégiens, sept des meilleurs Suédois et six des meilleurs Finlandais, ainsi que la présence du Français Pierrat, des Italiens Capitano et de Zolt, ainsi que du Bulgare Lebanov, la tâche s'annonçait très difficile pour les Suisses à l'occasion de ce premier grand rendez-vous international de fond, où manquaient seulement les Soviétiques et les Américains. « Un classement d'un des nôtres parmi les dix premiers serait déjà un miracle », expliquait l'entraîneur Joseph Haas, prudemment, avant la course des 15 km.

Or, les Suisses ont beaucoup mieux fait qu'on ne le prévoyait. Déjà 6^e en 1974, 7^e en 1976, le Valaisan Hansueli Kreuzer renouvelait son excellente cinquième place de l'an dernier. Son camarade de club, Edi Hauser, se classait 8^e et le Neuchâtelois Francis Jacot, toujours bon dixième.

Les trois Helvètes précédaient ainsi plusieurs favoris étrangers, tels les Norvégiens Eriksen (12^e) et Bra (35^e), le vainqueur de la coupe du monde 1978-1979, tous les Suédois, tous les Italiens et quatre des six Finlandais.

« Notre entraînement augmenté de 30 % en comparaison de l'an dernier a porté, heureusement, ses premiers fruits. Les bons résultats de Davos vont nous permettre de continuer notre préparation en vue des Jeux olympiques dans le calme », précisait Christian Egli, le chef du fond de la FSS.

Jacot, excellent

Le brave paysan de La Sagne, Francis Jacot (23 ans), a confirmé, à Davos, son bon début d'il y a une semaine à Splügen, où il s'était classé quatrième dans la première course nationale. Parti très vite, Jacot était quatrième, à 10 secondes, derrière Mieto, Kirvesniemi (déjà eux) et Aaland. Par la suite, le Neuchâtelois perdait six places jusqu'à l'arrivée, où il nous expliquait : « Je n'ai pas tellement flechi physiquement, mais avec la température montante, mon bon ski du début commençait à coller sur la piste, ce qui me faisait perdre du temps précieux. »

Après les quatre succès des Suédois Magnusson (1974-1975) et Wassberg (1976-1977), les Finlandais, déjà victorieux à Davos avec Autio l'an dernier, ont pris le relais en s'imposant, cette fois, avec leur géant Juha Mieto (30 ans). Dans sa troisième course de cet hiver, Mieto a obtenu son troisième succès. Pesant 109 kg encore au mois de mars, lors des courses de Holmenkollen, Mieto (196 cm) se présentait dans les Grisons à son véritable poids de forme de 93 kg. « C'est vrai », expliquait le vainqueur, « que j'ai particulièrement bien préparé la saison olympique, qui devrait être ma dernière saison de compétition. En courant à travers les champs et les forêts durant l'été et sur la neige depuis novembre, en Laponie, j'ai couvert déjà presque 8000 km, en laissant - en sueur - mes quelques kilos superflus... » Walter Grimm



Hansueli Kreuzer: sur 15 km comme lors du relais 3 x 10 km, c'est lui qui a signé le meilleur résultat helvétique. (Téléphoto UPI)

Le relais 3 x 10 km à la Finlande

Juha Mieto, le superbe vainqueur des 15 km de la veille, a également conduit son équipe à la victoire dans le relais 3 x 10 km des épreuves internationales nordiques de Davos. Dernier relayeur de la première garniture finnoise, composée en outre de Harri Kirvesniemi et Heikki Torvi, Mieto prit le départ à égalité avec le Norvégien Oddvar Bra, le Suisse Edi Hauser et le Suédois Thomas Eriksson, mais vingt secondes derrière un autre Suédois, Thomas Wassberg, qui menait alors la course pour la première formation scandinave. 1200 m avant l'arrivée, Mieto reprenait Wassberg et il se montrait le meilleur au finish.

Lorsque Mieto, Wassberg et Bra luttèrent pour la victoire finale, Edi Hauser n'était plus là. Le Valaisan ne put suivre le rythme imprimé à la course par trois des meilleurs athlètes du monde et il perdit plus d'une minute en 10 km. Hauser ne réussit que le douzième temps du dernier relais, ruinant les espoirs engendrés par l'excellent relais initial de Hansueli Kreuzer, lequel n'avait concédé que 6" à Kirvesniemi. En deuxième position, Francis Jacot a également confirmé sa bonne forme actuelle et il transmit le relais en quatrième position. A relever également le bon résultat de la deuxième garniture helvétique, avec Alfred Schindler, Heinz Gähler et Konrad Hallenbarter, qui a terminé à la sixième place.

Le relais 3 x 5 km des dames a été nettement dominé par la Norvège, qui alignait Anette Boe, la gagnante des 5 km de la veille, Vigdis Roenning et Berit Aunli.

Résultats de dimanche :

MESSIEURS. - 3 x 10 km : Finlande 1 (Harri Kirvesniemi, Heikki Torvi, Juha Mieto) 1 h. 28'07"86 ; 2. Suède 1 (Jan Palander, Benny Kohlberg, Thomas Wassberg) 1 h. 28'09"23 ; 3. Norvège (Lars-Erik Eriksen, Tore Gullen, Oddvar Bra) 1 h. 28'11"12 ; 4. Suède 2 (Enik Gustavsson, Stig Jaeder, Thomas Eriks-

son) 1 h. 28'17"25 ; 5. Suisse 1 (Hansueli Kreuzer, Francis Jacot, Edi Hauser) 1 h. 29'21"26 ; 6. Suisse 2 (Alfred Schindler, Heinz Gähler, Konrad Hallenbarter) 1 h. 30'08"24 ; 7. RFA 1 (Franz Schöbel, Wolfgang Müller, Dieter Notz) 1 h. 30'08"70 ; 8. Italie 2 (Gianpaolo Ruppil, Roberto Primus, Benedetto Carrara) 1 h. 30'08"80 ; 9. Tchécoslovaquie 1 (Jiri Svob, Frantisek Simon, Jiri Beran) 1 h. 30'39"11 ; 10. France 1 (Jean-Paul Pierrat, Michel Thierry, Paul Fargeix) 1 h. 30'56"95 ; 11.

RFA 2, 1 h. 31'06"09 ; 12. Italie 1, 1 h. 31'11"48 ; 13. Finlande 2, 1 h. 31'41"67 ; 14. RFA 3, 1 h. 32'04"76 ; 15. Suisse 3, 1 h. 31'13"75. - 24 équipes classées.

DAMES. - 3 x 5 km : 1. Norvège 1 (Anette Boe 15'55"30, Vigdis Roenning 16'17"52, Berit Aunli 15'57"17) 48'09"99 ; 2. Suède 1 (Marie Johansson 16'29"40, Eva Olsson 16'23"00, Lena Carlzon 16'25"53) 49'17"93 ; 3. Norvège 2 (Berit Jensen 16'40"88, Berit Johannessen 16'22"43, Marit

Myrmael 16'15"52) 49'18"83 ; 4. Finlande 1 (Hilkka Riihivuori 17'10"05, Marija-Liisa Haemaelaainen 16'36"61, Taina Impioe 15'53"26) 49'39"92 ; 5. Tchécoslovaquie 1 (Dagmar Paleckova 17'13"35, Kvetoslava Jeriova 15'50"63, G. Svobodova 16'43"00) 49'46"98 ; 6. Tchécoslovaquie 2, 51'26"65 ; 7. RFA 1, 51'41"15 ; 8. Suisse 1 (Evi Kratzer 16'58"74, Cornelia Thomas 17'17"85, Käthi Aschwanden 17'27"77) 51'44"36. - 13 équipes classées.

KREUZER ET JACOT ENCORE EXCELLENTS

Après son succès dans la course de 15 km du samedi, le géant Juha Mieto a assuré, au sprint, la première victoire de la Finlande dans la course de relais 3 x 10 km de Davos. La Finlande a, en effet, précédé la Suède 1 de 1'57", la Norvège de 3'26", la Suède 2 de 10" et les deux premières équipes suisses de 1'14" et de 2'01".

Pourtant, le premier trio suisse s'est battu avec les meilleurs scandinaves, ski dans ski, pendant deux tiers de la course. Hansueli Kreuzer confirmait sa grande forme (5^e la veille) en terminant second le premier relai, à 6 secondes seulement du Finlandais Kirvesniemi. Dans le deuxième relai, le Suédois Kohlberg se hissa au commandement, tandis qu'à une vingtaine de secondes, le Neuchâtelois Francis Jacot maintenait le contact avec le petit groupe des poursuivants de la Norvège, Finlande et Suède 2. Le Suédois Wassberg entamait donc seul en tête les derniers 10 km et augmentait même son avance jusqu'à 40 secondes.

Dans le groupe de chasse, le « poids plume » Hauser (173 cm et 58 kg) se collait aux skis du « poids lourd » Mieto (196 cm et 93 kg). Mais, hélas, ce fut comme si une

« deux-cheveux » voulait suivre une « Ferrari ». Le Valaisan fut irrémédiablement lâché, perdait une bonne minute et rétrogradait à la cinquième place.

Après l'arrivée, le malheureux policier de Brigade s'expliquait : « Ça allait trop vite pour moi. Dans la montée j'étais pris de crampes et je devais me contenter de continuer seul, à mon train, dès le quatrième kilomètre. Peut-être n'avais-je pas encore digéré complètement les 15 km de la veille. Mais je ne suis pas encore prêt pour les courtes distances. Et puis d'abord, nous aurons, dimanche, le championnat de 50 km à La Lenk. »

Le meilleur Suisse du moment sur les 10 et 15 km, Hansueli Kreuzer, précisait pour sa part : « Le parcours de Davos ne pardonne pas. Pour ma part, je crois avoir trouvé la bonne tactique : partir pas trop vite, sans y perdre trop de temps, pour avoir des réserves jusqu'au bout. C'est vrai, j'ai déjà souvent réussi des bons résultats ici et ainsi, la motivation joue son rôle. Obtenir un bon résultat déjà au début de la saison est important. On peut alors continuer la saison plus tranquillement. »



Heikki Torvi, Juha Mieto et Harri Kirvesniemi (de gauche à droite) : un trio qui a le sourire... (UPI)

★ **REDACTION SPORTIVE**
CENTRALE
Tél. 23 30 51 1950 Sion

Films SUPER 8
pour votre cinéma à domicile en muet et sonore, grand choix, prix favorables.
Vente et location. Demandez le catalogue 1979 avec beaucoup de nouveautés. Fr. 5.-
Suwisag 8023 Zurich Sihlstrasse 38
Tél. 01/211 46 81

Eliminatoires du Grand Prix OVO à Haute-Nendaz

Résultats d'un excellent niveau

C'est sur les pistes nendettes fraîchement recouvertes d'une importante couche de neige bienvenue, que les premières des sept éliminatoires régionales du grand prix OVO se sont disputées. Plus de 400 enfants, filles et garçons, des années de naissance 1967 à 1971 y ont pris part afin de lutter pour les places d'honneur en vue des finales qui auront lieu à Wildhaus le 5 février 1980. Les classes d'âge 1971-1970 ont démontré leur talent sur la piste de « l'Alpage », longue de 800 mètres et dont les 33 portes ont été piquetées par MM. Georges Mariéthoz et André Baeriswyl. Les classes d'âge 1969 - 1968 - 1967 avaient quant à elles un parcours plus long et plus difficile. La piste de la Dent-de-Nendaz était en effet longue de 1000 mètres et comportait 36 portes tracées par MM. Maurice Michelet et Paul Glassey. La température très agréable, et la bonne qualité de la neige ont été de paire avec l'enthousiasme des jeunes participants et la parfaite organisation des courses assurée par M. Bernard Mariéthoz et son équipe. Le chronométrage assuré à la perfection par l'équipe Omega-Nendaz-Timing, donna entière satisfaction aux délégués FSS. En dépit de l'absence de quelques brillants espoirs du ski valaisan, retenus à Saas-Fee pour des éliminatoires, les résultats ont été d'excellent niveau et ont laissé apparaître de nombreux talents que les âges affirmeront sans doute encore.



Les 34 jeunes espoirs retenus pour la finale de Waldhaus ont posé pour la postérité en compagnie de MM. Morerod, délégué FSS, Constantin et Michelet, responsables OJ.

Principaux résultats :

FILLES 1971

1. Lovey Murielle, Champex, 1'07"50.
2. Antille Lara, Crans-Montana, 1'09"17.
3. Gaudin Karine, Evolène, 1'09"64.
4. Forney Anne-Claude, Champéry, 1'12"40.
5. Fragnière Nicole, Veysonnaz, 1'13"78.
6. Bonzon Annick, Chesières, 1'14"37.
7. Gabioud Catherine, Orsières, 1'17"90.
8. Artuso Livia, Crans-Montana, 1'19"96.
9. Noir Valérie, Saxon, 1'20"86.
10. Bailliet Caroline, Morgins, 1'22"70.
11. Brouyère Magali, Sion, 1'23"00.
12. Martinet Nadia, Leytron, 1'24"65.
13. Moser Catherine, Worb, 1'25"57.
14. Ingingnoli Graziella, Collombey, 1'27"70.
15. Bellon Martine, Troistorrens, 1'29"05.
16. Déleze Erica, Haute-Nendaz, 1'29"11.
17. Torrent Linda, Arbaz, 1'37"65.
18. Tornay Marie-Chantal, Orsières, 1'43"17.
19. Dayer Myrtille, Salins, 1'47"82.
20. Frossard Fabienne, Bourg-Saint-Pierre, 1'53"13.

1. Cappi Christine, Orsières, 1'10"11.
2. Moulin Fabienne, Sion, 1'10"26.
3. Petremand Estelle, Baar-Nendaz, 1'10"48.
4. Maitre Véronique, Les Haudères, 1'12"90.
5. Fournier Sophie, Haute-Nendaz, 1'16"07.
6. Fournier Corinne, Brignon-Nendaz, 1'17"17.
7. Rausis Florence, Orsières, 1'17"26.
8. Duc Françoise, Isérables, 1'18"20.
9. Tornay Sylvie, Orsières, 1'18"39.
10. Vaudan Véronique, Villette, 1'18"81.
11. Bovard Véronique, Morgins, 1'19"30.
12. Déleze Rachelle, Haute-Nendaz, 1'20"51.
13. Brahier Sophie, Haute-Nendaz, 1'20"89.
14. Tornay Valérie, Orsières, 1'21"32.
15. Sarrasin Catherine, Orsières, 1'21"88.
16. Cuccioni Cinthia, Onex, 1'22"26.
17. Praz Anne-Sophie, Veysonnaz, 1'23"55.
18. Genoud Caroline, Les Paccots, 1'23"88.

GARÇONS 1970

1. Glassey Etienne, Haute-Nendaz, 1'06"21.
2. Buchard Sébastien, Leytron, 1'06"94.
3. Mariéthoz Eric, Haute-Nendaz, 1'08"46.
4. Mento Maurice, Verbier, 1'09"92.
5. Héritier Régis, Ayent, 1'10"21.
6. Gaudin Roger, Evolène, 1'10"24.
7. Roux Cédric, Zinal, 1'10"34.
8. Crettaz Gusti, La Sage, 1'10"67.
9. Kelly Derek, Sion, 1'11"18.
10. Maret Sébastien, Villette, 1'11"84.
11. Fournier Dominique, Conthey, 1'12"25.
12. Ramuz Thierry, Belfaux, 1'12"85.
13. Bonvin Jean-Yves, Sion, 1'13"23.
14. Osenda Jean-François, Orsières, 1'13"32.
15. Melly Thierry, Ayer, 1'13"48.
16. Gollut Rudi, Morgins, 1'14"08.
17. Orrelli Thierry, Genève, 1'14"14.
18. Crettenand Patrick, Isérables, 1'15"43.
19. Fournier Alain, Haute-Nendaz, 1'16"46.
20. Jacquod Alexandre, Crans-Montana, 1'16"59.

1. Nendaz, 1'32"04.
2. Gervaz Claude, Onex, 1'32"39.
3. Michellod Nadine, Leytron, 1'35"65.
4. Fournier Romaine, Haute-Nendaz, 1'36"10.
5. Tesar Monika, Lausanne, 1'38"72.
6. Kuonen Florence, Martigny, 1'41".
7. Sermier Christelle, Arbaz, 1'42"44.
8. Lambiel Daisy, Isérables, 1'45"91.
9. Furrer Nathalie, Crans-Montana, 1'57"64.
10. Morard Christine, Ayent, 1'58"39.
11. Fardel Marlène, Ayent, 2'12"98.

FILLES 1970

1. Bruttin Yann, Grône, 1'09"77.
2. Roby Stéphane, Crans-Montana, 1'11"04.
3. Bovier Jean-Noël, Evolène, 1'11"14.
4. Crettol Blaise, Crans-Montana, 1'11"72.
5. Droz Cédric, Orsières, 1'12"65.
6. Lathion Patrick, Veysonnaz, 1'13"19.
7. Besozzi Michel, Villard, 1'13"23.
8. Glassey Yan, Haute-Nendaz, 1'13"57.
9. Fort Jo-Yvan, Riddes, 1'13"82.
10. Felley Gaëtan, Orsières, 1'14"38.
11. Troillet Stéphane, Salins, 1'14"58.
12. Gaudin Christian, Evolène, 1'14"75.
13. Favre Stéphane, Riddes, 1'15"51.
14. Berthod Xavier, Salins, 1'15"63.
15. Martinet Grégoire, Leytron, 1'17"81.
16. Schafer Daniel, Villars-sur-Glâne, 1'18"01.
17. Mudy Alexandre, Crans-Montana, 1'20"02.
18. Maillard Michel, Orsières, 1'20"79.
19. Bonnard Thierry, Zinal, 1'21"35.
20. Tscherry Alexandre, Zinal, 1'21"71.

1. Martignoni Didier, Haute-Nendaz, 1'24"36.
2. Sierro Jean-Frédéric, Polly, 1'24"84.
3. Gabioud Pierre-Yves, Orsières, 1'25"42.
4. Aymon Xavier, Anzère, 1'26"50.
5. Brouyère Laurent, Sion, 1'26"78.
6. Bruttin Olivier, Grône, 1'27"91.
7. Aymon Stany, Ayent, 1'28"41.
8. Bonvin Frédéric, Crans-Montana, 1'29"21.
9. Maye Pierre-Alain, Verssegères, 1'31"36.
10. Morand Patrick, Saint-Martin, 1'31"56.
11. Rossier Jean-Philippe, Salins, 1'31"55.
12. Zorn Philippe, Crans-Montana, 1'33"10.
13. Mino Frédéric, Genève, 1'33"56.
14. Zorn Henri, Crans-Montana, 1'33"56.
15. Fournier Thierry, Haute-Nendaz, 1'34"74.
16. Zaza Frédéric, Monthey, 1'34"94.
17. Fragnière Jean-Ed, Veysonnaz, 1'35"74.
18. Isabel Jean-Marc, Villars, 1'37"28.
19. Bosco Alain, Mon-

PATINAGE ARTISTIQUE

5° coupe romande à Sierre et à Sion

Bonnes prestations des Sédunois

Le mauvais temps a joué un tour aux organisateurs de la 5° coupe de patinage artistique, qui devait se disputer sur la patinoire du Vieux-Stand. Heureusement, tout était prévu de déplacer les épreuves dans la halle de Graben à Sierre, ce qui permit un déroulement parfait et normal pour tous les concurrents. Dans l'ensemble, les prestations furent d'un bon niveau chez ces jeunes patineurs. Il faut simplement relever le bon comportement des Sédunois, qui placent Pierre Zufferey 2°, Romaine Suter 3° et Alexia Couturier 4° en catégorie A, alors que la jeune Carole Bovier termine 4° en catégorie poussines. Ces performances imagent bien le sérieux de l'entraînement, elles récompensent également le travail du professeur.

Principaux résultats

- Catégorie A filles :** 1. Véronique Layat, Genève, 63.64; 2. Michèle Claret, Lausanne, 62.06; 3. Suter Romaine, Sion, 60.18; 4. Couturier Alexia, Sion, 59.92; 5. Chalot Jenny, La Chaux-de-Fonds, 59.40; 6. Franz Nicole, La Chaux-de-Fonds, 57.86; 7. Dewael Edwige, Bienne, 55.56; 8. Chantal Laubscher, Genève, 55.48; 9. Sylvie Willemitt, La Chaux-de-Fonds, 55.46; 10. Patricia Hülliger, Bienne, 55.42; 11. Sabine Zaalene, Sion, 55.24; 12. Christine D'Al Zotto, Ajoie, 54.72; 13. Lætitia Luthi, Ajoie, 54.20; 14. Christine Guérin, Lausanne, 53.78; 15. Nathalie Haller, Genève, 53.24; 16. Karin Haller, Genève, 51.60; 17. Aline Lacatoz, Lausanne, 50.10; 18. Marie-Claude Allemann, Bienne, 48.94; 19. Caroline Tissot, Le Locle, 48.64.
- Catégorie B filles :** 1. Anne-Marie Watson, Yverdon, 63.56; 2. Isabelle Crausaz, La Chaux-de-Fonds, 62.74; 3. Nathalie Maurer, La Chaux-de-Fonds, 62.24; 4. Nathalie Jaccard, Yverdon, 61.30; 5. Nadia Zandonna, Genève, 59.72; 6. Jana Strunc, Lausanne, 59.28; 7. Claudia Von Turk, Genève, 58.26; 8. Maude Hennin, Bienne, 58.22; 9. Servinette Vuitel, La Chaux-de-Fonds, 57.90; 10. Valérie

- Fuchs, La Chaux-de-Fonds, 57.68; 11. Emmanuelle Frossard, Ajoie, 57.66; 12. Valérie Stockmann, Yverdon, 56.44; 13. Ariane Haldimann, La Chaux-de-Fonds, 56.40; 14. Marie-Josée Gillioz, Lausanne, 54.22; 15. Marie-Hélène Chatelain, Ajoie, 53.48; 16. Donatella Pasquini, Le Locle, 53.40; 17. Nathalie Perrier, Yverdon, 53.00; 18. Nathalie Jaquet, Genève, 49.26; 19. Sandra Di Battista, Le Locle, 48.72; 20. Martine Zimmermann, Lausanne, 46.56.
- Catégorie B garçons :** 1. Vincent Lehner, Le Locle, 59.10; 2. Pierre Zufferey, Sion, 56.00.
- Catégorie Poussins :** 1. Carole Rickenbacher, Yverdon, 56.78; 2. Brigitte Cattin, La Chaux-de-Fonds, 55.04; 3. Ariane Ogay, Lausanne, 54.26; 4. Carole Bovier, Sion, 51.52; 5. Virginie Cuagner, Yverdon, 50.38; 6. Anne-Catherine Stierli, Leysin, 49.92; 7. Yael Gueroub, La Chaux-de-Fonds, 49.76; 8. Pascale Gigandet, Ajoie, 48.06; 9. Odile Rossetti, Genève, 47.16; 10. Sylvie Croisier, Lausanne, 47.08; 11. Sophie Gründisch, Lausanne, 46.84; 12. Sylvie Zimmermann, Lausanne, 46.80; 13. Pascale Brunner, La Chaux-de-Fonds, 46.22; 14. Sophie Terrier, Ajoie, 45.32; 15. Nathalie Nuenlist, Le Locle, 44.58; 16. Marie-Françoise Perret, Le Locle, 43.72; 17. Anne-Marie Teuscher, Le Locle, 41.72.

FILLES 1968

1. Chappot Annick, Villars-sur-Ollon, 1'21"81.
2. Fontannaz Fabienne, Premplaz-Conthey, 1'24"60.
3. Sermier Tatiana, Arbaz, 1'25"38.
4. Bovier Catherine, Evolène, 1'27"30.
5. Gaudin Yvette, Evolène, 1'28"39.
6. Gillioz Christine, Riddes, 1'33"30.
7. Fournier Nancy, Sierre, 1'34"18.
8. Sermier Carole, Arbaz, 1'35"38.
9. Vaudan Yvette, Villette, 1'36"42.
10. Michellod Frédérique, Leytron, 1'37"44.
11. Cretz Adrienne, Zinal, 1'38"32.
12. Aymon Jacky, Ayent, 1'38"93.
13. Héritier Janine, Ayent, 1'38"98.
14. Favre Catherine, Isérables, 1'40"20.
15. Oggier Veronique, Haute-Nendaz, 1'40"67.
16. Glassey Mylène, Baar-Nendaz, 1'41"15.
17. Déleze Sylvie, Sornard-Nendaz, 1'42"02.
18. Praz Catherine, Sierre, 1'45"91.
19. Grumser Sylvie, Châtel-Saint-Denis, 1'44"63.
20. Groguz Marie-Laure, Martigny, 1'45"11.
21. Bellon Valérie, Troistorrens, 1'47"41.
22. Blanc Monique, Ayent, 1'51"41.

GARÇONS 1968

1. Michelet Reto, Sion, 1'23"21.
2. Dä-

FILLES 1968

1. Pralong Isabelle, Pully, 1'24"18.
2. Ducrey Mylène, Crans-Montana, 1'26"18.
3. Fardel Sylvia, Ayent, 1'26"51.
4. Quentin Sandra, Sion, 1'28"56.
5. Bonvin Cécile, Arbaz, 1'31"27.
6. Fragnière Pascale, Veysonnaz, 1'32"20.
7. Vuignier Cathy, Les Haudères, 1'32"38.
8. Rey Isabelle, Crans-Montana, 1'33"04.
9. Bonvin Alexia, Arbaz, 1'37"71.
10. Mercierand Corinne, Onex, 1'40"02.
11. Tornay Marie-Pierre, Orsières, 1'42"56.
12. Tornay Anne-Cécile, Orsières, 1'42"73.
13. Bestenheider Audrey, Crans-Montana, 1'43"60.

GARÇONS 1968

1. Pralong Isabelle, Pully, 1'24"18.
2. Ducrey Mylène, Crans-Montana, 1'26"18.
3. Fardel Sylvia, Ayent, 1'26"51.
4. Quentin Sandra, Sion, 1'28"56.
5. Bonvin Cécile, Arbaz, 1'31"27.
6. Fragnière Pascale, Veysonnaz, 1'32"20.
7. Vuignier Cathy, Les Haudères, 1'32"38.
8. Rey Isabelle, Crans-Montana, 1'33"04.
9. Bonvin Alexia, Arbaz, 1'37"71.
10. Mercierand Corinne, Onex, 1'40"02.
11. Tornay Marie-Pierre, Orsières, 1'42"56.
12. Tornay Anne-Cécile, Orsières, 1'42"73.
13. Bestenheider Audrey, Crans-Montana, 1'43"60.

Concours de confrontation Suisse ouest samedi et dimanche à Saas-Fee

LES VALAISANS EN FORCE

Voici les résultats de slaloms géants courus ce week-end à Saas-Fee. On relèvera les nombreuses places d'honneur des Valaisans.

- FILLES 1 :** 1. Zurbriggen Heidi, AVCS, 1'15"50; 2. Bourrissen Chantal, AVCS, 1'17"97; 3. Udry Veronique, AVCS, 1'19"72; 4. Vanroth Corinne, AVCS, 1'21"46; 5. Sierro Martine, AVCS, 1'21"80.
- FILLES 2 :** 1. Udry Florence, AVCS, 1'17"00; 2. Bovier Sandra, AVCS, 1'17"40; 3. Maitre Claire-Lise, AVCS, 1'17"63; 4. Gillioz Denise, AVCS, 1'18"28; 5. Bressoud Corinne, AVCS, 1'19"05.
- GARÇONS 1 :** 1. Steiner Carlo, AVCS, 1'15"18; 2. Lauber Sven, AVCS, 1'16"45; 3. Mariéthoz Antoine, AVCS, 1'16"91; 4. Zurbriggen Patrick, AVCS, 1'17"91; 5. Glassey François, AVCS, 1'18"10.
- GARÇONS 2 :** 1. Follonier Pascal, AVCS, 1'12"22; 2. Jorand Philippe, ARS, 1'12"65; ex aequo: Bourban Frédéric, AVCS, 1'12"65; 4. Kelly Sean, AVCS, 1'12"90; 5. Giovanetti Fulvio, AVCS, 1'13"04.

SAMEDI

- FILLES 1 :** 1. Zurbriggen Heidi, AVCS, 1'15"50; 2. Bourrissen Chantal, AVCS, 1'17"97; 3. Udry Veronique, AVCS, 1'19"72; 4. Vanroth Corinne, AVCS, 1'21"46; 5. Sierro Martine, AVCS, 1'21"80.
- FILLES 2 :** 1. Udry Florence, AVCS, 1'17"00; 2. Bovier Sandra, AVCS, 1'17"40; 3. Maitre Claire-Lise, AVCS, 1'17"63; 4. Gillioz Denise, AVCS, 1'18"28; 5. Bressoud Corinne, AVCS, 1'19"05.
- GARÇONS 1 :** 1. Steiner Carlo, AVCS, 1'15"18; 2. Lauber Sven, AVCS, 1'16"45; 3. Mariéthoz Antoine, AVCS, 1'16"91; 4. Zurbriggen Patrick, AVCS, 1'17"91; 5. Glassey François, AVCS, 1'18"10.
- GARÇONS 2 :** 1. Follonier Pascal, AVCS, 1'12"22; 2. Jorand Philippe, ARS, 1'12"65; ex aequo: Bourban Frédéric, AVCS, 1'12"65; 4. Kelly Sean, AVCS, 1'12"90; 5. Giovanetti Fulvio, AVCS, 1'13"04.

DIMANCHE

- FILLES 1 :** 1. Zurbriggen Heidi, AVCS, 1'21"14; 2. Bourrissen Chantal, AVCS, 1'22"57; 3. Eceur Alexandra, AVCS, 1'25"08; 4. Vanroth Karin, AVCS, 1'25"43; 5. Sierro Martine, AVCS, 1'27"49.
- FILLES 2 :** 1. Maitre Claire-Lise, AVCS, 1'20"61; 2. Bovier Sandra, AVCS, 1'20"92; 3. Gillioz Denise, AVCS, 1'21"46; 4. Udry Florence, AVCS, 1'22"28; 5. Siry Stéphanie, ARS, 1'23"31.
- GARÇONS 1 :** 1. Mariéthoz Antoine, AVCS, 1'22"50; 2. Steiner Carlo, AVCS, 1'22"62; 3. Jones Morgan, ARS, 1'23"74; 4. Studer Armido, AVCS, 1'23"93; 5. Zurbriggen Patrick, AVCS, 1'24"56.
- GARÇONS 2 :** 1. Giovanetti Fulvio, AVCS, 1'17"06; 2. Follonier Pascal, AVCS, 1'17"28; 3. Bourban Frédéric, AVCS, 1'17"74; 4. Glanzmann Guido, GJ, 1'19"15; 5. Perraudin Alexandre, AVCS, 1'19"16.

CURLING

Les qualifiés pour le championnat régional open Air

Deux éliminatoires de la région ouest de l'Association suisse de curling ont permis de désigner à Leysin et à Château-d'Ex les seize équipes qualifiées pour disputer du 11 au 13 janvier à Sierre le championnat régional romand open Air. Ces formations sont les suivantes:

- LEYSIN. - Zermatt «2», Verbier «1», Leysin, Genève «1», Montreux Caux «1» et «2», Lausanne Lutry, Lèche-les-Bains et Champéry.
- CHÂTEAU-D'EX. - Zermatt «2» et «4», Lausanne Sports, Gstaad Village, Lausanne Pirates, Zermatt «1», Villars Village.

FILLES 1967

1. Pralong Isabelle, Pully, 1'24"18.
2. Ducrey Mylène, Crans-Montana, 1'26"18.
3. Fardel Sylvia, Ayent, 1'26"51.
4. Quentin Sandra, Sion, 1'28"56.
5. Bonvin Cécile, Arbaz, 1'31"27.
6. Fragnière Pascale, Veysonnaz, 1'32"20.
7. Vuignier Cathy, Les Haudères, 1'32"38.
8. Rey Isabelle, Crans-Montana, 1'33"04.
9. Bonvin Alexia, Arbaz, 1'37"71.
10. Mercierand Corinne, Onex, 1'40"02.
11. Tornay Marie-Pierre, Orsières, 1'42"56.
12. Tornay Anne-Cécile, Orsières, 1'42"73.
13. Bestenheider Audrey, Crans-Montana, 1'43"60.

GARÇONS 1967

1. Fragnière François, Sion, 1'24"85.
2. Glassey Jean-Philippe, Veysonnaz, 1'25"11.
3. Roh Laurent, Conthey, 1'25"12.
4. Fournier Didier, Haute-Nendaz, 1'26"79.
5. Aymon Jean-Marc, Anzère, 1'28"40.
6. Praz Didier, Veysonnaz, 1'28"51.
7. Aumeunier Christophe, Villars, 1'30"62.
8. Michelet Dominique, Sor-

CYCLOCROSS

Dixième victoire pour Zweifel

Le champion du monde Albert Zweifel a signé son dixième succès de la saison à l'issue de l'épreuve internationale de Hombrechtikon. Sur un terrain lourd et détrempé, Zweifel s'est imposé avec 52 secondes d'avance sur le Hollandais Hennie Stamijnider, avec lequel il était impliqué dans une chute collective survenue dans le premier tour et l'19' sur l'amateur helvétique Fritz Saladin.

En présence de 6000 spectateurs, Zweifel a forgé sa victoire à la faveur d'une course régulière. En dépit de sa chute, qui provoqua également celle de son poursuivant hollandais, le Zurichois augmentait régulièrement son avance sur ses principaux rivaux et sa victoire finale n'a jamais été mise en doute.

Absent des courses pour raison de santé, Willi Lienhard a été son retour à la compétition avec un 19' rang à plus de 5 minutes du vainqueur. Les résultats:

1. Albert Zweifel (Ruefi), les 19 km 200 en 58'20";
2. Hennie Stamijnider (Ho) à 52";
3. Fritz Saladin (Binningen) à 1'19";
4. Peter Frischknecht (Uster) à 1'50";
5. Carlo Lafranchi (Langenthal) à 2'05";
6. Richard Steiner (Zurich) à 2'39";
7. Erwin Lienhard (Steinmaur) m.l.;
8. Franco Vagneur (It) à 3'13";
9. Ueli Müller (Steinmaur) à 3'45";
10. Vito di Tano (It) à 3'57".

BIATHLON

Limites olympiques pour trois Suisses

Soviétiques et Allemands de l'Est ont dominé les épreuves de Hochfilzen (Aut), premier rendez-vous international de la saison. Les Suisses de leur côté se sont bien battus et Roland Burn (21°) Urs Brechbühl (23°) et Adrian Staub (29°), en se classant dans la première moitié du lot des concurrents, ont obtenu tous trois une limite de qualification olympique. Résultats:

- 10 km: 1. Nicolai Krugolov (URSS) 35'20"47 (0); 2. Vladimir Alikin (URSS) 35'46"76 (3); 3. Klaus Siebert (RDA) 35'59"54 (1); 4. Rudolf Horn (Aut) 36'15"18 (1); 5. Alex Tichonov (URSS) 36'25"88 (3).
- 21 km: 1. Roland Burn 38'02"55 (4); 2. Urs Brechbühl 38'11"87 (2); 3. Adrian Staub 38'42"86 (0); 4. Jost Maechler 38'56"62 (3).
- 4 x 7 km 500: 1. RDA (Siebert/Jung/Urich/Roesch) 1 h. 55'56"92; 2. RFA 1 h. 38'47"92; 3. URSS 1 h. 38'55"1; 4. Suisse «1» (Brunner/Staub/Burn/Brechbühl) 1 h. 51'03"; 5. Suisse «2»; 6. Suisse «3».

TRIATHLON

Victoire valaisanne à Arosa

Le Haut-Valaisan Konrad Gabriel a dominé ses camarades de l'équipe nationale lors du premier triathlon comptant pour la coupe suisse 1979-1980. Résultats:

1. Konrad Gabriel (Ulrichen) 63.15 p.; 2. Yves Morerod (Aigle) 83.89; 3. Arnold Näpflin (Wolfenschiessen) 85.25; 4. Mario Caluori (Arosa) 89.12; 5. Georg Zraggen (Schattdorf) 92.30; 6. Toni Siegfried (La Lenk) 121.25.

Le champion d'Europe Jan Hoffmann s'est révélé dans une forme exceptionnelle lors des championnats de RDA, à Karl Marx Stadt. Hoffmann a, en effet, obtenu à quatre reprises la note idéale de 6,0 pour son programme libre et s'est facilement imposé. Côté féminin, la championne d'Europe Anett Poetzsch n'a pas non plus été menacée. Les résultats:

1. Jan Hoffmann 7/152.32; 2. Mario Liebers 15/141.38; 3. Hermann Schulz 20/140.26.
- Dames: 1. Anett Poetzsch 7/150.42; 2. Katharina Witt 14/140.07.

Football: les coupes européennes à l'heure du premier bilan

Les tenants (Nottingham, Barcelone et Borussia) toujours en lice dans leur propre compétition!

Les derniers qualifiés aux quarts de finale des coupes européennes (tirage au sort le 16 janvier à Rome et matches prévus les 5 et 19 mars) sont maintenant connus. Ceux de l'UEFA sont venus s'ajouter aux élus des champions et des vainqueurs de coupe. Pour les rencontres de mars 1980 qui constitueront le début du «dernier acte» en vue des finales de mai (14 à Bruxelles: vainqueurs de coupe; 28 à Madrid: champions; 7 et 21: UEFA) vingt-quatre clubs restent donc en lice sur les 131 au départ en septembre dernier.

Pour en arriver là, 212 matches ont été disputés au cours desquels des coupes sombres ont été effectuées dans chacune des trois compétitions.

Les gros perdants au cours des éliminatoires ont été l'Italie qui ne compte plus qu'un club (Juventus) sur les six engagés, l'Angleterre qui n'en a plus que deux (Nottingham Forest et Arsenal) sur les sept au départ, la Tchécoslovaquie dont Brno est le dernier de ses cinq représentants.

En revanche, seul un pays avec trois de ses quatre équipes est représenté dans les trois coupes: il s'agit de la France avec Strasbourg, Nantes et Saint-Etienne.

Le meilleur résultat d'ensemble revient au football ouest-allemand dont six des sept équipes sont encore présentes (dont cinq en coupe de l'UEFA).

La représentation dans chacune des trois compétitions est la suivante:

CHAMPIONS: SV Hambourg, Celtic Glasgow, Real Madrid, Hadjuk Split, Ajax Amsterdam, Dynamo Berlin-Est, Strasbourg et Nottingham Forest. - **VAINQUEURS DE COUPE:** Barcelone, Valence, Rijeka, Nantes, Arsenal, Goeteborg, Dynamo Moscou et Juventus. - **UEFA:** Borussia Mönchengladbach, Kaiserslautern, Stuttgart, Bayern

Munich, Francfort, Saint-Etienne, Zobrojke Brno et Lokomotive Sofia. Au cours des 212 matches joués pour atteindre les quarts de finale, le nombre de buts marqués a été de 609.

Leur répartition dans chacune des épreuves est la suivante: champions 154, vainqueurs de coupe 150 et UEFA 305.

Les grandes lignes dans les trois coupes d'Europe ont été les suivantes:

Coupe des clubs champions

Cinquante matches joués: 42 victoires (31 à domicile, 11 à l'extérieur) et 8 nuls; 154 buts marqués.

Nottingham Forest, le tenant du titre, est toujours en lice mais de grandes équipes ont disparu: Liverpool éliminé pour la 2^e fois consécutive dès le premier tour d'une épreuve qu'il a remportée en 1976 et 1977, le champion d'Italie Milan éliminé chez lui par Porto, l'Austria de Vienne finaliste 1978 des vainqueurs de coupe.

Trois équipes sont invaincues: Hambourg (4 victoires), Nottingham Forest (3 et 1 nul), Dynamo Berlin-Est (2 et 2).

C'est l'Ajax d'Amsterdam qui a obtenu le plus gros score, totalisant 26 buts en trois matches, en concédant six dont quatre lors d'une défaite surprise à Nicosie devant Omonia 0-4.

Sur l'ensemble des deux tours éliminatoires (25 confrontations) les qualifications ont été acquises de la manière suivante:

- 7 fois après deux victoires;

- pour 12 clubs le match aller a été décisif grâce à l'avance initiale obtenue ou à deux reprises (Real Madrid et Dukla Prague) grâce à but acquis chez l'adversaire;

- six «retour» ont fait la décision: quatre à domicile dont un après prolongation (Strasbourg) et deux grâce à des succès acquis chez l'adversaire (Dundalk et Porto).

Coupe des vainqueurs de coupe

Cinquante matches joués: 40 victoires (31 à domicile et 9 à l'extérieur) et dix nuls; 150 buts ont été marqués.

Barcelone, le tenant du titre, est toujours en lice mais le finaliste 1979 Fortuna Düsseldorf a été «sorti» dès le premier tour par Glasgow Rangers.

Des huit équipes qualifiées une seule n'a disputé que deux matches: Dynamo de Moscou en raison du forfait des Albanais de Vlaza Skodra au premier tour. Quatre sont invaincues: Barcelone (4 victoires) et le meilleur total de buts (17 contre 2), le FC Nantes (4), Valence et Arsenal (2 et 2 nuls).

Les qualifications ont été sur l'ensemble des deux premiers tours (25 confrontations), acquises de la manière suivante:

- 8 fois après deux succès;

- 5 fois grâce au résultat «aller» dont une (pour Stara Zagora) grâce à un but à l'extérieur;

- 12 fois grâce au match «retour»: huit succès à domicile compensant le résultat aller, une victoire chez l'adversaire (Valence), à trois reprises grâce à l'influence de la notion de but à l'extérieur (Goeteborg, Juventus, Dynamo de Moscou). A noter qu'au retour une qualification à domicile (Magdebourg en 16^e) a été acquise après prolongation.



Kevin Keegan (à droite) et le SV Hambourg sont, eux aussi, toujours en lice en coupe des champions. Un sérieux avertissement pour Nottingham Forest!

(Téléphoto UPI)

Coupe de l'UEFA

Au départ 64 clubs; 112 matches ont été joués pour atteindre les quarts de finale soit:

- 89 victoires (66 à domicile, 23 à l'extérieur) 23 nuls;

- 305 buts ont été marqués.

Borussia Mönchengladbach, le tenant est toujours en lice, mais de grands clubs ont disparu, Notam-

ment Atletico Madrid, Anderlecht, AC Turin, Everton, Inter Milan, PSV Eindhoven, Leeds, Malmoe (finaliste 1979 chez les champions), Etoile Rouge de Belgrade le finaliste 1979 de l'épreuve.

Pour atteindre les quarts de finale les qualifications ont été acquises de la manière suivante:

- 19 fois grâce à 2 succès;

- 19 fois grâce à l'avantage acquis à

aller dont une fois par une victoire à l'extérieur (Bayern Munich) et à deux reprises (Keflavik et Monaco) par l'intervention à l'extérieur.

- 18 matches «retour» ont été décisifs: 11 à domicile, 3 par des succès «extérieurs» (Mönchengladbach, Aris Salonique, Stuttgart), et quatre grâce au but extérieur (Dundee, Grasshopper et Lokomotive Sofia, 2^e tour et 8^e de finale).

On a joué, ce week-end, sur les stades étrangers

● **ITALIE.** - Championnat de première division (13^e journée): AS Rome - Internazionale 1-0. AC Milan - Catanzaro 0-0. Perugia - Juventus Turin 1-0. Napoli - Lazio Rome 0-0. Ascoli - Cagliari 1-0. AC Torino - Pescara 1-0. Fiorentina - Avellino 3-0. Udinese - Bologna 0-2. Classement: 1. Internazionale 19. 2. AC Milan 17. 3. Cagliari et AC Torino 15. 5. Juventus, Turin et Perugia 14.

Championnat de 2^e division (14^e journée): Atalanta - Lecce 2-1. Bari - Como 0-0. Brescia - Sampdoria 1-0. Cesena - Matera 2-1. Genoa - Vicenza 0-0. Palermo - Monza 0-3. Parme - Spal 1-0. Pistoiese - Sambenedettese 4-1. Taranto - Pisa 0-1. Verona - Ternana 1-0. Le classement: 1. Como 21. 2. Vicenza 18. 3. Atalanta 17. 4. Palermo, Spal et Bari 16.

● **HOLLANDE.** - Championnat de 1^{re} division: Roda JC Kerkrade - Willem 2 Tilburg 1-2. Feyenoord Rotterdam - Twente Enschede 1-1. FC Utrecht - PEC Wzolle 3-1. FC Harlem - PSV Eindhoven 1-4. Vitesse Arnhem - MVV Maastricht 1-1. Ajax Amsterdam - Excelsior Rotterdam 6-0. AZ '67 Alkmaar - NEC Nijmegen, Go Ahead Deventer - FC Den Haag et NAC Breda - Sparta Rotterdam renvoyés. Classement: 1. Ajax Amsterdam 17-28. 2. Feyenoord Rotterdam 16-23. 3. AZ '67 Alkmaar 16-23. 4. PSV Eindhoven 17-21.

● **HONGRIE.** - Championnat de première division (16^e journée): Vasas Budapest - Pecs 2-1. Volan - Honved Budapest 2-1. Szekesfehervar - MTK/VM 0-0. Zalaegerszeg - Ferencvaros Budapest 3-0. Ujpest-Dosza Budapest - Debrecsen 3-2. Tatabanya - Dunaujvaros 2-0. Bekecsaba - Salgotarjan 1-1. Pecs/MSZ - Videoton 7-1. Raba Eto Gyoe-Diosgyoe 3-1. Classement: 1. Honved Budapest 22. 2. Vasas Budapest 21. 3. Ferencvaros 20.

● **FRANCE.** - Championnat de 1^{re} division, 21^e journée: Strasbourg - Bastia 1-0. Monaco - Nantes 2-1. Brest - Laval 2-2. Lens - Lyon 1-1. Nimes - Lille 3-2. Valenciennes - Bordeaux 0-3. Angers - Nice 2-3. Saint-Etienne - Marseille 3-1. Paris SG - Sochaux 3-1. Nancy - Metz 0-1. Le classement: 1. Monaco 21-33. 2. Saint-Etienne 21-30. 3. Nantes 21-19. 4. Sochaux 21-27. 5. Strasbourg et Paris SG 21-24.

● **RFA.** - Championnat de Bundesliga (17^e journée): Werder Brême - VfL Bochum 2-0. Bayer Leverkusen - Borussia Mönchengladbach 0-0. Eintracht Brunswick - Bayern Munich 1-1. VfB Stuttgart - Hertha BSC 5-0. Fortuna Düsseldorf - MSV Duisbourg 1-0. Borussia Dortmund - Kaiserslautern 6-2. Munich 1860 - Eintracht Francfort 2-1. Bayer Urdingen - Cologne 1-3. Schalke 04 - SV Hambourg 1-0. Classement: 1. Bayern Munich 24. 2. SV Hambourg 23. 3. Dortmund et Cologne 22. 5. Francfort 20.

● **ANGLETERRE.** - Championnat de 1^{re} division (20^e journée): Bolton Wanderers - Ipswich Town 0-1. Brighton and Hove Albion - Stoke City 0-0. Coventry City - Manchester United 1-2. Leeds United - Wolverhampton Wanderers 3-0. Liverpool - Crystal Palace 3-0. Manchester City - Derby County 3-0. Norwich City - Bristol City 2-0. Southampton - Everton 1-0. Tottenham Hotspur - Aston Villa 1-2. West Bromwich - Albion - Arsenal 2-1. Classement: 1. Liverpool 19-28. 2. Manchester United 20-28. 3. Arsenal 20-23 (25-15). 4. Crystal Palace 20-23 (24-19). 5. Wolverhampton 19-22.

Villalba au FC Porto

Le FC Porto, champion en titre et actuel leader du championnat du Portugal, s'est assuré les services de l'attaquant uruguayen Villalba (24 ans).

Droit d'asile pour Toth aux Etats-Unis

Les services américains d'immigration ont accordé le droit d'asile politique à l'ancien gardien international hongrois Zoltan Toth. Ce dernier, qui est âgé de 23 ans, était passé à l'Ouest à l'occasion d'une tournée de son club, Ujpest/Dosza Budapest, l'été dernier en Espagne. Après s'être caché pendant six jours à Madrid, il avait obtenu un visa de touriste pour les Etats-Unis, où il vit depuis en Pennsylvanie chez l'un de ses compatriotes.

Jovanovic à Manchester United

Le club anglais de Manchester United s'attachera en janvier prochain, et pour deux ans, les services de Nikola Jovanovic, le «stoppeur» d'Etoile Rouge Belgrade. Selon l'hebdomadaire yougoslave «Nin» qui annonce ce transfert, le montant de la transaction s'éleverait à 250 000 livres sterling.

● **ECOSSE.** - Championnat de 1^{re} division, (17^e journée): Aberdeen - St. Mirren 2-0. Celtic Glasgow - Partick Thistle 5-1. FC Dundee - Kilmarnock 3-1. Morton - Hibernian Edimbourg 2-0. Glasgow Rangers - Dundee United 2-1. Classement: 1. Celtic 16-23. 2. Morton 16-23. 3. Rangers 17-19. 4. Aberdeen, 15-17. 5. St. Mirren 16-15.

● **RDA.** - Championnat de l'Oberliga (13^e journée): Dynamo Berlin - Dynamo Dresde 2-1. Stahl Riesa - FC Magdebourg 0-0. Chemie Halle - Wismut Aue 2-1. Rotweiss Erfurt - Sachsenring Zwickau 4-0. Vorwärts Francfort - Union Berlin 1-0. Karl Marx Stadt - Chemie Leipzig 1-1. Lok Leipzig - Carl Zeiss Jena 2-1. Classement: 1. Dynamo Dresde 22. 2. Dynamo Berlin 20. 3. Chemie Halle 18. 4. Carl Zeiss Jena 16. 5. FC Magdebourg 16.

● **GRECE.** - Championnat de première division (10^e journée): Panathinaïkos Athènes - Corinthos 0-0. Apollon - AEK Athènes 0-0. Olympiakos Piree - Aris Salonique 1-0. Paok Salonique - Yannina 2-1. Heraklis - Ethnikos 1-0. Rhodos - Panionios Athènes 2-2. Panahaiiki - Doxa 2-1. Ofi - Kastoria 3-1. Kavala - Larissa 2-0. Classement: 1. Olympique Piree 17. 2. Paok Salonique 16. 3. Aris Salonique 14. 4. Panathinaïkos Athènes 13.

● **ESPAGNE.** - Championnat de 1^{re} division (13^e journée): Valencia - Rayo Vallecano 2-1; Atletico Bilbao - CF Barcelona 2-1; Union Las Palmas - Almeria 3-2; Atletico Madrid - Real Saragossa 3-0; Sevilla - Betis Sevilla 2-1; Malaga - Real Madrid 1-4; Burgos - Union Salamanca 2-0; Sporting - Real Sociedad San Sebastian 0-1; Espanol Barcelona - Hercules Alicante 0-0. Classement: 1. Real Madrid 21 (29-16); 2. Real Sociedad San Sebastian 21 (19-8); 3. Sporting Gijon 18; 4. Valencia 15.

● **AUTRICHE.** - Championnat de 2^e division (18^e journée): Vienna - AK Graz 0-2. Voest Linz - Admira-Wacker 0-0. Sturm Graz - Wiener SC/Post 2-2. Austria Salzburg - ASK Linz 1-1. Austria Vienne - Rapid Vienne renvoyé.

Classement: 1. Austria Vienne 17-23. 2. ASK Linz 18-23. 3. AK Graz 18-23. 4. Rapid 17-18. 5. Voest Linz 18-18.

Première ligue Des renvois

Sept matches en retard figuraient au programme du championnat de première ligue. Mais, en raison du mauvais temps, six rencontres ont dû être renvoyées: Malley-Renens, Blue Stars-Deuringen, Turicum-Oberentfelden, Uzwil-FC Zoug, SC Zoug-MendrisioStar et Gossau-Ibach. Un seul match a pu être joué au Tessin. Toutes ces rencontres seront refixées au printemps. Résultats du week-end:

Groupe 4: Morbio-Rueti 1-0 (0-0). Classement: 1. Alstättien 15-22. 2. Ibach, MendrisioStar et Locarno 14-20. 5. Balzers 15-18. 6. Vaduz 15-16. 7. Morbio 15-14. 8. Rueti 14-13. 9. Staefa 15-13. 10. Uzwil 14-12. 11. Gossau et SC Zoug 14-10. Bruhl 15-9. 14. FC Zoug 14-5.

Sport-Toto

Colonne gagnante: 1 1 1 2 X 1 1 X 2 1 X 1 1
Somme attribuée aux gagnants: 162 774 francs (jackpot 40 693 fr. 50).

Toto-X

Concours N° 50
11 14 19 20 25 34
numéro complémentaire: 8
Somme attribuée aux gagnants: 177 823 francs (jackpot 99 469 fr. 20).

Trio

Ordre d'arrivée:
9 11 8
Rapports: 124 gagnants dans l'ordre 178 fr. 90.
1109 gagnants dans un ordre différent: 20 francs.



Pas plus qu'entre Eintracht Brunswick et Bayern Munich, on ne s'est fait de cadeau, samedi entre Eggeling (à droite) et Augentaler (à gauche). Rien d'étonnant dès lors à ce que le résultat soit resté nul. (Téléphoto UPI)

LA COUPE DAVIS RESTE AUX ÉTATS-UNIS

Succès des Américains face aux Italiens

COMME prévu, la coupe Davis séjournera un an de plus aux États-Unis. Pour la 26^e fois depuis la création de l'épreuve, en 1900, les noms des joueurs américains seront gravés sur le socle massif du « saladier d'argent ». Victorieuse dès la deuxième journée de l'édition 1979 de la compétition disputée à San Francisco (elle mène par 3 victoires à 0), l'équipe des États-Unis était effectivement trop forte pour être inquiétée par celle d'Italie, comme le faisait remarquer l'Italien Adriano Panatta, après sa défaite en double (avec Paolo Bertolucci), samedi après-midi.

Les derniers jeux sans importance

Les deux derniers simples qui restent à disputer n'ont plus d'importance, sinon d'intérêt. Mais l'ampleur de la victoire des États-Unis, le sérieux avec lequel les joueurs se sont préparés, leur concentration durant les deux premiers jours de la compétition rendent à la coupe Davis un lustre qu'elle n'avait plus connu ces dernières années.

Il faut d'ailleurs remonter à 1970, et au succès américain sur l'Allemagne de l'Ouest, pour retrouver un tel triomphe. Comme Arthur Ashe et Cliff Richey en simple, et déjà Stan Smith et Bob Lutz en double, Vitas Gerulaitis, John McEnroe et le tandem Smith-Lutz se sont assurés des trois points de la victoire sans perdre un seul set.

Une équipe quasi invincible

Les hasards du tirage au sort et la blessure de Corrado Barazzutti ont favorisé les desseins des Américains. Mais depuis deux ans, depuis que leurs meilleurs joueurs, à l'image de John McEnroe, répondent à l'appel de la Fédération américaine, les États-Unis ont retrouvé une équipe quasiment invincible en coupe Davis. Cette supériorité reflète bien, au demeurant, le niveau d'ensemble du tennis américain. Au classement ATP, il y eut toujours cette saison sept ou huit joueurs des États-Unis parmi les dix premiers.

Encore plus forte en 1980

L'année prochaine, leur domination sera peut-être même encore plus évidente. Tony Trabert, le capitaine, a déjà annoncé qu'il sélectionnerait en double les champions de Wimbledon et des États-Unis 1979, équipe N° 1 au classement des doubles, John McEnroe et Peter Fleming. S'il était moins nationaliste - il ne manque jamais une occasion de rappeler qu'il joue la coupe Davis pour son pays - John McEnroe pourrait faire de cette compétition un « one

man show ». Il serait bien difficile actuellement, de lui faire échec.

Les étrangers qui figurent au sommet de la hiérarchie - le Suédois Bjorn Borg, l'Argentin Guillermo Vilas ou même l'Espagnol Jose Higueras - qui peuvent se prétendre ses pairs en simple, sont loin de le valoir en double. Avec Peter Fleming, n'a-t-il pas remporté cette année 13 des 17 tournois auxquels il a participé ?

L'état d'esprit que Tony Trabert fait régner dans cette sélection apparaît également comme une garantie pour l'avenir.

A 33 ans, Stan Smith, « grand monsieur » du tennis, avec ses succès au Masters 1970, Forest Hills 1971, Wimbledon 1972 et WCT 1973, qui disputait sa septième finale de coupe Davis (six victoires), n'a pas abandonné toute ambition de sélection, même en simple.

« La coupe Davis est une compétition unique et prestigieuse », rappelle-t-il après sa victoire samedi en double. « Mon but est de reconquérir ma place, en double avec Bob et pourquoi pas en simple ? »

Tony Trabert, fidèle à la ligne de conduite qu'il s'est fixée depuis son retour à la tête de l'équipe américaine en 1975, n'a d'ailleurs écarté personne, à priori, pour la saison prochaine. Pas même Jimmy Connors.

« Comme tous les ans, a-t-il confirmé, je lui écrirai afin de connaître ses intentions. S'il répond favorablement et s'il conserve son classement, je ferai éventuellement appel à lui, en fonction des surfaces de jeu, des lieux des rencontres et des adversaires. »

Mais a-t-il vraiment besoin de lui pour que les États-Unis signent un nouveau bail avec la coupe Davis et dominent cette compétition comme ils l'ont fait à plusieurs reprises dans le passé (1920/26, 1946/50 et 1968/72) ?

Un excellent Adriano Panatta (en simple comme en double) et un étonnant Paolo Bertolucci (en double) n'ont pu faire, en définitive, que de la figuration dans le « Civic Auditorium » de San Francisco.



De gauche à droite l'équipe des États-Unis détentrice du « saladier d'argent », Stan Smith, Bob Lutz, John McEnroe, Tony Trabert, capitaine et Vitas Gerulaitis. **Bélino UPI**

ASSEMBLÉE DE L'U.C.S. AU LIGNON

Quelques résultats encourageants

La traditionnelle assemblée générale de l'U.C.S. s'est tenue à la salle communale du Lignon sous la présidence de Louis Perletta. Après avoir salué les délégués représentés au nombre de deux personnes par club affilié à l'U.C.S., Louis Perletta s'est excusé de ne pouvoir présenter par écrit, comme chaque année, le rapport présidentiel en raison de sa récente hospitalisation.

Le président de la commission

Gilbert Glaus au RMV Hochdorf

L'ancien champion du monde sur route amateur, Gilbert Glaus a changé de club : alors qu'il courait jusqu'à maintenant pour le VC Gippingen, Glaus fera partie la saison prochaine du RMV Hochdorf. Glaus a motivé ce changement par les relations d'amitié qui le lient avec son nouveau club.

sportive, Gilbert Perrenoud, a rapidement brosse un tableau de l'effectif des coureurs romands. Le Lausannois Thierry Bolle a été le seul professionnel à terminer la saison écoulée, alors que le Genevois Eric Loder devait mettre un terme prématuré à son activité pour raison de santé. Il en était de même pour Serge Demierre, qui, après une délicate intervention chirurgicale devant mettre fin aux ennuis circulatoires dont il souffrait depuis deux ans, fêtera sa rentrée au début de l'année prochaine.

Quelques résultats d'ensemble encourageants ont été obtenus par les amateurs d'élite. Daniel Girard s'est classé premier au classement général des critères, le Chaux-de-Fonnier Jean-Marie Grezet a remporté la médaille de bronze des championnats nationaux sur route et Pascal Fortis est sorti vainqueur du Tour de Calédonie.

Par ailleurs, une légère augmentation des effectifs a été enregistrée au cours de l'année 1979, mais les catégories cadets et juniors sont en perte de vitesse et Gilbert Perrenoud a proposé d'intensifier le recrutement à ces deux niveaux.

Le trésorier Jean-Pierre Merot a présenté le bilan 1979 de l'U.C.S., qui se solde par un bénéfice net d'un franc... symbolique. Il précisait cependant qu'il avait effectivement bouclé ses comptes avec un substan-

tiel bénéfice, mais qu'en matière de finance, il s'agissait de rester prudent et de tenir compte de toute éventualité ou de charge qui pourrait encore apparaître.

Les élections statutaires du comité directeur n'ont été qu'une formalité et chacun a gardé son poste. Le VC Fribourg aura la tâche d'organiser le 13 décembre 1980 l'assemblée générale de l'U.C.S.

Trois clubs (le Cyclophile lausannois, le VC Montreux et la Pédale locloise/VC Edelweiss) étaient sur les rangs pour l'obtention du championnat professionnel des trois nations. C'est le club neuchâtelois qui finalement organisera cette épreuve

le 22 juin prochain. Les championnats nationaux sur piste à la Pontaise ont été confiés au VC Chailly et ceux par équipes aux amis cyclistes du Nord à Yverdon.

Plusieurs clubs romands avaient fait quelques propositions concernant le règlement cyclo sportif, que l'entraîneur national Oscar Plattner, de façon péremptoire avait tôt fait de réduire à néant.

L'assemblée s'est terminée par le rapport du représentant de « jeunesse et sport », Jean-Marc Morand, qui a noté avec plaisir une recrudescence au niveau des moniteurs et des entraîneurs.

Hinault au Giro, pas sûr...

La participation de Bernard Hinault au prochain Tour d'Italie ne constitue pas encore une certitude et l'accord donné à M. Vincenzo Torriani, directeur du « Giro », est seulement un accord de principe. C'est ce que Cyrille Guimard, directeur sportif de l'équipe Renault-Gitane, a déclaré en substance, à Paris. Le directeur sportif du champion français, qui estime que c'est Hinault lui seul qui doit prendre la décision finale, a ajouté qu'il a besoin de connaître auparavant les données techniques de cette participation, à commencer par la nature de l'itinéraire de l'épreuve italienne. Mais Guimard a précisé qu'il est prêt à étudier très attentivement lesdites données techniques.

● **Vymazal grièvement blessé.** - Le Tchecoslovaque Miroslav Vymazal, ancien champion du monde de tandem, se trouve dans un état grave à l'hôpital de Brno à la suite d'un accident de la route. Il y a quelques jours, à la suite d'une collision avec un poids lourd, Vymazal avait dû être transporté d'urgence dans un centre de réanimation. Le champion tchecoslovaque souffre de fractures des côtes et des vertèbres, ainsi que d'une commotion cérébrale, et l'on doute qu'il puisse reprendre son activité sportive.

Noah s'impose à Lucerne

Après avoir éliminé successivement le Polonais Wojtek Fibak (N° 3) et l'Américain Brian Gottfried (N° 2), le Français Yannick Noah a poursuivi sa série d'exploits dans le cadre du tournoi par invitations de Lucerne. Noah a, en effet, encore battu en finale du simple messieurs l'Espagnol José Higueras, tête de série numéro un, en deux manches. Il a du même coup empoché 25 000 dollars pour ce surprenant succès. Grâce à un meilleur service et à une gamme de coups plus variés, Noah a « exécuté » son rival espagnol en moins d'une heure d'horloge. Résultats :

● **Simple messieurs, finale :** Yannick Noah (Fr) bat José Higueras (Esp) 6-3 7-5.

● **Les résultats.** - Double messieurs, finale : Wojtek Fibak - Tom Okker (Pol/Ho) battent Vince Van Patten - Tim Gullikson (EU) 6-4 7-5.

Le Grand Prix d'hiver à Berne à Stadler

Le champion suisse Roland Stadler a pris sa revanche au cours du second tournoi du Grand Prix d'hiver à Berne, en s'imposant face à son vainqueur de La Chaux-de-Fonds, le Britannique Mark Farrell 6-2 1-6 6-1. Classé tête de série numéro un, Stadler s'était qualifié pour la finale au détriment de Michel Burgener tandis que Farrell avait pris le meilleur sur le Hongrois Janosz Benyik.

Le champion suisse disposait encore de meilleures réserves dans l'ultime phase du tournoi. Vainqueur du premier set, le joueur helvétique n'insistait pas dans le second set alors que Farrell avait pris le large, se réservant pour le dernier jeu où il s'imposait sans difficulté. Les résultats :

● **Simple messieurs, demi-finales :** Mark Farrell (GB) bat Janosz Benyik (Hon) 6-7 7-6 6-4. Roland Stadler (S) bat Michel Burgener (S) 6-2 4-6 7-5. - **Finale :** Stadler (S) bat Farrell (GB) 6-1 1-6 6-1. - **Double :** Benyik - Geza Varga (Hon) battent Stadler - Farrell 7-6 6-4.

● **Adelaide (Aus).** - Open sud-australien, finales, simple messieurs : Kim Warwick (Aus) bat Bernie Mitton (AS) 7-6 6-4. - **Double messieurs :** Colin Dibley - Chris Kachel (Aus) battent Ross Case - Geoff Masters (Aus) 6-7 7-6 6-3. - **Simple dames :** la finale entre Virginia Ruzici (Rou) et Hana Mandlikova (Tch) a été reportée en raison de la pluie.

● **Tokyo.** - Simple dames, finales : 1^{re} place - Tracy Austin (EU) bat Martina Navratilova (Tch) 6-2 6-1. - 3^e place - Billie-Jean King (EU) bat Dianne Fromholtz (Aus) 7-6 7-6.

● **Le Suédois Bjorn Borg** a aisément remporté le tournoi par invitations du Caire en battant en finale l'Égyptien Ismail El Shafie 6-2 6-2. El Shafie est donc deuxième de ce tournoi, devant les Américains Bill Scanlon et Eliott Teltscher.

● **Sao Paulo.** - Demi-finale de la zone sud-américaine de coupe Davis : Brésil - Chili, 2-1 après la deuxième journée. - Thomas Koch - Carlos Kirmayr (Bre) battent Haas Gildemeister - Alvaro Fillo (Chi) 3-6 7-5 6-3 5-7 6-0.

Pour la 1^{re} fois dans la poule finale par équipes

Les lutteurs de Martigny, champions suisses

Après des éliminatoires à surprises, au cours desquelles disparurent notamment les anciens champions Weinfelden (1971 à 1976) et Bern-Länggasse (1977 et 1978), les deux premières équipes des trois régions s'affrontaient à Oberriet (Saint-Gall) en finale du championnat suisse par équipes. Sans connaître la défaite, Martigny l'a emporté pour la première fois.

Comme ce tour final se dispute sous la forme d'une poule, il ne suffisait pas d'avoir dans ses rangs de bons techniciens, mais également des hommes résistants. Avec trois champions suisses (les frères Martinetti et Magistrini), le club valaisan était particulièrement bien armé pour décrocher ce premier titre national de lutte libre. La rédaction sportive du NF félicite l'équipe martigneraise pour cette brillante prestation.

Le classement de la poule finale : 1. Martigny, 10 points ; 2. Bâle, 8 ; 3. Oberriet, 6 ; 4. Einsiedeln, 3 ; 5. Singine, 3 ; 6. Willisau, 0.



Une partie de l'équipe martigneraise photographiée lors des championnats valaisans à Savigny.

EN BREF

NATATION. - Cinquième succès d'Alain Charmey à Genève. - Après 1968, 1972, 1973 et 1974, le Genevois Alain Charmey (1952) a remporté la cinquantième édition de la coupe de Noël du Genève-Natation entre le pont des Bergues et celui de la Machine sur 132 mètres. Du côté féminin, la Bâloise Iris Wyss (1961) s'est imposée pour la troisième fois consécutive. La température de l'eau était de 4,2 degrés et celle de l'air de 4 degrés. Les records détenus par Alain Charmey (1'12"8) et par Christiane Flamand (1'22"5), qui ont été établis en 1974 n'ont pas été améliorés.

● **WATERPOLO.** - Ferencvaros vainqueur de la super-coupe. - Ferencvaros Budapest, vainqueur de la coupe d'Europe des vainqueurs de coupe, a remporté la « super-coupe » en battant, à Ljubljana, Vasa Budapest, le gagnant de la coupe d'Europe des champions, par 7-6.

● **HIPPISME.** - Le CSI de Paris. - L'Allemand Hendrik Snock a remporté le Grand Prix du concours en salle de Paris.

Résultats : 1. Hendrik Snock (RFA), Gaylord, 0/34"8 ; 2. Christophe Cuyer (Fr), Gazelle d'Elle, 0/37"8 ; 3. Edgar Cueper (Be), Le Champion, 0/38"2 ; 4. Frederic Cottier (Fr), Flambeau, 0/38"3 ; 5. Herve Godignon (Fr), Electre, 8056"3, tous au barrage.

● **Révolte à Londres.** - Les concurrents engagés dans le concours en salle de Londres se sont révoltés contre les organisateurs, lors de l'avant-dernière journée. Ils ont en effet refusé de courir la distance, estimant le sol trop dangereux pour le franchissement de hauts obstacles.

LNA: les premiers triomphent...

Rien de changé à la tête du classement de LNA. Les trois premiers, Davos, Arosa et Berne, ont triomphé. Seulement ni Davos ni Berne n'ont fait brillante figure. Le soutien de 3100 spectateurs stimula des Davosiens qui paraissent ressentir leurs efforts des semaines précédentes. Ils ont éprouvé le plus grand mal à sauvegarder leur succès face à la lanterne rouge, La Chaux-de-Fonds (7-5).

Secoué par des dissensions internes, Kloten n'était pas en mesure, dans la ville fédérale, d'exploiter les faiblesses actuelles du CP Berne qui a évité d'extrême justesse (8-7) une seconde défaite «at home». En revanche, Arosa affirma ses prétentions en dominant dans tous les compartiments du jeu le HC Lausanne bastonné, humilié (10-1) sur les hauteurs grisonnes.

L'instabilité de Langnau est apparu une nouvelle fois. Pour la première fois de l'année, sur leur glace, les hockeyeurs de l'Emmental ont baissé pavillon dans un derby cantonal. Bienne s'est imposé sur le score fort net de 6-2.

LNA	RÉSULTATS	4. Bienne	17	9	0	8	73-55	18
Arosa - Lausanne	10-1 (4-0 4-0 2-1)	5. Langnau	17	7	3	7	65-62	17
Berne - Kloten	8-7 (3-2 2-4 3-1)	6. Lausanne	17	6	1	10	58-87	13
Davos - Chx-de-Fds	7-5 (3-1 1-3 3-1)	7. Kloten	17	4	3	10	58-69	11
Langnau - Bienne	2-6 (2-0 0-1 0-3)	8. Chx-de-Fds	17	3	1	15	51-90	7

CLASSEMENT	1. Davos	17	12	0	5	80-62	24
	2. Arosa	17	11	1	5	75-51	23
	3. Berne	17	10	3	5	78-65	23

DEMAIN SOIR
Arosa - Langnau
Bienne - Chaux-de-Fonds
Kloten - Davos
Lausanne - Berne

Berne - Kloten 8-7 (3-2, 2-4, 3-1)

Allmend. 12696 spectateurs. Arbitres: Mathis, Spiess/Unge-macht.

Buts: 3' Wyss 1-0, 5' Martel 2-0, 6' Andreas Schlagenhaut 2-1, 12' Mononen 3-1, 18' Andreas Schlagenhaut 3-2, 24' Gagnon 3-3, 27' Wyss 4-3, 28' Rüger 4-4, 31' Wäger 4-5, 33' Leuenberger 5-5, 34' Urs Lautenschlager 5-6, 42' Holzer 6-6, 47' Wyss 7-6, 55' O'Brien 7-7, 57' Martel 8-7.

Pénalités: 2 x 2' plus 5' contre Berne, 4 x 2' plus 5' contre Kloten.

Berne: Juggi; Bhend-Kaufmann, Hofmann-Leuenberger, Weber-Pfeuti; Holzer-Wittwer-Zahnd, Mononen-Martel.



Voici Wyss, à droite, marquant le premier but pour Berne, Schiller et Wick (22) sont battus. A gauche, A. Schlagenhaut. Photo ASL, Lausanne

Davos - La Chaux-de-Fonds 7-5 (3-1, 1-3, 3-1)

Eishalle. 3100 spectateurs. Arbitres: Baumgartner, Spycher/Hugentobler.

Buts: 6' Paganini 1-0, 9' Dubois 1-1, 20' W. Durst 2-1, 20' Jacques Soguel 3-1, 30' Neiningen 3-2, 36' Gosselin 3-3, 37' Waser 4-3, 37' Dubois 4-4, 43' Flotiront 4-5, 48' Claude Soguel 5-5, 52' Fergg 6-5, 55' Triulzi 7-5.

Pénalités: 1 x 2' contre Davos, 2 x 2' contre La Chaux-de-Fonds.

Davos: Bucher; Claude Soguel-Sarner, Hepp-Marco Muler; Triulzi-

Walter Durst-Cadieux, Waser-Jacques Soguel-Reto Durst, Paganini-Gross-Fergg.

La Chaux-de-Fonds: Schläfli; Sgualdo-Girard, Amez-Droz-Valenti; Piller-Gosselin-Dubois, Flotiront-Mouche-Neiningen, Willman-Hou-riet-Von Gunten.

Comme ce fut le cas lors du premier match, Davos eut beaucoup de peine à obtenir une victoire face à cet adversaire courageux. Il a fallu attendre la dernière période pour que les Davosiens assurent un nou-

veau succès. En effet, lorsque Cadieux a repris sa place en défense, Sarner se mit en évidence pour faire pencher la balance au score. Et pourtant, Davos avait bien débuté, prenant à défaut à trois reprises la défense jurassienne dans les premières vingt minutes. Croyant trop facilement à une victoire, les hommes de Cadieux se relâchèrent dans la seconde période, ce qui permit aux Chaux-de-Fonniers de s'organiser et de revenir à la marque. Tout était donc à recommencer et lorsque Flotiront redonna l'avantage à son équipe (4-5), le déclin davosien retentit. Cadieux reprit ses hommes en mains, car il ne voulait pas laisser échapper un point. Dès cet instant, la domination grisonne fut constante.

Après avoir égalisé par Soguel, Fergg donna l'avantage, puis Triulzi assura les deux points par un dernier but à cinq minutes de la sirène. Le président du HC Davos déclara après le match: «Ce soir, nous avions la chance de notre côté, car notre équipe a déjà mieux joué. L'essentiel, les deux points sont acquis. Quant à La Chaux-de-Fonds, je ne comprends pas comment cette équipe ne totalise que sept points. Cet adversaire nous a fait bonne impression et nous a paru nettement meilleur que Lausanne ou Kloten.» De son côté Daniel Piller expliquait la défaite de cette manière: «Nous avons fait une grosse erreur, lorsque nous menions à la marque 4-5 nous avons voulu maintenir le résultat. C'était notre perte.»

- Ca -

Le tournoi des «Izvestia»

L'URSS est la grande favorite du tournoi des «Izvestia», qui a lieu du 16 au 21 décembre à Moscou. Ce tournoi prend, à moins de deux mois des Jeux d'hiver de Lake Placid, des allures de véritable répétition préolympique. Avec les mêmes hommes qui avaient survolé en avril dernier les championnats du monde à Moscou, les Soviétiques retrouveront leurs rivaux traditionnels tchécoslovaques, les seuls qui paraissent en mesure de les inquiéter pour la médaille d'or à Lake Placid.

La Suède, La Finlande et une équipe canadienne mixte, composée de neuf membres de la sélection olympique et de dix professionnels, complètent le plateau du tournoi des «Izvestia», mais font figure de comparses. Les organisateurs ne s'y sont pas trompés, qui ont soigneusement programmé le choc URSS - Tchécoslovaquie pour la soirée de clôture. Le programme du tournoi: 16 décembre: Tchécoslovaquie - Canada et URSS - Suède. 17 décembre: Suède - Canada et Tchécoslovaquie - Finlande. 19 décembre: Tchécoslovaquie - Suède et URSS - Canada. 20 décembre: Suède - Finlande. 21 décembre: Finlande - Canada et URSS - Tchécoslovaquie.

Les Russes favoris ont souffert contre la Suède

La première journée de la coupe des «Izvestia», qui réunit les meilleures équipes du groupe «A» à Moscou, s'est achevée avec les victoires de la Tchécoslovaquie sur le Canada (10-1) et de l'URSS face à la Suède (5-1), alors que la Finlande n'était pas encore en lice.

Champion du monde et olympique, l'URSS a connu quelque peine contre la Suède, manquant visiblement de cohésion et particulièrement en défense. Après l'ouverture du score par le Suédois Jan Lundstroem (13), l'Union soviétique parvenait enfin à se libérer de son camp et Balderis, Chlukov, Michaelov, Malzev et Golikov obtenaient chacun un but.

Face à une équipe du Canada, formée de dix titulaires de l'équipe olympique et de dix joueurs de seconde garniture, la Tchécoslovaquie n'a pas eu à forcer son talent. Jiri Novak et Eberxan, avec chacun deux buts, ont été les meilleurs réalisateurs tchécoslovaques.

Les résultats de la 1^{re} journée: Tchécoslovaquie - Canada 10-1 (5-1 1-0 4-0); URSS - Suède 5-1 (0-1 3-0 2-0).

Match de hockey insolite

Fc Sion - FC Rarogne 5-9 (1-3 0-3 4-3)

FC Sion: Donzé; Bitz, Jungo, B. Karlen, Bregy, Jeandupeux, Perrier, Pittier, Vergères, Briger, Geiger, Balet, Gasser.

FC Rarogne: Pius Imboden; Albert Burgener, Peter Burgener, Konrad Imboden, Kurt Kalbermatter, Lienhard, Amacker, Anton Imboden, Philipp Tröger, Thomas Studer, Emil Tröger, Stefan Kalbermatter.

Buts: Amacker, A. Burgener, P. Burgener, K. Kalbermatter (2), S. Kalbermatter, Studer (2) et Ph. Tröger pour Rarogne.

Bregy (2), Briger, B. Karlen et Vergères pour Sion.

C'est aux ordres de MM. Mutter, Pralong et Ungemacht que les deux formations se sont présentées à un public venu en petit nombre seulement. Rarogne s'était certes mieux préparé à cette rencontre de hockey sur glace et ce n'est qu'à grand-peine que les poulains de Daniel Jeandupeux ont finalement obtenu un résultat honorable.

Le mercredi 26 décembre prochain, le FC Sion, renforcé, sera opposé au HC Sion. Nous aurons l'occasion d'y revenir!

Langnau - Bienne 2-6 (2-2, 0-1, 0-3)

Ilfishalle. 6198 spectateurs. Arbitres: Fatton, Meyer/Zurbruggen.

Buts: 10' Kölliker 0-1, 12' Conte 0-2, 13' Graf 1-2, 15' Schenk 2-2, 38' Lott 2-3, 49' Latinovich 2-4, 49' Courvoisier 2-5, 52' Dubuis 2-6.

Pénalités: 4 x 2' contre Langnau, 3 x 2' contre Bienne.

Langnau: Grubauer; Bernard Wuthrich-Nicholson, Peter Lehmann-Samuel Meyer; Tschiemer-Peter Wuthrich-Horischer, Schenk-Graf-Berger, Bohren-Hutmacher-Hans Lüthi.

Bienne: Anken; Zenhäusern-Kölliker, Lohrer-Dubuis; Widmer-Lörtscher-Conte, Lott-Lindberg-Courvoisier, Laninovich-Burri-Blaser.

La nette victoire de Bienne à Langnau pour surprenante qu'elle paraisse en particulier par la sécheresse de score, ne gagne pas non plus qui veut dans l'Emmental - non seulement est méritée - mais le résultat eût pu être beaucoup plus sec encore tant la domination bienneuse fut éclatante durant les deux derniers tiers.

Langnau, en effet, ne fit illusion que durant les premières vingt minutes en se créant de

nombreuses chances de but par Berger et Schenk. Mais non seulement ils ne marquèrent que deux buts, maigre salaire pour une telle supériorité, mais ils en encaissèrent aussi deux et de stupide façon sur de grossières erreurs de Grubauer, qui a curieusement perdu de sa superbe forme depuis quelques semaines. Mais celui-ci allait se racheter par la suite et c'est en définitive grâce à lui que son équipe n'a pas totalement perdu la face.

Dès la deuxième période, les hommes de Vanek, sentant la faiblesse de leur adversaire, affaibli en défense par l'absence pour blessure des deux arrières Andreas Meyer et Lüthi, prirent

résolument le match en main. S'ils ne réussirent en définitive qu'un seul petit but d'écart au cours de ce tiers intermédiaire c'est à la maladresse de Latino-vich, Conte et Courvoisier, qui se montrèrent incapables de terminer victorieusement leurs ruptures en solo, même si Grubauer n'est pas non plus totalement étranger à ces échecs, nous l'avons déjà dit.

Mais les Emmentalois ne perdaient rien pour attendre! Alors que le public espérait une réaction de ses joueurs, ce furent au contraire les Biennois qui haussèrent le rythme tout en observant une discipline qu'ils n'ont pas toujours eu cette saison. Ainsi les buts tombèrent cette

fois comme des fruits mûrs alors que l'adversaire se décourageait et baissait les bras, ce qui est assez surprenant quand on connaît la rage de vaincre des «tigrés» dans leur fief.

A la fin de la rencontre, Vanek était tout sourire dans les vestiaires ce qui n'est pourtant guère dans ses habitudes: «Cette victoire me comble et elle vient récompenser mon équipe pour son abattage et sa discipline. J'en suis particulièrement heureux car elle survient au bon moment pour redonner le moral à mon équipe en même temps que l'espoir.» «Mieux vaut tard que jamais», ajoutèrent-ils-nous en guise de conclusion.

Intérim

Arosa - Lausanne 10-1 (4-0, 4-0, 2-1)

Obersee. 4586 spectateurs. Arbitres: Wenger, Urwyler/Baumgartner.

Buts: 2' Mattli 1-0, 3' Markus Lindemann 2-0, 5' Neiningen 3-0, 11' Sturzenegger 4-0, 22' Stampfli 5-0, 24' Guido Lindemann 6-0, 25' Reto Dekumbis 7-0, 39' Christoffel 8-0, 42' Reto Dekumbis 9-0, 50' Bongard 9-1, 51' Reto Dekumbis 10-1.

Pénalités: 6 x 2' plus 1 x 10' (Neiningen) contre Arosa, 5 x 2' contre Lausanne.

Arosa: Brun; Kramer-Sturzenegger, Staub-Kelly, Weidacher-Ritsch; Markus Lindemann-Jenkins, Neiningen-Reto Dekumbis-

Mattli, Stampfli-Christoffel-Koller.

Lausanne: Andrey; Vincent-Ulrich, Domeniconi-Benacka; Friedrich-Dubi-Gratton, Stoller-Bongard-Joliquin, Moynat-Bruguier-Niederer.

Une fois de plus, l'équipe lausannoise a démontré ses grandes faiblesses à l'extérieur. Les Vaudois n'ont pratiquement pas existé face à Arosa, entreprenant en diable qui a pleinement mérité cette huitième victoire à domicile. Ce qui fit dire au coach lausannois: «Arosa est certainement l'équipe la plus rapide de Suisse». En effet, dès le début de la partie, les buts tombèrent

régulièrement comme des fruits mûrs. Et compte tenu des tirs au buts, 35 pour Arosa contre 22 à Lausanne, la «facture» aurait pu être encore plus salée, si le gardien Andrey n'avait pas fourni une prestation exceptionnelle. Lausanne se montra très faible, pratiquant un jeu «décousu» au possible et régulièrement les passes arrivèrent sur la canne de l'adversaire qui n'en demandait pas tant. Vraiment pour l'entraîneur Vincent, cette rencontre est à oublier rapidement. Quant à Arosa, il a démontré s'il le fallait encore, une excellente forme, par un jeu rapide et collectif.

- Ren -

★ **REDACTION SPORTIVE**
CENTRALE
Tél. 23 30 51 1950 Sion

HOCKEY
Championnat suisse



Gaëtan Boucher en vedette

Le Canadien Gaëtan Boucher vole la vedette à son compatriote Jacques Lemaire dans le championnat LNB, groupe ouest. A la patinoire des Augustins, devant 4600 spectateurs, Boucher se fit le bourreau des Fribourgeois dans un match au sommet. Auteur de trois buts, le joueur d'outre-Atlantique bénéficia du soutien combien efficace des frères Croci-Torti.

Villars s'installe en tête. Fribourg retombe au deuxième rang. Sierre couche sur ses positions, son match à Langenthal ayant été renvoyé à cause de la pluie. La révolution de palais survenue à Genève - limogeage de l'entraîneur Jean-Pierre Kast - a provoqué le choc psychologique attendu, le HC Genève-Servette a remporté aux dépens de Fleurier une victoire qui l'éloigne de la zone dangereuse.

Dans le groupe est, les trois premiers ont à nouveau triomphé. Ambri Piotta a pris la mesure de Zoug qui s'enfonça dans les profondeurs du classement ou du moins perdit l'essentiel de ses chances de promotion. Un résultat surprenant: la victoire de la lanterne rouge Coire (4-1) aux dépens d'Olten, qui restait sur un succès acquis contre Zoug.

Groupe ouest

RÉSULTATS

Fribourg - Villars	2-7
(0-3, 2-0, 0-4)	
GE Servette - Fleurier	6-3
(6-0, 0-3, 0-0)	
Langenthal - Sierre	renvoyé
au 20 décembre	
Lyss - Viège	2-4
(0-1, 2-1, 0-2)	

1^{re} ligue: deux renvois

Lens - Serrières 3-6 (0-2, 2-0, 1-4)

Lens: Romailier, Métrailler, Praplan, G. Imhof, Emery, Albrecht, Besse, Praplan; Dom, Nanchen, Gillior, Rey; M. Duc, J.-P. Emery; G. Morard, Bonvin, Emery; R. Besse, Br. Bordoni.

Serrières: Nicoud; Marendaz, Grandguillaume, Gendre, Johner, Pellet, Rider, Divernois, Ceretti, Rysler, Testori, Clotta, Favre, Michaud, Dril, Schweizer.

Buts: 2' Johner 0-1, 18' Pellet 0-2, 27' Morard 1-2, 32' Morard 2-2, 44' Johner 2-3, 47' Gendre 2-4, 51' Emery 1-3, 53' Testori 3-5, 56' Testori 3-6.

Les autres groupes

● **Groupe 1:** Hérissau - Weinfelden 8-1; Illnau/Effretikon - Ascona 3-5; Grisch - Schaffhouse 1-10; Wetzikon - Landquart 4-3; St. Moritz - Uzwil 6-7. - **Classement:** 1. Wetzikon 11/20; 2. Schaffhouse 11/17; 3. Uzwil 11/16; 4. Hérissau 11/15; 5. Weinfelden 10/12; 6. Ascona 10/10; 7. Landquart 11/7; 8. Grisch 11/7; 9. Illnau/Effretikon 11/4; 10. St. Moritz 11/0.

● **Groupe 2:** Soleure - Lucerne renvoyé; Kuesnacht - Zuzgen 8-6; Thoune - Urdorf 4-5; Walisellen - Moutier 4-6; Grasshopper - Aarau 9-3. - **Classement:** 1. Kuesnacht 11/18; 2. Lucerne 9/17; 3. Grasshopper 11/15; 4. Moutier 10/14; 5. Zuzgen 11/13; 6. Soleure 10/8; 7. Walisellen 11/8; 8. Urdorf 11/7; 9. Thoune 11/6; 10. Aarau 11/0.

● **Groupe 3:** Adelboden - Ajoie et Saint-Imier - Le Locle renvoyés; Rotblau Berne - Wiki 5-4; Neuchâtel - Thunerstern 4-2; Berthoud - Grindelwald 5-4. - **Classement:** 1. Ajoie 10/17; 2. Neuchâtel 11/15; 3. Rotblau 11/14; 4. Berthoud 11/12; 5. Grindelwald 11/10; 6. Wiki 11/9; 7. Thunerstern 11/9; 8. Saint-Imier 10/8; 9. Adelboden 10/8; 10. Le Locle 10/4.

Villars s'impose dans l'enfer fribourgeois!

CLASSEMENT

1. Villars	17	12	1	4	117	75	25
2. Fribourg	17	11	2	4	105	60	24
3. Sierre	16	11	1	4	83	46	23
4. Viège	17	10	0	7	87	89	20
5. Langent	16	7	2	7	68	59	16
6. Servette	17	5	2	10	67	82	12
7. Fleurier	17	2	3	12	70	120	7
8. Lyss	17	3	1	13	48	113	7

DEMAIN SOIR

Fleurier - Langenthal
Fribourg - Lyss
Villars - GE Servette
Viège - Sierre

Groupe est

RÉSULTATS

Ambri - Zoug	6-4
(2-2, 3-0, 1-2)	
Dübendorf - Lugano	3-5
(0-2, 2-3, 1-0)	
Coire - Olten	4-1
(3-1, 0-0, 1-0)	
Zurich - Rapperswil	7-3
(3-1, 2-2, 2-0)	

CLASSEMENT

1. A. Piotta	17	12	3	2	91	53	27
2. CP Zurich	17	9	5	3	81	54	23
3. Lugano	16	9	4	3	75	54	22
4. Rapperswil	16	5	7	4	61	55	17
5. Zoug	17	7	3	7	75	76	17
6. Olten	17	3	6	8	68	85	12
7. Dübendorf	17	3	2	12	48	81	8
8. Coire	17	3	2	12	48	85	8

DEMAIN SOIR

Lugano - Coire
Olten - Zurich
Rapperswil - Ambri
Zoug - Dübendorf

Fribourg - Villars 2-7 (0-3, 2-0, 0-4)

Buts: 11' Y. Croci-Torti 0-1, 12' Boucher 0-2, 20' Grobéty 0-3, 26' Raemy 1-3, 36' Stoll 2-3, 45' Boucher 2-4, 46' Boucher 2-5, 56' Y. Croci-Torti 2-6, 59' J.-L. Croci-Torti 2-7.

Fribourg: Meuwly; P. Riedo, Uttinger; Waeber, Schwarz, Rotzetter, Lussier, Luthi; Stempf, Raemy, Ludi; Stoll, Rouiller, Marti.

Villars: G. Croci-Torti; Giroud, Y. Croci-Torti; Arnold, Dupertuis; Chamot, Boucher, J.-L. Croci-Torti; Favrod, Suter, Bonzon; Riedi, Grobéty.

Lyss - Viège 2-4 (0-1, 2-1, 0-2)

Buts: 6' W. Zenhäusern-F. Wyssen, 28' Eicher, 31' Anthamatten, 34' Eicher, 45' Anthamatten, 50' F. Wyssen-Roten.

Lyss: Christen; Mäder-Boileau; Schenkel-Kiener; Pellegrini-Zumwald; Bula - A. Tschannen-Eicher; Ramseyer - L. Rettenmund-Risen; Kohler-J. Ramseyer-D. Tschannen.

Viège: Truffer; L. Schmidt-G. Furrer; Matter-Rothen; Anthamatten A. - Y. Wyssen-Marx; F. Wyssen-B. Zenhäusern - W. Zenhäusern.

Notes: patinoire de Lyss, 2500 spectateurs. Arbitres: MM. Vuillet et Kratzer. Pénalités: Lyss 4 x 2', Viège 4 x 2'.

Bien que privé des services de son joueur-entraîneur Peltonen, blessé à un pied, Viège est parvenu à battre une équipe qui venait de récolter pas moins de 5 points lors de ses trois dernières rencontres. Plus routiniers et faisant preuve de plus de concentration dans les moments déterminants, les Valaisans n'ont en aucun moment volé leur victoire. En effet, Lyss ne connut pas son euphorie habituelle. Son Canadien à la base de ses récents succès fut dans une soirée sans et comme toute son équipe n'eût pas de réussite. Ainsi les Valaisans purent profiter au maximum d'un nombre impressionnant de mauvaises passes de leurs adversaires pour remettre plus d'une fois l'ouvrage sur le métier. Ne pouvant jamais prendre l'avantage, les joueurs bernois se lancèrent souvent à corps perdu à l'assaut des buts de Truffer et les contres viégeois furent d'autant plus meurtriers. Le but de



Une phase de cette rencontre devant les buts de Lyss, où le gardien Christen pare une action du Viégeois Marx (14), à l'arrière-plan Kiener, Schenkel et W. Zenhäusern. Photo ASL.

la victoire fut acquis alors que Viège jouait à quatre contre cinq, Roten pouvant intercepter une passe latérale et lancer merveilleusement F. Wyssen, qui seul ne laissa aucune chance à Christen. Ce but coupa littéralement l'élan des joueurs ber-

nois. Il faut aussi avouer que les nombreux spectateurs n'auront guère été enchantés de leur soirée, car le hockey pratiqué ne fut pas très enthousiasmant. Viège a surtout opéré tactiquement très habilement et sut chaque fois tempérer le jeu au moment opportun. Un art qu'il ne faut bien sûr plus apprendre à Gaston Furrer aux frères Zenhäusern ou Wyssen. Rossel

Villars sur la patinoire des Augustins, en marquant par trois fois des buts décisifs pour la victoire. Par ce nouveau succès, Villars s'installe provisoirement au commandement, et surtout l'équipe vaudoise aura rendu un fier service aux Sierrois, soufflant deux points précieux au team de Pelletier, qui pourraient bien compter double au décompte final pour le titre de champion de groupe. Décidément, Villars doit être pris au sérieux, car il en fera tomber encore quelques-uns avant la fin du championnat. - X -

VOLLEYBALL
LE CHAMPIONNAT SUISSE

En l'espace de trois jours, Bienne s'est hissé en tête du championnat suisse de ligue nationale A. Après avoir battu Chênois en semaine, lors d'un match en retard, les Biennois ont également disposé de Servette/Star Onex. Les résultats:

Messieurs, LNA match en retard: Chênois - Bienne 0-3. **Huitième journée:** Uni Lausanne - Spada Académica 0-3, Bienne - Servette 3-1, Volero Zurich - Uni Bâle 3-1, Nâfels - Chênois renvoyé. **Classement:** 1. Bienne 8/14; 2. Servette/Star Onex 8/12; 3. Chênois 7/10; 4. Spada 8/10; 5. Nâfels 7/6; 6. Uni Lausanne 8/6; 7. Uni Bâle et Volero 8/2. **LNB groupe ouest:** Chênois - VBC Berne 3-0, VBC Lausanne - Servette/Star Onex 3-2, Leysin - Marin 1-3, Le Locle - Montreux 3-1, Köniz - Colombier 3-2. **Classement:** 1. Montreux 9/16; 2. Colombier 9/12; 3. Leysin 9/12.

Dames, LNA: Uni Lausanne - Spada Académica 3-0, BTV Lucerne - VB Bâle 0-3, Bienne - VBC Lausanne 1-3, Uni Bâle - Chênois renvoyé. **Classement:** 1. Uni Lausanne 8/14; 2. Uni Bâle 7/12; 3. VB Bâle 8/10; 4. VBC Lausanne 8/10; 5. Bienne 8/8; 6. BTV Lucerne 8/4; 7. Spada 8/4; 8. Chênois 7/0. **LNB groupe ouest:** Carouge - Uni Berne 3-1, Aveys Lausanne - Colombier 3-0, Neuchâtel Sports - Servette/Star Onex 3-1, Wacker Thoune - VBC Berne 1-3, Soleure - Moudon 1-3. **Classement:** 1. VBC Berne 9/16; 2. Neuchâtel Sports 9/16; 3. Uni Berne 9/14.

Uni Bâle, VBC Lausanne et Chênois éliminés

Uni Bâle et VBC Lausanne ont été éliminés en huitièmes de finale de la coupe d'Europe féminine. Chez les champions, Bâle, battu 1-3 dans sa salle à l'aller, a pourtant signé un petit exploit en l'emportant face à Hermes Ostende lors du retour en Belgique par 3-2. Déception chez les vainqueurs de coupe par contre: gagnantes à Barcelone 3-1 une semaine plus tôt, les Lausannoises ont été battues 3-0 dans leur salle par Pat Cornella. Comme prévu, Chênois a été éliminé en huitièmes de finale de la coupe d'Europe masculine des vainqueurs de coupe. Déjà battus 0-3 dans leur salle il y a une semaine, les Genevois ont subi une nouvelle défaite à Istanbul, face à Vinylex, qui s'est à nouveau imposé par 3-0.

HANDBALL
Championnat suisse

Ligue nationale A: Yellow Winterthur - Suhr 14-15 (11-8), BSV Berne - Amicitia Zurich 16-15 (10-8), Pfadi Winterthur - ATV Bâle-Ville 21-17 (13-9), Zofingue - Frauenfeld 26-16 (14-7), Grasshopper - St-Otmar Saint-Gall 23-17 (12-11). **Classement:** 1. BSV Berne 8/15; 2. Grasshopper 7/12; 3. St. Otmar Saint-Gall 8/12; 4. Zofingue 8/11; 5. Pfadi Winterthur 8/7; 6. Amicitia Zurich 8/5; 7. Yellow Winterthur 8/5; 8. Suhr 8/5; 9. ATV Bâle-Ville 7/4; 10. Frauenfeld 8/2.

● **Judo.** - Les Allemands de VfL Wolfsburg ont pris une sérieuse option sur la victoire en finale de la coupe d'Europe des clubs champions. Lors du match aller en Hollande, ils ont en effet battu Nörsmo Amersfoort par 6-1 et peuvent envisager avec sérénité le match retour, qui aura lieu en RFA samedi prochain.

BOXE
Arati toujours invaincu

Le poids mi-lourd bernois Bruno Arati est demeuré invaincu pour son septième combat professionnel. A Berne, devant 300 spectateurs, il a en effet fait match nul avec le Zairois Ibello Moano, un verdict qui l'a légèrement avantagé. Le deuxième combat professionnel de la soirée, entre les deux poids moyens zairois Mousse Moukondjo et Celestin Kanjinda, a été d'un niveau assez faible. Les principaux résultats de la réunion:

Professionnels. - **Mi-lourds** (8 rounds): Bruno Arati (Berne) et Ibello Moano (Zaire) font match nul. **Moyens:** Mousse Moukondjo (Zaire) bat Celestin Kanjinda (Zaire) par abandon au 5^e round.

Amateurs. - **Mi-mouche:** Markus Schweizer (Thoune) bat Thomas Aschlimann (Herzogenbuchsee) aux points. **Surwelters:** Nagib Kasim (Berne) bat Aldo Amicucci (Yverdon) aux points. **Welters:** Lars Losinger (Berne) et Serge Places (Yverdon) font match nul. **Lourds:** Andreas Andregg (Frauenfeld) bat Franz Baggenstoss (Berne) aux points. **Surlégères:** Urs Büttiger (Herzogenbuchsee) bat Hans-Rüdi Seewer (Thoune) aux points. **Moyens:** Michel Gillierin (Berne) bat Rocco Serge (Yverdon) aux points. **Coq:** Sigfried Feldhofer (Herzogenbuchsee) bat Beat Hausamattin (Berne) par k.-o. au 3^e round. **Surwelters:** Enrico Scacci (Berne) bat Bernard Binggeli (Yverdon) aux points.

● **Réunion internationale à Milan: championnat d'Italie des super-plumes:** Aristide Pizzo bat Filippo Belvédère aux points. **Surwelters:** Rocco Mattioli (It) bat (Irish) Pat Murphy (EU) par k.-o. au 2^e round. **Mi-lourds:** Tony Mundine (Aus) bat Johnny Wilburne (EU) aux points. **Lourds:** Lorenzo Zanon (It) bat Claman Sand Paker (EU) par arrêt sur blessure au 7^e round.

Les championnats du monde juniors
Nette domination américaine

Les Etats-Unis, emmenés par leur grand espoir olympique, le poids lourd Marvis Frazier (19 ans), fils de l'ex-champion du monde professionnel Joe Frazier, ont confirmé le renouveau de la boxe amateur américaine en se taillant la part du lion aux premiers championnats du monde juniors, qui ont pris fin à Yokohama, au Japon. Les jeunes pugilistes américains, représentés dans les onze catégories, ont enlevé cinq médailles d'or, une d'argent et deux de bronze, précédant l'URSS (quatre titres sur un total de neuf médailles).

La vedette de ces premiers championnats mondiaux, qui réunissaient 98 boxeurs de 21 pays, a été Marvis Frazier, qui a toutefois manqué d'adversaires de valeur. L'Américain, qui marche sur les traces de son père, est demeuré invaincu en 43 combats, en battant en finale l'Autrichien Olaf Mayer par arrêt de l'arbitre au deuxième round.

Les résultats des finales: **mi-mouche:** Robert Shannon (EU) bat Hong Dong Sik (Corée du Sud) aux points. **Mouche:** Petar Lossov (Bul) bat Nathan Mattos (EU) aux points. **Coq:** Park Ki Chul (Corée du Sud) bat Ali Ben Maghenia (Fr) aux points. **Plume:** Youri Gladichev (URSS) bat Oh Min Keum (Corée du Sud) aux points. **Légers:** Robin Blake (EU) bat Vassili Chichov (URSS) aux points. **Surlégères:** Israël Akopokochian (URSS) bat Rick Anderson (Can) aux points. **Welters:** Milton McCroy (EU) bat Jerzy Kaczmarek (Pol) aux points. **Surwelters:** Alfred Mayes (EU) bat Nick Wilshire (GB) arrêt au 2^e round. **Moyens:** Alexandre Milov (URSS) bat Peter Bornesch (Rou) arrêt au 1^{er} round. **Mi-lourds:** Alexandre Lebedev (URSS) bat David Cross (GB) arrêt au 2^e round. **Lourds:** Marvis Frazier (EU) bat Olaf Mayer (Aut) arrêt au 2^e round.

● **Poids et haltères, la coupe d'URSS**
En dépit de la montée de jeunes espoirs, concrétisée par les succès de deux juniors à la coupe d'URSS, les anciens sont encore là et bien là. David Rigert, 32 ans, et Youri Zaitsev, 29 ans, champions olympiques à Montréal chez les lourds-légers (100 kg) et les lourds (110 kg), se sont imposés à leurs rivaux nationaux, à l'issue de concours extrêmement relevés dont le niveau a dépassé parfois celui des championnats du monde, le mois dernier à Salonicque.
● **Au cours d'un essai supplémentaire, Zaitsev a alors battu à Frounze, l'un des plus anciens records du monde à l'épaulé jeté dans sa catégorie des 110 kg avec 238 kg, soit 500 grammes de plus que le précédent record du monde que détenait le Bulgare Valentin Christov depuis le 22 septembre 1975.**

BASKET - LNA

Les leaders confirment

RÉSULTATS

Fribourg - Pully	72-75 (35-30)
Vevey - Mendrisio	73-75 (40-39)
Lignon - Viganello	87-108 (46-52)
Pregassona - Lemania	108-71 (49-32)
Federale - Vernier	110-104
SF Lausanne - Nyon	99-101 (48-47)

CLASSEMENT

1. Viganello	13	12	1	+ 148	24
2. Pully	13	9	4	+ 114	18
3. Mendrisio	13	8	5	+ 100	16
4. Fribourg	13	8	5	+ 64	16
5. Federale	13	8	5	+ 16	16
6. Nyon	13	7	6	+ 9	14
7. Lignon	13	6	7	- 88	12
8. Vevey	13	5	8	+ 29	10
9. Pregas.	13	5	8	+ 10	10
10. Laus.	13	4	9	- 84	8
11. Lemania	13	4	9	- 181	8
12. Vernier	13	2	11	- 139	4

Il caracole littéralement en tête de tous les challenges : meilleur marqueur suisse, il figure aussi pour les journalistes au sommet du classement de la coupe Cottier. En queue de classement, Pregassona a remporté un succès qui lui permet de dire temporairement adieu à ses compagnons de cellule. Lemania n'a jamais pu dialoguer d'égal à égal avec les Tessinois et la démonstration des Vaudais a été affligeante.

En savoir plus sur...

● **Federale Lugano - Vernier 114-108 (56-43)**

Federale : Raga (36), Green (24), Picco (21), Cedraschi (18), Bota (2), Stoffel (10), Dell'Acqua (2), Brughera (1).
Vernier : Allgood (39), Leever (19), Fellay (20), Fumani (2), Zimmerli (7), Dubuis (8), Zaugg (4), Dupré (14).

● **Fribourg Olympic - Pully 72-75 (35-30)**

Salle Derrière-les-Remparts. - 900 spectateurs. - Arbitres : Philippoz/Bendayan.
Fribourg Olympic : Bynum (22), Klima (6), Kiener (6), Karati (10), Doussé (18), Croft (10).
Pully : Robinson (20), Zbinden (10), G. Reichen (13), Zali (18), Service (14).

● **Lignon - Viganello 87-108 (46-52)**

Salle du Lignon. - 1000 spectateurs. - Arbitres : Petoux/Jaton.
Viganello : Betschart (16), Stockalper (32), Pelli (12), Brady (16), Pasini (6), Yelverton (26).
Lignon : Pizzinato (4), Monney (6), Rivera (6), Wickman (29), Mabilard (19), Chevalier (6), Magnin (2), Ripley (15).

● **Pregassona - Lemania Morges 108-71 (49-32)**

Terzerina. - 200 spectateurs. - Arbitres : Pasteris/Benedetto.
Pregassona : Nacaroglu (15), Nosedà (12), Sala (2), Pra (9), Giovannini (4), Stich (35), Hasley (31).
Lemania Morges : Charlet (6), Kresovic (6), Cavalli (3), Schmidt (12), Haderli (6), Schneider (4), Suther (34).

● **SF Lausanne - Nyon 99-101 (48-47)**

Vallée de la jeunesse. - 500 spectateurs. - Arbitres : Roagna/Beauvoir.
SF Lausanne : Tettamanti (6), Nicolet (16), Bornoz (18), Austin (22), Badoux (10), Lockart (27).
Nyon : Jordan (21), Götz (29), Genoud (11), Nussbaumer (14), Briachetti (22), Girardet (2), Parades (2).

● **Vevey - Momo Basket 73-75 (40-39)**

Galerie du Rivage. - 1300 spectateurs. - Arbitres : Cambrosio/Lemmann.
Vevey : Davis (26), De Tiani (8), Etter (17), Billings (11), Frei (5), Machereil (6).
Momo Basket : Prati (6), Amado (2), Picco (6), De Vries (27), Lauriski (34).

LNB: Martigny - Monthey 108-84 (50-43)

Une sacrée publicité...

Martigny : Dapian (2), Masa (17), Moret (2), Sauthier (16), Bosen, Delaloye (1), Métral (15), Yergen (12), Street (35), Mabilard (8). - Entraîneur : Michel Roduit.

Monthey : Y. Vanay, Merz (6), P. Vanay (28), Passaquay, M. Chardonnens, Duchoud (11), Garner (23), Descartes (14), D. Chardonnens (2), Pottier. - Entraîneur : Gilbert Gay.

Notes : salle du Bourg, 750 spectateurs. Arbitrage de MM. Donnet et Rudin. Fautes : 22 contre Martigny dont 5 à Mabilard (23) ; 26 contre Monthey dont cinq à P. Vanay (36*), à Garner (38*) et à Duchoud (39*). Lancers francs : 20 sur 27 pour Martigny et 8 sur 13 pour Monthey.

Evolution du score : 5* 10-13 ; 10* 24-23 ; 15* 40-35 ; 25* 58-56 30* 77-66 ; 35* 95-78.

Il y a, comme ça, des matches plus fertiles que d'autres. Celui disputé samedi en fin d'après-midi dans une salle du Bourg méconnaissable par son ambiance chaleureuse fait partie de cette catégorie de rencontres. En effet, trois gagnants peuvent être dénombrés. Le Basketball-Club Martigny, bien sûr, qui empoche deux nouveaux points le rivant solidement à la troisième place et à la poursuite du duo de tête fribourgeois et tessinois. Le public, ensuite, qui a vibré les quarante minutes d'une partie d'un niveau parfois exceptionnel. Le basket, finalement, qui s'est fait une sacrée publicité grâce à la qualité du jeu, à la correction des joueurs et des spectateurs. On attendait beaucoup de ce derby. Le moins qu'on puisse écrire, c'est qu'il a largement tenu ses promesses.

Du jamais vu...

Les vingt premières minutes de ce duel bas-valaisan nous rassurent sur l'état d'esprit des «frères ennemis». On avait décidé de se battre pour la victoire, mais au sens le plus sportif du terme. Ce basket pavé de bonnes intentions déboucha alors sur un jeu enthousiasmant distillé à grosses gouttes par les deux formations. Monthey, en commençant la partie plus sereinement, eut les faveurs du tableau d'affichage. Mais cette «pool-oussion» ne dura que douze minutes, c'est-à-dire le temps que les Martigneraïns réglèrent leur mécanisme et que Tom Street trouve ses marques. Pour les locaux, la tactique défensive transpirait de simplicité. En théorie, bien sûr. Museler Garner et Pierrot Vanay, c'était couper la parole aux poulains de Gilbert Gay. Sauthier collait aux culssettes du Noir montheyan

qui connut ainsi une journée presque aussi sombre que sa peau. Quant au capitaine des visiteurs, sa redoutable technique et son efficacité à distance permirent à son équipe de rester dans la course à l'heure de la pause. Mais avant que cette dernière n'appelle les joueurs aux vestiaires, le public eut droit à un régal. Celui de Street qui inscrivit la bagatelle de treize points entre la 14* et la 19* minute. La balance, déjà, penchait du côté d'Octodure, sans toutefois que cette option ne soit définitive. Mais quelle première mi-temps, mes amis ! Un spectacle rarement vu sur le parquet bordillon. Le déchaînement des supporters des deux camps le souligna bien...

Le k.-o. de Garner

Sept points d'écart au début des vingt dernières minutes. Tout restait donc possible. D'autant plus que les Montheyens grignotèrent lentement leur retard pour venir taquiner leurs adversaires (58-56 à la 25*). Mais le tournant du match avait eu lieu trois minutes plus tôt. Lorsque Garner subit une sorte de k.-o. en écopant de sa quatrième faute qui l'empêchait de se vouer aux tâches défensives. Sauthier fut, dès cet instant, libéré et Martigny accéléra le rythme au point de décourager les Montheyens, à l'image de Vanay (22 points en première mi-temps) qui ne tirait plus, allez savoir pourquoi.

La fin de cette passionnante rencontre ne faisait plus de doute. Du remplissage, certes, mais trempé d'émotions. Celles que les supporters octoduriens ressentirent lorsque l'entraîneur Michel Roduit introduisit un après l'autre les jeunes remplaçants. C'était la fête sur le banc martigneraïns. La fête d'une équi-



Cette fois, Garner prend le dessus de la défense martigneraïne représentée par Mabilard (15) et par Sauthier (8). Mais Tom Street (qu'on devine tout à gauche) se tient prêt à récupérer un rebond de plus. La vedette octodurienne a d'ailleurs largement dominé le Noir montheyan sur l'ensemble de la rencontre. (Photo NF)

pe efficace parce que collective, homogène et plus étouffée que son adversaire.

Chapeau bas...

Nous n'allons pas distribuer des mérites particuliers. Simplement, on se doit de féliciter les deux formations et le public pour leur sportivité, Monthey pour avoir grandement contribué à cette folle soirée et Martigny pour sa belle victoire amplement méritée. D'autant plus que ce huitième succès consécutif des protégés du président Marcel Zufferey laisse ouvertes les portes de l'espoir...

MIC

LNB : défaite aux poings !

Le derby opposant les deux meilleures équipes valaisannes n'a duré que l'espace d'une mi-temps. Après la pause, Martigny n'a fait qu'une bouchée de son adversaire. Garner, marqué de très près, ne connut pas son rayonnement habituel. En outre, plusieurs Montheyens ont rapidement commis la cinquième faute fatidique. Par ailleurs, le championnat a failli être relancé. En effet, Stade Français a trôlé l'exploit contre Bellinzzone. Autre événement important et triste : le match entre Champel et Muraltesse a dû être interrompu. Udovicich, agressif à souhait, s'est permis de régler son compte à l'arbitre, M. Loye (coup de poings...) lorsque ce dernier signifia au Yougoslave sa cinquième faute. Arrêtée à la 33* minute alors que le score était de 108-88 en faveur des Genevois, la rencontre ne sera certainement pas rejouée. Selon toute vraisemblance, Champel sera déclaré vainqueur 2-0.

Résultats

Marly - City	67-108
Champel - Muraltesse	arrêté
Reussbühl - Saint-Paul	103-81
Bellinzzone - Stade Français	95-93
Neuchâtel - Birsfelden	83-99
Martigny - Monthey	108-84

Classement

1. City	12	11	1	+ 255	22
2. Bellinz.	12	10	2	+ 216	20
3. Martigny	11	8	3	+ 85	16
4. Muralt.	11	7	4	+ 131	14
5. Stade	12	7	5	+ 32	14
6. Monthey	12	7	5	+ 47	14
7. Champel	11	6	5	+ 31	12
8. Birsfeld.	12	4	8	- 79	8
9. St-Paul	11	3	8	- 163	6
10. Neuchât.	12	3	9	- 143	6
11. Reussb.	12	2	10	- 152	4
12. Marly	12	2	10	- 166	4

Première ligue : Uni Berne - Yverdon 72-87 ; Uni Berne - Yvonand 68-61 ; Neuchâtel - Beaugard 120-65 ; Birsfelden - Baden 73-87 ; Auvornier - Riehen 104-78 ; Bienna - Uni Bâle 69-67 ; St. Othmar - San Sans Massagno 85-91 ; Porrentruy - Pratteln 70-76 ; Abeille La Chaux-de-Fonds - Oberwil 74-88 ; Castolagna - Lucerne 81-88 ; City Berne - Renens 28-112.

- R -

1^{re} ligue: Wissigen Sion battu !

WB Sion - Bernex UGS 87-96 (57-52)

WB Sion : P. Mudry (29), Otz (5), Parker (8), C. Mudry (8), Zenklusen (2), E. Mudry (6), Cavin (29). Coach : Firmin Pannatier.
Bernex : Lebrun (29), Bailey (24), Gilléron (2), Rodriguez (12), Nandi (10), Jorg (4), Rosset (2), Giacinti (14).

Notes : arbitrage de M^{me} Romaine Nichini et M. Jean-Pierre Arlettaz. 24 fautes personnelles contre Wissigen et 14 contre Bernex. Éliminés pour cinq fautes personnelles : Armin Jorg, Parker et Otz. Après l'incident, Bailey - Parker, Sion WB dépose protégé.

Berné par les arbitres

Cruelle et imméritée que cette défaite du WB Sion face à Bernex ! Cruelle parce que due à une terrible erreur du duo arbitral qui sanctionna une faute inexistante de Parker victime en fait d'un coup de coude de l'irascible Bailey : imméritée parce que Wissigen, en première période avait présenté un magnifique spectacle offensif sous l'impulsion de Pascal Mudry et Bernard Cavin - tous deux en nette reprise par rapport au week-end dernier.

Le club valaisan, dès les premiers instants, très concentré, faisait valoir sa cohésion offensive. La balle circulait rapidement et chacun savait prendre ses responsabilités. Les Genevois, pour leur part, peinaient, ne parvenant pas à décontenancer des Séduinois volontaires et attentifs. Et presque chacun se rendait compte que Sion WB aurait dû aborder la seconde période avec un avan-

tage plus conséquent. Quelques erreurs dans les dernières secondes avaient remis Bernex sur le chemin d'une renaissance.

Basket indigeste après la pause

Autant les vingt minutes initiales nous plurent, autant nous fûmes déçus du niveau de la seconde période. Les deux formations commirent quelques fautes grossières, notamment par manque total de concentration. A ce petit - et mauvais - jeu, Wissigen partait perdant par avance.

Presque naturellement, Bernex avait rejoint les banlieusards à la 25* minute (63-61). Mais les exploits répétés de P. Mudry et de Cavin maintenaient le WB Sion en tête. Puis vint cette fatidique 33* minute : Bailey capte la balle, frappe Parker et marque. L'arbitre accorde le panier - ce que chacun admettait - et signale une faute. Tous les spectateurs présents



Girardet, Nicolet et Parades (de gauche à droite) tendent uniformément la main vers une balle qui se veut insaisissable. Face à Sportive Française-Lausanne, les Nyonnais auront toutefois finalement gain de cause. Photo ASL

11^e course de Noël à Sion: la plus belle!

Délèze à deux doigts de l'exploit face au Britannique T. Simmons!

A trente et un an, en dépit de ses nombreux titres et médailles cueillis çà et là au gré de ses pérégrinations, Tony Simmons ne représente plus l'avenir de l'athlétisme britannique. Coe, Ovett, Robson ou Williamson, pour n'en citer que quelques-uns, ont plutôt tendance à prendre aujourd'hui sa place dans les cœurs des Britanniques.

A 21 ans, Pierre Délèze, lui, s'empare à pleines mains du flambeau délégué au porte-drapeau de l'athlétisme helvétique. Son record suisse du 1500 m (3'36"7 le 7 juillet dernier à Paris), sa médaille d'argent du 1500 m des Universiades de Mexico derrière un Britannique (Graham Williamson), bien sûr, le situe actuellement au sommet de la pyramide de l'athlétisme helvétique.

Entre les deux, tout n'est pourtant pas qu'opposition actuellement. La Course de Noël, qui a déployé ses fastes, samedi en fin d'après-midi, pour la 11e fois consécutive dans les rues de la capitale, en rapprochant spontanément les deux entités, a plutôt confirmé le contraire. Tony Simmons, soit dit en passant l'invité officiel du Nouvelliste, et Pierre Délèze, dans un même effort de dépassement, ont, en fait, uni momentanément leur destinée pour offrir au public séduits un spectacle de très grande qualité. A tel point que la Course de Noël paraît avoir vraisemblablement écrit, samedi soir, la plus belle page de son histoire.

Fantastique duel

La 11e Course de Noël, c'est certain, a essentiellement valu, samedi soir, par la folle intensité du duel Simmons-Délèze. D'un bout à l'autre, en dépit de la pluie qui martelait les visages des coureurs dès la mi-course, les deux athlètes ont constamment recherché l'absolu. Pierre Délèze durant la première partie de la course (quatre premiers tours), Tony Simmons dans le dernier tiers. De cette similitude d'intentions allait forcément naître une très grande course, vraisemblablement la plus belle en intensité, en émotions et, bien évidemment en qualité, depuis la course de 1977 qui avait sacré pour la première fois le Valaisan, alors encore junior.

Dès le départ, on avait senti les remarquables dispositions du Valaisan, fermement décidé, et on le comprend, à ne pas faire la part belle au Britannique. Dans la manière, cette volonté de créer l'exploit, ce désir de ne pas céder en vain, allait naturellement se traduire par un début de course fantastique par son rythme et sa cadence. Dans les chiffres, en raison tout d'abord du travail initial de Michel Délèze et de Paul Vetter, les premiers à donner à la course sa véritable impulsion, et ensuite de la prise en mains des affaires de la part de Pierre Délèze, cela s'est rapidement traduit

par une cassure qu'on allait longtemps croire définitive.

Au 2e tour - les coureurs devaient en accomplir sept - le Nendard menait déjà la danse avec une seconde d'avance sur Simmons et cinq sur le duo Vetter-Michel Délèze. Au 3e tour, l'avance du Valaisan avait passé à sept secondes sur le Britannique avant de se stabiliser au tour suivant. Le trou paraissait bien fait. Il allait en fait s'avérer rapidement insuffisant puisqu'en deux tours (le 4e et le 5e), Tony Simmons, de sa petite foulée, allait s'attacher à grignoter les secondes l'une après l'autre pour finalement passer imparfaitement le Valaisan à l'entrée du 6e tour. Paradoxalement, Pierre Délèze venait de frôler l'exploit et c'était l'Anglais, magistral d'autorité et de décision, qui avait course gagnée.

«Passer, pour moi cela représentait la fin de mes espoirs. J'avais en fait tellement donné auparavant qu'il ne m'était plus possible à deux tours de la fin de m'accrocher pour tenter une arrivée au sprint. Tant pis, je me sentais bien et j'ai le sentiment d'avoir joué franchement ma carte. Je ne vais dès lors pas me questionner inutilement pour savoir si j'ai bien agi ou mal agi en prenant d'ambée le large. Face à un coureur de cette trempe, il importait de choisir. C'est que j'ai

fait», reconnaissait, après l'arrivée un Pierre Délèze nullement déçu de sa 2e place.

La plus belle...

Si la 11e Course de Noël s'est en fait voulue la plus belle de ces dernières années, on le doit peut-être au nombreux public qui s'est - massé, en dépit des mauvaises conditions, tout au long du parcours emprunté par les coureurs, certainement à Pierre Délèze et Tony Simmons, les deux grands animateurs de cette course, mais également à Hugo Rey et Blaise Schull, qui ont tiré magnifiquement parti de leur régularité, et à Michel Délèze et Paul Vetter, tous deux remarquables tout au long de ces sept kilomètres d'un parcours tout de même difficile. Les deux premiers ont en effet eu le mérite de revenir lentement mais sûrement dans cette course qui semblait un moment leur échapper. Les deux Valaisans, en dépit de dispositions diamétralement opposées - «je me sens actuellement en forme» - avait Michel Délèze, «je n'ai jamais réussi à donner le coup de rein qui s'imposait» - précisait de son côté Paul Vetter, eux, s'étaient attachés à donner à la course son véritable

rythme. Ce n'était dès lors que justice que ces quatre coureurs retiennent, dans cette Course de Noël, le bénéfice de leur engagement et de leur foi!

Wattendorf sans problème

Dans les autres catégories, on s'attardera essentiellement sur l'aisance affichée par la Fribourgeoise Elise Wattendorf, une jeune fille qui s'inscrit dans la pure lignée de Cornelia Burki, chez les dames, et sur l'autorité de Marius Hasler chez les juniors et de Serge Roethli, ancien champion suisse de boxe, chez les populaires.

Autant de coureurs qui ont, en fait, contribué, au même titre que l'élite, à élever cette 11e Course de Noël au niveau des grandes courses sur route helvétiques. Par la qualité, bien sûr, mais aussi par la quantité (près de 900 coureurs classés)!

G. Joris

Un instant en difficulté, Tony Simmons (à gauche) a finalement rétabli la situation avec autorité avant d'inscrire pour la première fois son nom au palmarès de la course de Noël (GP Titzé) Photo Mamin



Les principaux résultats

ACTIFS

1. Tony Simmons, Grande-Bretagne, 20'28"
2. Délèze Pierre, CA Sion, 20'49"
3. Rey Hugo, GG Bern, 21'11"

4. Schull Blaise, CA Sion, 21'19"
5. Délèze Michel, CA Sion, 21'23"
6. Vetter, Paul, CA Sion, 21'33"
7. Moser Albrecht, ST Bern, 21'37"
8. Winkler Peter, Langgasse, 21'41"
9. Dossar N, 18, 21'58"
10. Thompson Gordon, Savèze, 22'02"
11. Rohrer Albert, 22'04"
12. Aebi Jürg, GG Bern, 22'09"
13. Farquet Pierre-Alain, SFG St-Maurice, 22'14"
14. Fracheboud Alain, GG Bern, 22'20"
15. Seppel Michel, Hérens, 22'26"
16. Vonlanthen Gérard, Le Mouret, 22'30"
17. Rugg Peter, GG Bern, 22'34"
18. Hühn Albert, Andentingen, 22'38"
19. Trötschkes Ralf, CGA Onex, 22'40"
20. Mauron Jean-François, CA Montreux, 22'42"

VÉTÉRANS

1. Rosset Gérard, Lausanne, 24'48"
2. Fedrigo Lino, Martigny, 24'51"
3. Mariéthoz Paul, Nendaz, 25'22"
4. Comina Roger, Bramois, 27'21"
5. Cuennet Francis, CA Sion, 27'54"
6. Hischer Georges, CA Sion, 28'40"
7. Venetz Franz, ETV Visp, 29'01"
8. Dubuis Jean-Pierre, CA Sion, 30'42"
9. Stoffel Joseph, ETV Visp, 31'52"
10. Eiter Albert, Granges, 31'54"

POPULAIRES

1. Röthli Serge, Pont-Morge, 16'08"
2. Bianco José, Genève, 16'21"
3. Coquoz P-Alain, SFG St-Maurice, 16'51"
4. Lauchli Roly, STV Lucerne, 16'54"
5. Dorsaz Michel, CABV Leytron, 17'20"
6. Bulliard J-Pierre, SFG Broc, 17'20"
7. Coudray G-Robert, Chamoson, 17'34"
8. Bonvin Roland, CA Sion, 17'40"
9. Jenny Patrick, St-Léonard, 17'43"
10. Dischi F-Peter, CA Sion, 17'53"

JUNIORS

1. Hasler Marius, 12'10"
2. Mochler Nicol, US La Neuveville, 12'15"
3. Bomann Hans Peter, GG Bern, 12'23"
4. Boren Jean-Michel, Lausanne Sport, 12'35"
5. Melly François, CA Sion, 12'44"
6. Unkeier Michel, CEP Cortaillod, 12'49"
7. Guenney Jean-François, SFG 12'50"
8. Schweikard Stéphane,

9. Vogt Didier, Lausanne Sport, 12'55"
10. Beyeler Karl, GG Bern, 12'59"

DAMES JUNIORS

1. Wattendorf Elise, Belfaux, 10'13"
2. Nardin Dominique, La Neuveville, 10'41"
3. Vetter Odette, CA Sion, 10'50"
4. Mayer Dominique, CEP Cortaillod, 11'04"
5. Gerber Pascal, CEP Cortaillod, 11'06"
6. Staub Madeleine, CEP Cortaillod, 12'47"
7. Imboden Danièle, SP Anniviers, 12'50"
8. Dubuis Julianne, CA Sion, 12'54"
9. Dubouché Patricia, Stade-Lausanne, 12'56"
10. Kolly Jacqueline, CA Sion, 12'58"

CADETS A

1. Hicklin Luc, CGA Onex, 9'04"
2. Küni Renate, GG Bern, 9'13"
3. Reichen Stéphane, CEP Cortaillod, 9'25"
4. Hausener J-Marc, CEP Cortaillod, 9'43"
5. Meillard Bernard, SFG St-Maurice, 9'43"
6. Bonvin Pascal, SFG Fianthey, 9'48"
7. Solioz Dominique, CABV Martigny, 9'51"
8. Mutru Pascal, Yverdon, 9'52"
9. Wavre Rollin, CEP Cortaillod, 9'53"
10. Fridelance Vivian, Stade Lausanne, 10'00"

CADETTES A

1. Ströli Catherine, La Neuveville, 10'44"
2. Wattendorf Gisèle, Belfaux, 11'01"
3. Dumoulin Jacqueline, CA Sion, 11'37"
4. Gaspoz Véronique, CA Sion, 11'57"
5. Imesch Manuela, KTV Eggerberg, 12'13"
6. Seppel M-Lucie, AVGF Mâche, 12'26"
7. Aymon Danièle, ES Ayent, 12'28"
8. Reynard A-Catherine, Fully, 12'32"
9. Dusses Christina, CA Sion, 12'56"
10. Derivaz Françoise, CA Sion, 12'58"

CADETS B

1. Von Gunten Olivier, La Neuveville, 5'58"
2. Gay François, CEP Cortaillod, 6'09"
3. Clavien Charles-André, SFG Miège, 6'19"
4. Ogier Brice, Spiridon, 6'20"
5. Guntern Pierre, Nendaz, 6'24"
6. Buchs Gilles, CS Les Fourches, 6'27"
7. Bonzon Alex, Yverne, 6'30"
8. Favre Pierre, La Neuveville, 6'32"
9. Fridelance Thierry, Stade-Lausanne, 6'36"
10. Rüttimann Stéphane, TV Naters, 6'38"

CADETTES B

1. Gaspoz Christine, CA Sion, 7'22"
2. Gentilin Rosaiba, CA Sion, 7'28"
3. Alber Christine, CA Sion, 7'34"
4. Rech Anne-Christine, CA Sion, 7'40"
5. Lohn Suzanne, La Neuveville, 7'42"
6. Miserez Balbine, CA Sion, 7'50"
- 7.

8. Carrutt Mercedes, Chamoson, 7'52"
9. Premaud Sylvie, Troistorrens, 7'59"
10. Buchs Marie-Claire, CS Les Fourches, 8'02"
11. Berger Annick, CS Les Fourches, 8'04"

ECOLIERS A

1. Rüttimann Thomas, TV Naters, 3'01"
2. Sommerhalber Markus, SG Bern, 3'01"
3. Arnold Pierre, CA Sion, 3'10"
4. Miéville Pascal, Spiridon, 3'12"
5. Brunner Reinhard, TV Gampel, 3'15"
6. Piffaretti Blaise, SFG Uvrier, 3'16"
7. Gobetti Cédric, La Neuveville, 3'17"
8. Biollaz Christian, La Neuveville, 3'19"
9. Cramen Vincent, CS Les Fourches, 3'21"
10. Tschopp Roland, SFG Miège, 3'22"

ECOLIERS B

1. Brouyère Laurent, CA Sion, 3'13"
2. Mudry Stéphane, CA Sion, 3'24"
3. Martenet Nicolas, Troistorrens, 3'27"
4. Sporry Philippe, CS Les Fourches, 3'30"
5. Premand Didier, Troistorrens, 3'33"
6. Fumeaux Jacqy, Chamoson, 3'36"
7. Dorsaz Benoit, CABV Riddes, 3'39"
8. Déliétré Richard, ES Ayent, 3'40"
9. De Boni Laurent, CABV Riddes, 3'41"
10. Emery Stéphane, CA Sion, 3'43"

ECOLIERS C

1. Toffli Nicolas, CA Sion, 3'39"
2. Romailier François, Sion, 3'40"
3. Germainier Henri, Sion, 3'41"
4. D'Uva Giulio, CA Sion, 3'45"
5. Hofmann Michaël, CA Sion, 3'49"
6. Cottar Alain, CA Sion, 3'52"
7. Mutter Xavier, SFG Bramois, 3'53"
8. Zuber Thierry, Sion, 3'53"
9. Zutterer Gilles, SFG Miège, 3'54"
10. Granger Yvan, Troistorrens, 3'56"

ECOLIÈRES A

1. Pieren Monique, Troistorrens, 3'23"
2. Keim Véronique, CABV Martigny, 3'24"
3. Joris Fabienne, CA Sion, 3'25"
4. Carrutt Isabelle, Chamoson, 3'29"
5. Coudray Sandra, Chamoson, 3'31"
6. Devènes Béatrice, CA Sion, 3'33"
7. Bellon Valérie, Troistorrens, 3'36"
8. Filiez Isabelle, SFG Bramois, 3'44"
9. Aymon Isabelle, CA Sion, 3'51"
10. Solioz Sarah, SFG Uvrier, 3'52"

ECOLIÈRES B

1. Vouilloz Laurence, CA Sion, 3'37"
2. Michelod Nadine, CABV Martigny, 3'43"
3. Gaspoz Natha-

4. lie, CA Sion, 3'49"
5. Besse Carole, CA Sion, 3'54"
6. Contesse Véronique, SFG Monthey, 3'58"
7. Fedrigo Marina, Martigny, 4'00"
8. Sierro Maryvonne, Hérens, 4'02"
9. Micheloud Valérie, SFG Bramois, 4'04"
10. Pellegrini Valérie, Sion, 4'07"
11. Brucher Marie-Anne, SFG Fianthey, 4'08"

ECOLIÈRES C

1. Bellon Martine, Troistorrens, 3'41"
2. Martenet Séverine, Troistorrens, 3'56"
3. Comby Michèle, CA Sion, 4'02"
4. Pitteloud Natacha, CA Sion, 4'10"
5. Martenet Sandrine, Troistorrens, 4'11"
6. Lamont Nicole, CA Sion, 4'13"
7. Mazzeo Cameline, CA Sion, 4'17"
8. Joris Romaine, CA Sion, 4'22"
9. Probst Sylvie, Sion, 4'41"
10. Burket Fabienne, CA Sion, 4'46"

Victoire britannique à Genève

Le Britannique James Espir a remporté la deuxième édition de la course de l'Escalade à Genève. Espir a précédé de seize secondes le Suisse Guido Ryhn. Côté féminin, succès logique de la favorite Cornelia Burki. Les résultats:

- Messieurs (10 km 890): 1. James Espir (GB) 30'24"40; 2. Guido Ryhn (S) 30'40"26; 3. Robert Lismond (Be) 30'44"4; 4. Fredy Griner (S) 30'58"65; 5. John Davies (GB) 30'59"28.

MARCHE

La coupe de Noël à Nyon

Le Valaisan Sylvestre Marclay a remporté la coupe de Noël de Nyon, disputée sur dix kilomètres. Classement: 1. Sylvestre Marclay (Monthey) 47'48"; 2. Pierre Decalliet (Fribourg) 48'19"; 3. Louis Marquis (Genève) 48'28"; 4. Michel Vallotton (Genève) 49'40"; 5. André Amiet (Yverdon) 50'21". Juniors: 1. Aldo Bertoldi (Yverdon) 54'45".



Blaise Schull: le Jurassien n'a cédé qu'à Pierre Délèze l'honneur d'être le meilleur... Valaisan. Photo Mamin